LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

lincolnowner.com

lincolncanada.com

Juillet 2014
Première impression
Manuel du propriétaire
Lincoln MKX
Imprimé aux États-Unis

FA1J 19A321 BA

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

MKX 2015

Manuel du propriétaire

MKX 2015

Manuel du propriétaire

LA COMPAGNIE AUTOMOBILE LINCOLN

Table des matières 1

Introduction **9**

Sécurité des enfants **18**

Installation de siège d'enfant 20
Rehausseurs 28
Positionnement du siège d'enfant 31
Dispositifs de sécurité enfants 33

Ceintures de sécurité **34**

Bouclage des ceintures de sécurité 36
Réglage de la hauteur des ceintures de sécurité 40
Témoin et carillon de ceinture de sécurité 40
Belt-Minder (dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité) 41
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants 43

Système de sécurité **44**

Système de retenue supplémentaire **45**

Sacs gonflables du conducteur et du passager 47
Capteur de poids du passager avant 49
Sacs gonflables latéraux 54
Rideaux gonflables Safety canopy 56
Détecteurs d'impact et témoin du sac gonflable 58
Mise au rebut des sacs gonflables 59

Clés et télécommande **60**

Généralités relatives aux fréquences radio 60
Télécommande 61
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue 66

MyKey **67**
Réglages, MyKey 67
Création. 68
Effacement 69
État du système 70
Démarrage à distance, MyKey 70
Dépannage, MyKey. 71

Serrures **73**
Verrouillage et déverrouillage 73
Clavier d'entrée sans clé SecuriCode™ 82

Sécurité **85**
Système antidémarrage SecuriLock®. 85
Alarme antivol 87

Volant de direction **89**
Réglage du volant. 89
Commandes du volant de direction 91

Essuie-glaces et lave-glaces **94**
Essuie-glaces 94
Essuie-glaces à capteur de pluie 95
Lave-glaces de pare-brise 96
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière. 96

Éclairage **97**
Commande d'éclairage 97
Commande automatique des phares. 98
Rhéostat d'éclairage du tableau de bord. 99
Temporisation des phares 99
Feux de jour 100
Phares antibrouillard avant 101
Phares adaptatifs 101
Indicateurs de direction 102
Éclairage intérieur 103

Glaces et rétroviseurs **105**
Commandes des glaces électriques 105
Rétroviseurs extérieurs 107
Rétroviseur intérieur 109
Pare-soleil 110
Toit ouvrant transparent 110

Tableau de bord **113**
Indicateurs 113
Lampes d'avertissement et indicateurs 113
Avertissements sonores et indicateurs 118

Écrans d'information **120**
Commandes 120
Messages d'information 127

Chauffage et climatisation **139**
Régulation automatique de la température à deux zones 139
Dégivreur de lunette arrière 142
Filtre à air d'habitacle 142

Sièges **145**
Position assise appropriée 145
Appuie-têtes 146
Sièges à réglage électrique 148
Fonction de rappel des réglages mémorisés 150
Sièges chauffants et ventilés 152
Sièges arrière 154

Ouvre-porte de garage universel **157**
Système de commande sans fil HomeLink® 158

Prises de courant auxiliaires **163**

Compartiments de rangement **164**
Console centrale 164
Console au pavillon 164

Démarrage et arrêt du moteur **165**
Chauffe-moteur 170

Carburant et ravitaillement **172**
Qualité du carburant. 174
Panne sèche. 175
Ravitaillement 176
Consommation de carburant 178

Boîte de vitesses **184**
Boîte de vitesses automatique 184

Traction intégrale (selon l'équipement) **190**
Transmission intégrale 190

Freins **198**
Freins 198
Conseils de conduite avec le système de freinage antiblocage 199
Frein de stationnement. 200
Aide au démarrage en côte 200

Antipatinage **202**
Antipatinage Traction Control™ 202

Commande de stabilité **203**
AdvanceTrac® 204

Aides au stationnement **205**
Capteur 205
Caméra de marche arrière. 207

Régulateur de vitesse **212**
Utilisation du régulateur de vitesse 212
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif 214

Aides à la conduite **223**
Système de surveillance des angles morts avec alerte de circulation transversale 223
Système d'avertissement de collision 229
Direction 233

Chargement **234**
Filet d'arrimage 234
Porte-bagages et supports de charge 236
Crochets utilitaires 237
Chargement du véhicule 237

Remorquage **246**
Traction d'une remorque 246
Remorquage 253
Remorquage de loisir 254

Conseils de conduite **256**
Conduite économique 256
Conduite dans l'eau 257
Tapis 258

Dépannage **260**
Service de dépannage 260
Feux de détresse 262
Interrupteur de coupure de carburant 262
Démarrage d'appoint du véhicule 264

Assistance à la clientèle **267**
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 275
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 276

Fusibles **277**
Remplacement d'un fusible 277
Tableau de spécifications des fusibles 278

Entretien **288**
Généralités 288
Ouverture et fermeture du capot 289
Aperçu sous le capot 290
Jauge d'huile moteur 291
Vérification du niveau de l'huile moteur 291
Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur 292
Vérification du niveau de l'huile pour boîte de vitesses automatique 297
Vérification du niveau du liquide de frein 299
Filtre à carburant 300
Vérification du niveau du liquide lave-glace 300
Remplacement de la batterie du véhicule 300
Vérification des balais d'essuie-glace 303
Remplacement des balais d'essuie-glace 303
Filtre(s) à air 304
Réglage des phares 306
Remplacement d'une ampoule 307
Tableau de spécifications des ampoules 312

Soins du véhicule **314**
Produits de nettoyage 314
Nettoyage de l'extérieur 314
Lustrage 316
Réparation des dommages mineurs à la peinture 317
Nettoyage du moteur 317
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace 318
Nettoyage de l'intérieur 319
Nettoyage du tableau de bord et de la lentille du groupe d'instruments 321
Nettoyage des sièges en cuir 322
Nettoyage des roues en alliage 323
Entreposage du véhicule 323

Jantes et pneus **326**
Entretien des pneus 329
Utilisation des chaînes antidérapantes 346
Système de surveillance de la pression des pneus 347
Remplacement d'une roue 352
Caractéristiques techniques 358
Couple de serrage de l'écrou de roue 358

Contenances et caractéristiques **360**
Caractéristiques du moteur 360
Pièces de rechange 365
Numéro d'identification du véhicule 366
Étiquette d'homologation du véhicule 367
Désignations des codes de boîte de vitesses 367

Accessoires **368**
Accessoires 368

Programme d'entretien prolongé **371**

Chaîne stéréo **375**
Système MyLincoln Touch™ 377

Système MyLincoln Touch™ **379**
Écran d'information-divertissement 387
Reconnaissance vocale 388
Écoute de musique 392
Fonctions téléphoniques 417
Menu d'information 425
Configuration 439
Fonctions de chauffage-climatisation 453
Système de navigation 457

Annexes **471**

Entretien périodique **492**

Calendrier et carnet d'entretien normal 498

Index **511**

L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de l'impression. Dans un but de développement continu, nous nous réservons le droit de changer des spécifications, la conception ou l'équipement à tout moment, sans préavis et sans obligation. Aucune partie de cette édition ne saurait être reproduite, transmise, stockée dans un système de récupération ou traduite dans une autre langue, de quelque manière que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans notre autorisation écrite. Excepté erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2014

À PROPOS DE CE GUIDE

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme des modèles disponibles, parfois avant même que ces équipements ou options ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez toujours votre véhicule selon les lois et les règlements en vigueur.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lors de la vente du véhicule. Il fait partie intégrante du véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

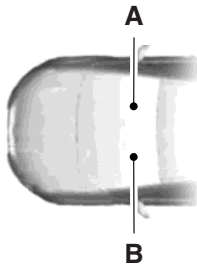

A. Côté droit

B. Côté gauche

Protection de l'environnement

Vous devez contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Avertissement de sécurité		Consultez le manuel du propriétaire		Système de freins antiblocage
	Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Batterie		Électrolyte
	Liquide de frein (sans produits pétroliers)		Circuit de freinage		Filtre à air de l'habitacle
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Dispositif de sécurité enfants		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant
	Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Régulateur de vitesse		Laissez refroidir avant d'ouvrir
	Filtre à air du moteur		Liquide de refroidisse-ment du moteur		Température du liquide de refroidisse-ment du moteur

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Huile moteur		Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur
	Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable du passager avant		Antibrouillards avant
	Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Porte-fusibles		Feux de détresse
	Dégivreur de lunette arrière		Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur		Cric
	Commande d'éclairage		Témoin de basse pression des pneus		Maintenez un niveau de liquide approprié
	Alarme de détresse		Aide au stationnement		Frein de stationnement
	Liquide de direction assistée		Glaces à commande électrique avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques
	Témoin d'anomalie du moteur		Sac gonflable latéral		Commande de stabilité
	Dégivrage et désembuage du pare-brise		Lave-glace et essuie-glace de pare-brise		

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. En outre, lorsque le véhicule est confié à l'atelier pour entretien ou réparation, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à des données concernant le véhicule en vue de son amélioration, ou s'échanger ces données. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction Bilan du véhicule de SYNC®, vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements puissent être utilisés à des fins diverses. Consultez le chapitre *SYNC®* pour obtenir plus de renseignements.

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la distance d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur ou de frein par le conducteur;**
- **la vitesse du véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'enregistreur EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, des tiers tels que les autorités policières, peuvent combiner les données de l'enregistreur EDR avec les données d'identification personnelles habituellement consignées à l'occasion de l'enquête qui suit une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur EDR, un équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur de véhicules, les autres parties, comme les autorités policières, qui sont dotées de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou à l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Des tiers peuvent demander à avoir accès à ces données, indépendamment de Ford et de Ford du Canada.

Nota : Y compris dans la mesure où une quelconque loi portant sur les enregistreurs de données d'événement s'applique également à SYNC® ou à ses fonctionnalités, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé (ON), la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude), ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information

personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez le chapitre SYNC® pour obtenir plus de renseignements.

De plus, quand vous faites appel au service Conditions de la circulation, Itinéraires et Renseignements (selon l'équipement du véhicule et aux États-Unis uniquement), ce service utilise le système de positionnement GPS et des capteurs de pointe placés sur le véhicule pour déterminer sa position actuelle, sa trajectoire et sa vitesse (les « données sur les allers et venues ») dans le seul dessein de vous informer sur les itinéraires, la circulation ou les renseignements que vous avez demandés. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez le chapitre SYNC® pour obtenir plus de renseignements.

PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT : Certains constituants des gaz d'échappement du moteur, certains composants du véhicule, certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Nota : Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour obtenir de plus amples renseignements.

LES SERVICES FINANCIERS AUTOMOBILES DE LINCOLN (LINCOLN AUTOMOTIVE FINANCIAL SERVICES) (É.-U. SEULEMENT)

Les services financiers automobiles de Lincoln offrent une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen des services financiers automobiles de Lincoln, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-888-498-8801

Pour plus de renseignements concernant les services financiers automobiles de Lincoln et sur la manière d'accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.LincolnAFS.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes à l'aide de pièces de la plus haute qualité. Nous recommandons que vous exigiez l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement du véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos conseils en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le manuel du propriétaire. Les pièces d'origine de marques Ford et Motorcraft rencontrent ou dépassent ces exigences.

Réparations de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux bosses. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Afin d'être certain d'obtenir un niveau supérieur de protection, exigez, lors du remplacement de pièces suite à une collision, les pièces de rechange d'origine Ford.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford pourraient ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux conditions générales de la garantie Ford.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par la Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le manuel des pratiques de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire le chapitre *Système de retenue supplémentaire*. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.

AVERTISSEMENT : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

APPAREILS DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté considérablement. Vous ne devez toutefois pas mettre votre sécurité ou celle des autres en jeu lorsque vous utilisez de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Manuel du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Manuel du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez le présent manuel du propriétaire pour tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien de la NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec le véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un atelier de pose de sièges d'enfant et un technicien CPST, communiquez avec la NHTSA au numéro sans frais 1 888 327-4236 ou consultez le site Web http://www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez le bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour obtenir une référence à un technicien CPST ou, pour plus de renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, ou localisez le bureau local d'Ambulance Saint-Jean en cherchant Ambulance Saint-Jean sur Internet ou en appelant Transports Canada au 1 800 333-0371 (http://www.tc.gc.ca). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	**Dispositif de retenue pour enfants recommandé**
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètre (4 pieds 9 pouces), âgés de plus de quatre (4) ans et de moins de douze (12) ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètre (4 pieds 9 pouces), et pesant moins de 36 kg (80 livres). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord d'un véhicule.

- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Consultez la section *Détecteur d'occupation du siège passager avant* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire* pour plus de renseignements.

POSE DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges d'enfant

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petit) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).

Utilisation des ceintures-baudrier

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez interdire l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou aux ancrages inférieurs LATCH, ce qui rendrait ces dispositifs potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant;
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de verrouillage.

Effectuez les opérations suivantes pour installer un siège d'enfant et l'utiliser avec la ceinture-baudrier :

Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

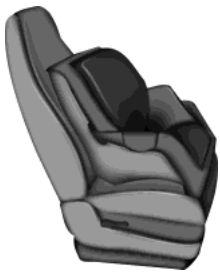

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

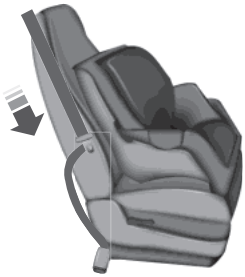

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

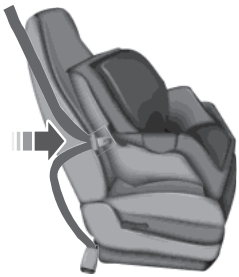

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

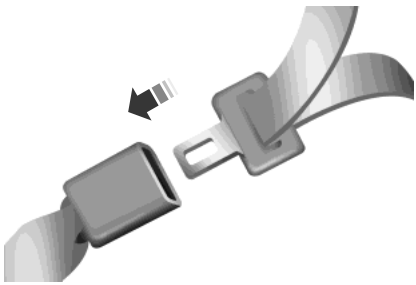

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de verrouillage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.

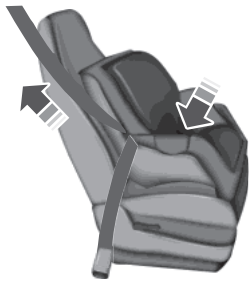

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture.

Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

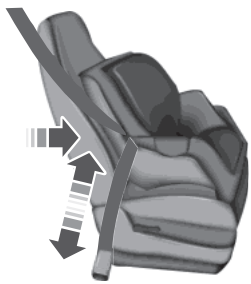

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la ceinture et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège de sécurité d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, adressez-vous au bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour obtenir le nom d'un technicien CPST.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)

AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez interdire l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou aux ancrages inférieurs LATCH, ce qui rendrait ces dispositifs potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les passagers doivent occuper uniquement des positions assises leur permettant d'être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.

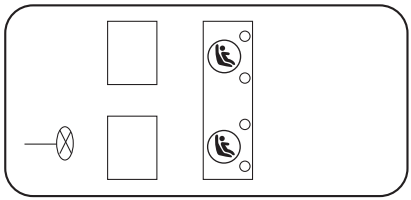

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

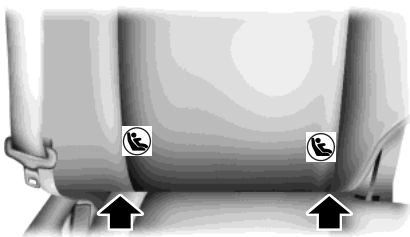

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes tel qu'il est illustré. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.

Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Utilisation des sangles de retenue* dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT : L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 centimètres (11 pouces). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Secouez le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière à l'endroit où il est fixé à votre véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

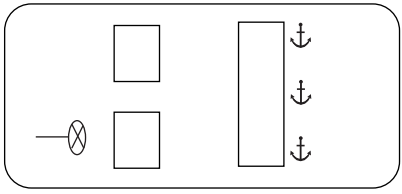

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Nota : Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête et entre les tiges de l'appuie-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête. Au besoin, les appuie-tête peuvent aussi être retirés.

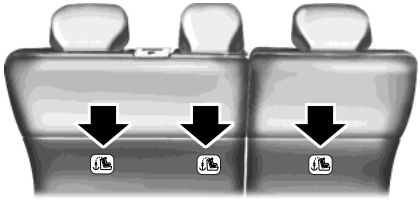

2. Repérez le point d'ancrage derrière le cache de la place assise choisie.

3. Tirez le cache pour exposer les points d'ancrage. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

4. Serrez la sangle de retenue du siège de sécurité enfant selon les directives du fabricant.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne doit jamais passer sous le bras, ni derrière le dos, de l'enfant, car cela réduit ou supprime la protection du baudrier au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur permettant d'obtenir un meilleur réglage de la ceinture de sécurité pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre (4) ans et de moins de douze ans (12) et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit (8) ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Un rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce qu'il soit possible de répondre OUI à TOUTES les questions suivantes, applicables au cas où l'enfant serait assis sans l'aide d'un rehausseur :

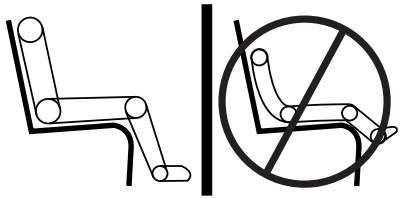

- L'enfant peut-il s'asseoir bien calé dans le siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle en bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Un rehausseur doit toujours être utilisé avec une des ceintures trois points du véhicule.

Types de rehausseur

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas ou sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut positionner la tête de l'enfant (à savoir, le niveau supérieur des oreilles) plus haut que le siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place dont le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipée d'une ceinture trois points, ou utilisez un rehausseur à dossier haut.

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

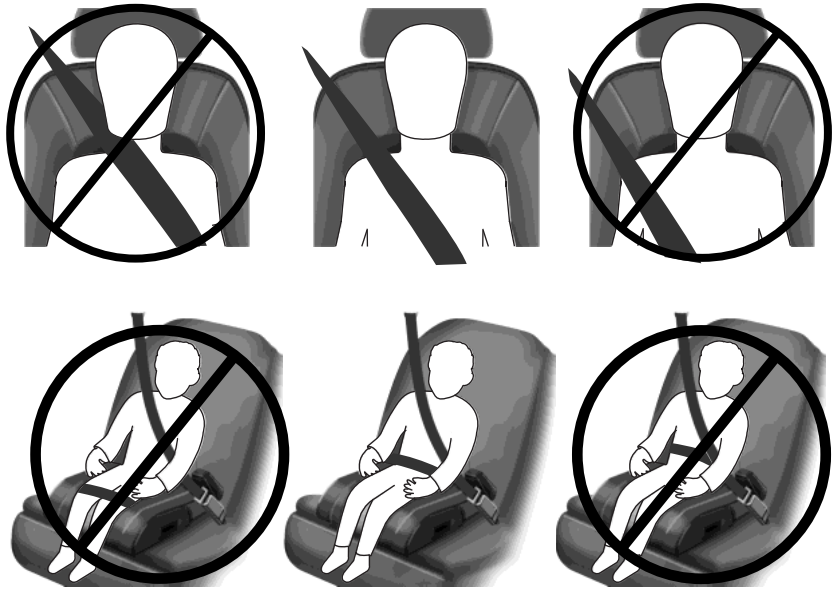

Si le rehausseur tend à glisser sur le siège du véhicule, vous pouvez essayer de le maintenir au moyen d'une garniture caoutchoutée comme celle que l'on pose sous un tapis d'appartement. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DU SIÈGE D'ENFANT

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

AVERTISSEMENT : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un siège d'enfant incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision et l'enfant se trouve donc exposé à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT : N'assoyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ces objets peuvent glisser et l'enfant se trouve alors exposé à des blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ils peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

AVERTISSEMENT : Le baudrier ne doit jamais passer sous le bras, ni derrière le dos, de l'enfant, car cela réduit ou supprime la protection du baudrier au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation repérée ci-dessous par un « X ».				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Nota : Le siège d'enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de relever ou de retirer l'appuie-tête. Consultez le chapitre *Sièges* pour obtenir des renseignements sur les appuie-tête.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ENFANTS

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte arrière de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

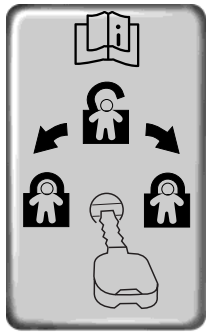

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

- Insérez la clé et tournez-la à la position de verrouillage (clé en position horizontale) pour engager les dispositifs de sécurité enfants.
- Insérez la clé et tournez-la à la position de déverrouillage (clé en position verticale) pour désengager les dispositifs de sécurité enfants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision et l'enfant se trouve donc exposé à des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT : Ne laissez personne prendre place dans un endroit de votre véhicule qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Il est extrêmement dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule.
3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

AVERTISSEMENT : Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Toutes les places dans votre véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- Des ceintures de sécurité deux points.
- Un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur).
- dispositif de réglage de la hauteur aux places latérales avant;
- Un pré-tendeur d'enrouleur aux places latérales avant.
- Un capteur de tension de ceinture à la place latérale du passager avant.

- Un témoin et un carillon de ceinture de sécurité; Consultez la section *Témoin et carillon de ceinture de sécurité* plus loin dans ce chapitre.

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.

Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages. Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures contre le corps de l'occupant lorsqu'ils sont activés. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les tendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et les places arrière du véhicule sont dotées de ceintures combinées sangle sous-abdominale et baudrier.

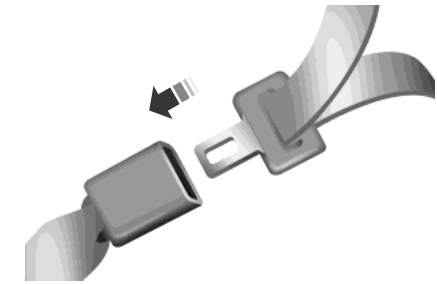

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

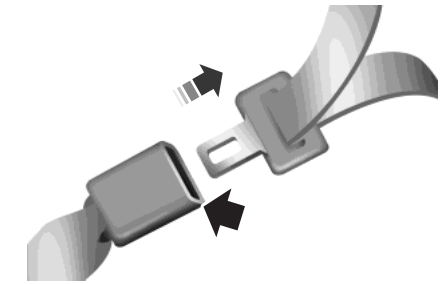

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

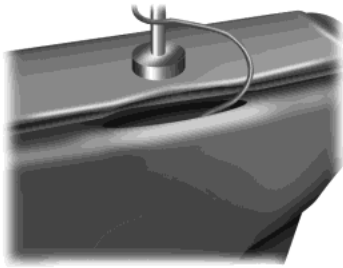

Lorsqu'elles ne sont pas utilisées, placez les ceintures de sécurité latérales arrière dans les guides de rangement. Ces guides sont fixés à l'appuie-tête et se rangent dans une poche prévue dans le dossier du siège.

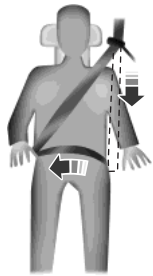

Pour régler le guide-baudrier :

1. Glissez le baudrier dans le guide-baudrier.

2. Glissez le guide vers le haut ou vers le bas de la sangle afin que la ceinture soit centrée sur l'épaule de l'occupant.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.

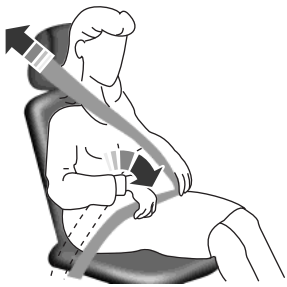

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de verrouillage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENT : Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à verrouillage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à verrouillage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur emploie le premier type de mode de blocage. La ceinture de sécurité du passager avant latéral et celles des places arrière emploient les deux modes de blocage suivants :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de verrouillage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez le chapitre *Sécurité des enfants*.

Comment utiliser le mode de blocage automatique

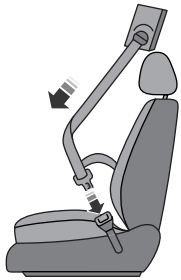

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.
3. Laissez alors la sangle s'enrouler. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de verrouillage automatique.

Comment désactiver le mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité chez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le fournisseur de la ceinture de sécurité. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez une rallonge que dans le cas où la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

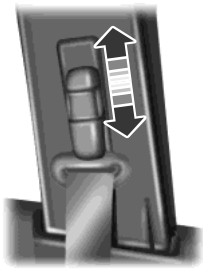

Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez le bouton central et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le contact est établi.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant que le contact soit établi...	Le témoin s'allume pendant 1 à 2 minutes et le carillon retentit pendant 4 à 8 secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant que le contact soit établi...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

DISPOSITIF DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ (BELT-MINDER™)

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel de bouclage de ceinture de sécurité.

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le commutateur d'allumage soit amené à la position contact ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité ne s'active pas.
La ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas bouclée avant que le véhicule ait atteint au moins 9 km/h (6 mi/h) et que 1 à 2 minutes se soient écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9 km/h (6 mi/h) et que plus de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Désactivation et activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité (Belt-Minder™)

AVERTISSEMENT : Bien que le système vous permet de le désactiver, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le système en conduisant le véhicule.

Nota : Les fonctions d'avertissement du conducteur et du passager avant se désactivent et s'activent indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- la boîte de vitesses est en position stationnement (P);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le moteur.

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ 1 à 2 minutes).

- L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 50 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée.

- Après l'opération 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

4. Dans les sept secondes environ après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Le témoin de ceinture de sécurité clignote pour confirmer.

- Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
- Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

Désactivation temporaire du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité (Belt-Minder™)

Si le conducteur ou le passager avant boucle puis déboucle rapidement sa ceinture de sécurité, le système est désactivé jusqu'à la coupure du contact. La fonction est réactivée avant la coupure du contact si l'occupant boucle sa ceinture et la garde bouclée pendant environ 30 secondes. Aucune confirmation n'est fournie pour cette désactivation temporaire.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège de sécurité enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Pour plus de renseignements concernant l'entretien des ceintures de sécurité souillées, consultez la section *Nettoyage de l'habitacle* dans le chapitre *Soins du véhicule*.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ (PERSONAL SAFETY SYSTEM™)

Le système de sécurité assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Détecteurs d'occupation du siège passager avant.
- Un témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé.
- Détecteurs de gravité d'impact avant.
- Un module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les prétendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le capteur de poids du passager avant et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité

Le système de sécurité peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement et le risque de blessures est le plus grand à proximité de la garniture du sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après gonflage, vous risqueriez de graves brûlures.

AVERTISSEMENT : Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

Nota : Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT (SOS POST-CRASH ALERT SYSTEM™)

Le système allume les clignotants et l'avertisseur sonore retentit (par intermittence) en cas de collision suffisamment grave pour déployer le sac gonflable dont votre véhicule est muni.

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse (selon l'équipement) de la télécommande d'entrée sans clé;
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais votre bras ou tout objet sur le module de sac gonflable. En cas de déploiement du sac gonflable, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures si votre bras est placé sur le module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

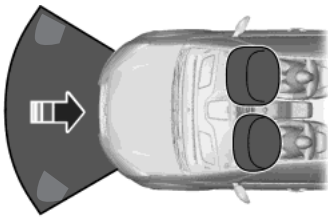

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

Le système de sacs gonflables du conducteur et du passager avant comprend les éléments suivants :

- Modules de sac gonflable du conducteur et du passager
- Détecteurs d'occupation du siège passager avant.

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant

AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le sac gonflable.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENT : Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de blessures graves : ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège passager avant;
ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale;
Vérifiez si le témoin de sac gonflable passager indique qu'il est satisfaisant.
Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

AVERTISSEMENT : Toute modification du siège du passager avant peut perturber le fonctionnement du capteur de poids du passager avant et donc accroître le risque de blessures graves voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible).

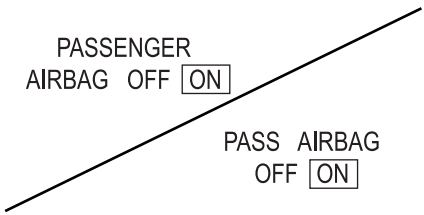

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état du sac gonflable du passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est soit EN FONCTION (activé) ou HORS FONCTION (désactivé). Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord.

Nota : Lorsque le contact est établi, le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION et EN FONCTION s'allume pendant un court moment pour indiquer qu'il est fonctionnel.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le détecteur de passager avant désactive également le sac

gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable avant du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est désactivé.
- Si le système de retenue pour enfant est installé et le témoin d'état du sac gonflable du passager EN FONCTION s'allume, coupez le contact, retirez le système de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état du sac gonflable du passager EN FONCTION s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état OFF (désactivé) du sac gonflable passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- Si le témoin de désactivation demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	HORS FONCTION : Allumé	Désactivé
	EN FONCTION : Éteint	

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable du passager	Sac gonflable du passager
Enfant	HORS FONCTION : Allumé	Désactivé
	EN FONCTION : Éteint	
Adulte	HORS FONCTION : Éteint	Activé
	EN FONCTION : Allumé	

Nota : Lorsque le témoin d'état du sac gonflable du passager HORS FONCTION est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin d'état du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- objets logés sous le siège;
- objets situés entre le coussin du siège et la console centrale;
- objets suspendus au dossier;
- objets rangés dans le vide-poche du dossier;
- objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence du chargement avec le siège;
- autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.

Assurez-vous que le capteur de poids du passager avant fonctionne correctement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement gêne le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement gêne le siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent Manuel du propriétaire si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier le sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Une fois déployé, un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège). Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés sur le côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette en tissu ou le mot AIRBAG en relief dans la garniture en plastique du siège.
- Des sacs gonflables latéraux situés dans le dossier de siège du conducteur et du dossier de siège du passager avant.

- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.
- Détecteurs d'occupation du siège passager avant

Nota : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ AU PAVILLON (SAFETY CANOPY™)

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et n'installez pas des équipements sur le bord latéral de la garniture de pavillon ou à proximité de celui-ci qui pourraient entraver le déploiement du rideau gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule. car le rideau gonflable pourrait vous blesser lors du déploiement à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier les rideaux gonflables, les fusibles, la garniture des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière, ou la garniture de pavillon d'un véhicule muni de rideaux gonflables. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables.

AVERTISSEMENT : Si les rideaux gonflables se sont déployés, ils cesseront de fonctionner. Les rideaux gonflables (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et extrême arrière et la garniture de pavillon) doivent être vérifiés et remplacés par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de sécurité au pavillon se déploie lors de collisions latérales de gravité considérable ou lorsqu'une certaine probabilité de capotage est détectée par le capteur de capotage. Le système de sécurité au pavillon est fixé à la tôle de longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

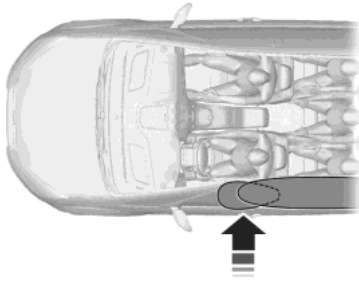

Le système comporte les éléments suivants :

- Des rideaux gonflables de sécurité au pavillon installés au-dessus des panneaux de garniture sur les glaces latérales avant et arrière et identifiés par une étiquette ou par le terme inscrit sur la garniture de pavillon ou la garniture du montant de toit.
- Une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.
- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la section *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans ce chapitre.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système de sécurité au pavillon ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

Le système de sécurité au pavillon a été conçu et développé à partir des méthodes d'essai recommandées d'un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système de sécurité au pavillon).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT : Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue. Le module de commande des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et le système de sécurité au pavillon. En fonction du type d'accident (collision frontale, latérale ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Consultez le chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire (airbag) sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions latérales ou capotages. Le système de sécurité au pavillon peut se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant ou en cas de risque de capotage.

MISE AU REBUT DES SACS GONFLABLES

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cette intervention doit être effectuée uniquement par du personnel qualifié.

GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX FRÉQUENCES RADIO

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation. La mention « **IC** » avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres transmissions radio à courte distance (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : vérifiez que les portes de votre véhicule sont bien verrouillées avant de le quitter.

Nota : vous pouvez déverrouiller les portes en appuyant accidentellement sur les boutons de la télécommande, si le véhicule se trouve dans sa portée.

Système de clé intelligente

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec votre véhicule et autoriser le déverrouillage de votre véhicule lorsque l'une des conditions suivantes est respectée :

- Vous touchez l'intérieur de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur la touche du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur une touche de la télécommande.

Il sera peut-être nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Consultez la section *Télécommande* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements sur l'emplacement et l'utilisation du panneton de clé mécanique.

TÉLÉCOMMANDE

Clé d'accès intelligente

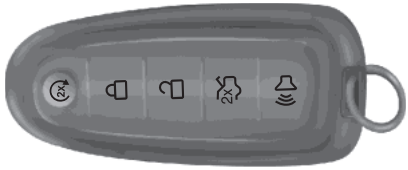

Vos clés d'accès intelligent actionnent le verrouillage électrique des portes et le système de démarrage à distance. La clé doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

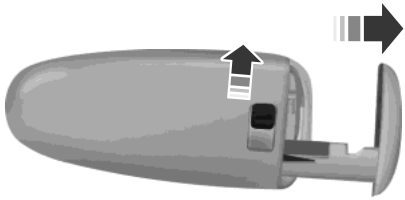

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé mécanique amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller la porte du conducteur. Faites glisser le mécanisme de déverrouillage à l'endos de la télécommande pour libérer le panneton de clé, puis retirez le panneton.

Nota : Les clés de secours de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la pile

Nota : consultez les règlements de votre région relatifs à la mise au rebut des piles de la télécommande.

Nota : N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile ne supprime pas la programmation de la télécommande de votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Télécommande d'accès intelligent

1. Retirez le panneton de clé de la télécommande.

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête de panneton de clé et tournez-la pour ouvrir le couvercle de la pile. N'utilisez pas la clé auxiliaire pour retirer le couvercle pour éviter d'endommager la clé d'accès intelligent.

3. Retirez la pile.

4. Insérez une nouvelle pile, côté **+** orienté vers le bas. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.

5. Refermez le couvercle de la pile de la télécommande et installez le panneton de la clé.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Cette fonction vous permet de rappeler les réglages mémorisés des positions du siège du conducteur, des rétroviseurs électriques et de la colonne de direction.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou activez la fonction d'accès intelligent pour rappeler les réglages mémorisés. Le siège, les rétroviseurs extérieurs à commande électrique et la colonne de direction se déplacent automatiquement à la position mémorisée. Les rétroviseurs extérieurs se déplacent à la position programmée et le siège se déplace à la position d'entrée facile (si la fonction d'entrée facile est activée). Le siège prend sa position finale lorsque vous mettez le contact.

Programmation avec la télécommande

1. Établissez le contact.

2. Effectuez les réglages à mémoriser à votre convenance au moyen des commandes correspondantes.

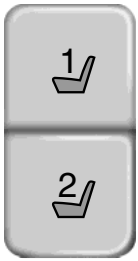

3. Maintenez la touche de mémorisation **1** enfoncée pendant cinq secondes environ. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez toujours la touche enfoncée jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.

4. Appuyez sur la touche de verrouillage de la télécommande dans les trois secondes.

Répétez au besoin cette procédure pour la touche de programmation **2** et pour une deuxième télécommande.

Désactivation à partir de la télécommande

1. Maintenez enfoncée la touche de mémoire voulue pendant cinq secondes. Une tonalité retentit au bout de deux secondes environ. Maintenez toujours la touche enfoncée jusqu'à ce qu'une deuxième tonalité se fasse entendre.

2. Appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande dans les trois secondes.

Répétez cette procédure pour chaque télécommande supplémentaire au besoin.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : l'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position arrêt.

Démarrage à distance

AVERTISSEMENT : Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule se trouve dans un stationnement intérieur ou dans des endroits qui ne sont pas bien aérés.

Nota : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.

La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le véhicule de l'extérieur du véhicule. La télécommande comporte une portée étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage-climatisation* pour de plus amples renseignements à ce sujet. Un système de chauffage et climatisation manuel fonctionne selon le paramètre existant lors de la dernière coupure du moteur.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux États et dans de nombreuses provinces. Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

Le dispositif de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme est déclenché;
- la fonction est désactivée;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**);
- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

Démarrage à distance du véhicule

Nota : Moins de trois secondes doivent s'écouler entre chaque pression des touches. Le démarrage à distance du véhicule ne fonctionne pas et l'avertisseur sonore ne retentit pas si cette séquence n'est pas suivie.

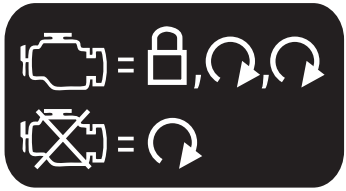

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.

2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : Pour un démarrage à distance au moyen d'une télécommande d'accès intelligent, la clé d'accès intelligent doit avoir été programmée dans le véhicule et il faut appuyer sur le **bouton-poussoir de démarrage** de la planche de bord une fois tout en appuyant sur la pédale de frein avant de pouvoir conduire le véhicule.

Les glaces à commande électrique ne fonctionnent pas pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de position restent allumés et le véhicule fonctionne pendant 5, 10 ou 15 minutes selon le réglage. Pour sélectionner la durée de fonctionnement du système de démarrage à distance, consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les opérations 1 et 2 en laissant fonctionner le véhicule afin de prolonger la durée de fonctionnement d'un autre démarrage à distance. Si la durée de fonctionnement est réglée à 10 minutes, elle se prolonge de 10 minutes supplémentaires après expiration de la première durée d'activation. À titre d'exemple, si le véhicule tourne pendant cinq minutes à la suite du premier démarrage à distance, le moteur continue de tourner pendant un total de 15 minutes.

Attendez au moins cinq secondes avant d'entamer un démarrage à distance après un arrêt du véhicule.

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance

Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

Il est peut-être nécessaire d'être plus près du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion du sol et du bruit du véhicule en marche.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

REMPLACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE

Vous pouvez acheter des clés de remplacement ou des clés supplémentaires chez un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez le chapitre *Sécurité* pour plus de renseignements sur la programmation de vos télécommandes.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées par clés d'administrateur ou clés admin. Elles peuvent être utilisées pour :
- créer une clé MyKey;
- programmer les réglages MyKey configurables;
- effacer toutes les caractéristiques de MyKey.

Lorsque vous avez programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder à l'information suivante au moyen de l'écran d'information :
- le nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue par votre véhicule avec une clé MyKey.

Nota : Tous les dispositifs MyKey sont programmés avec les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.

Nota : Pour les véhicules avec accès intelligent (démarrage à bouton-poussoir), lorsqu'une clé MyKey et une télécommande d'administrateur sont présentes, la télécommande d'administrateur est reconnue pour mettre le moteur en marche.

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé admin :

- Rappel de bouclage des ceintures de sécurité. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio se met en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas bouclées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps avant de devoir procéder au ravitaillement.
- Les systèmes d'aide au conducteur (selon l'équipement) suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal, avertisseur de déviation de trajectoire et système avertisseur de collision avant;

Réglages configurables

Avec une clé d'administrateur, vous pouvez configurer certains réglages MyKey au moment de créer pour la première fois un MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du véhicule. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé d'administrateur.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Lorsque votre véhicule atteint la vitesse programmée, un avertissement apparaît sur l'écran, suivi d'une tonalité. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.
- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume sonore maximal de 45 % pour certaines chaînes audio. Un message s'affiche sur l'écran si vous essayez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume asservi à la vitesse ou la commande automatique du volume sera désactivée.
- Réglage de fonction toujours activée. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver certaines fonctions.

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de votre fente de secours est décrit dans un autre chapitre. Consultez la section *Démarrage et arrêt du moteur*.

2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.

4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **Créer MyKey**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au démarrage suivant.

MyKey a été créé avec succès. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Voir *Programmation ou modification des réglages configurables*.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. L'emplacement de votre fente de secours est décrit dans un autre chapitre. Consultez la section *Démarrage et arrêt du moteur*.
2. Accédez au menu principal et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction configurable.
4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour faire défiler les réglages.
5. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour faire une sélection.

Nota : Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le même cycle d'allumage que celui où vous avez créé la clé MyKey. Cependant, une fois le contact coupé vous aurez besoin d'une clé admin pour changer ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez effacer toutes les clés MyKey lors du même cycle de contact durant lequel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, si vous coupez le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour effacer la programmation de vos clés MyKey.

Nota : Lorsque vous effacez la programmation de vos dispositifs MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les dispositifs MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur.

Pour effacer la programmation de toutes les clés MyKey, utilisez l'écran d'information pour effectuer les opérations suivantes :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey**.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à **Effacer tout**, puis appuyez sur le bouton **OK**.
3. Maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce que le message **TOUS LES MYKEY EFFACÉS** s'affiche.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos dispositifs MyKey programmés en utilisant l'écran d'information.

DISTANCE MYKEY

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance accumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer votre clé MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

NOMBRE DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉES

Ce paramètre indique le nombre de clés MyKey programmées pour le véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand une clé MyKey a été effacée.

NOMBRE DE CLÉS ADMIN. PROGRAMMÉES

Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour le véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés sans restriction pour le véhicule et savoir si un MyKey supplémentaire a été programmé.

UTILISATION D'UN DISPOSITIF MYKEY AVEC LES DISPOSITIFS DE DÉMARRAGE À DISTANCE

MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé Ford pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DÉPANNAGE DU DISPOSITIF MYKEY

Anomalie	Causes possibles
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur). • Le véhicule est équipé du système de démarrage à bouton-poussoir : la clé d'accès intelligent n'est pas dans la fente de secours. L'information concernant l'emplacement de la fente de secours se trouve dans un autre chapitre. Consultez *Démarrage et arrêt du véhicule*. • Le système antidémarrage est désactivé ou est en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les réglages configurables.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucun MyKey n'est créé. Consultez la section *Création d'un MyKey*.
Je ne peux pas effacer la programmation MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • Aucun MyKey n'est créé. Consultez la section *Création d'un dispositif MyKey.*
J'ai perdu la seule clé Admin.	• Achetez une nouvelle clé auprès de votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	• Programmez une clé de secours. Consultez la section *Système antidémarrage* dans le chapitre *Sécurité*.

Anomalie	Causes possibles
Aucun MyKey ne fonctionne avec la clé d'accès intelligent (système de démarrage à bouton-poussoir).	• Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. • Aucun MyKey n'a été créé. Consultez la section *Création d'un MyKey*.
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	• L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. • Un détenteur de clé admin a effacé les clés MyKey et en a créé de nouvelles. • Le système de clé a été réinitialisé.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur le panneau de la porte du conducteur et du passager avant.

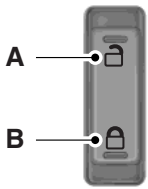

A. Déverrouillage
B. Verrouillage

Télécommande

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le moteur est arrêté.

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de deux secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent.

La fonction d'accès intelligent à la porte du conducteur déverrouille toutes les portes lorsque la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée.

Verrouillage des portes

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de deux secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le coffre sont fermés.

Nota : Si une porte ou le coffre n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.

Hayon à commande électrique

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

AVERTISSEMENT : Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Nota : Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.

Appuyez sur le bouton deux fois dans un délai de deux secondes pour ouvrir ou fermer le hayon, ou pour inverser le mouvement.

Activation de la clé intelligente

La clé d'accès intelligent doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) de votre véhicule.

Aux portes avant

Tirez sur une poignée extérieure de porte avant pour déverrouiller et ouvrir la porte. Le capteur de déverrouillage se trouve au dos de la poignée. Veillez à ne pas toucher la surface du capteur de verrouillage sur le devant de la poignée.

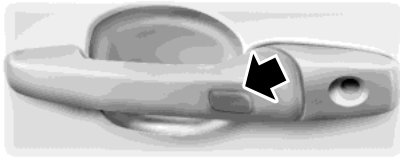

Appuyez sur la surface du capteur de verrouillage pendant une seconde environ pour verrouiller votre véhicule. Pour éviter de déverrouiller la porte accidentellement, ne touchez que le capteur de verrouillage et non d'autres surfaces de la poignée de porte.

Après avoir verrouillé les portes avec le capteur de verrouillage, vous devrez attendre un bref délai avant de pouvoir déverrouiller à nouveau le véhicule. Ce délai vous permet de tirer la poignée de porte pour vérifier qu'elle est verrouillée.

Nota : Gardez toujours propre la surface de la poignée de porte pour éviter des problèmes de fonctionnement.

Au hayon

Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur du hayon sur la partie supérieure de la poignée d'ouverture du hayon.

Déverrouillage intelligent

La fonction de déverrouillage intelligent vise à vous éviter de verrouiller le véhicule en oubliant votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes du conducteur ou du passager (lorsque la porte est ouverte, que la boîte de vitesses est en position de stationnement [**P**] et que le contact est coupé), le système recherche la présence d'une clé d'accès intelligent dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si votre véhicule trouve une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement et l'avertisseur sonore retentit pour indiquer qu'une clé est à l'intérieur.

Vous pouvez neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et verrouiller délibérément la clé d'accès intelligent dans votre véhicule. Pour ce faire, verrouillez le véhicule comme suit après avoir fermé toutes les portes :

- utilisez le clavier d'entrée sans clé;
- appuyez sur le bouton de verrouillage d'une autre clé intelligente;
- touchez la zone de verrouillage sur la poignée avec une autre clé intelligente que vous tenez à la main.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si :

- le contact est établi; ou
- le contact est coupé et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**).

Fonction de verrouillage automatique (si elle est activée)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour déplacer votre véhicule;
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- vous ouvrez une porte puis vous la refermez pendant que le contact est établi et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h), et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Fonction de déverrouillage automatique (si elle est activée)

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- Le contact est établi, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- Le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est placé à la position arrêt ou accessoires; et

- Vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après que vous avez coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte conducteur.

Activation ou désactivation

Nota : Vous pouvez activer ou désactiver les fonctions de verrouillage et de déverrouillage automatique des portes indépendamment l'une de l'autre.

Vous pouvez activer ou désactiver ces fonctions :

- en vous adressant à un concessionnaire autorisé;
- en utilisant l'affichage d'information.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et des feux extérieurs sélectionnés s'allument lorsque vous utilisez la clé d'accès intelligent ou le clavier d'entrée sans clé pour déverrouiller le véhicule.

Le système éteint l'éclairage si :

- vous établissez le contact
- vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande
- vous verrouillez le véhicule à l'aide du clavier d'entrée sans clé
- il est allumé depuis 25 secondes.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- si vous l'allumez avec le rhéostat d'éclairage;
- si une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et les feux extérieurs sélectionnés s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que le contact est coupé.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées;
- vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les lampes d'accueil, lampes de plafonnier ou phares allumés, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après la coupure du contact.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour clés d'accès intelligent

Si vous laissez votre véhicule avec le contact établi, il s'arrête après avoir détecté un certain niveau de décharge de la batterie ou après 45 minutes.

HAYON

AVERTISSEMENT : Ne laissez personne prendre place dans un endroit de votre véhicule qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Il est extrêmement dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Assurez-vous que tous les passagers sont assis sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Hayon à commande électrique

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant d'utiliser la commande électrique.

AVERTISSEMENT : Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants actionner le hayon à commande électrique ni jouer près d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement.

Nota : Si vous coupez puis rétablissez le contact durant un cycle de fermeture électrique du hayon et que ce dernier se trouve près du loquet, le hayon risque d'inverser sa course et de s'ouvrir complètement. Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un garage ou un box de stationnement. Vous risqueriez d'endommager le hayon ou ses composants.

Nota : Ne conduisez pas en laissant le hayon ouvert avant de désactiver la fonction de commande électrique et de fixer le hayon au véhicule.

Nota : Lorsque la température est très basse, -40 °C (-40 °F) ou lorsque le véhicule se trouve dans une pente très abrupte, il est conseillé de manœuvrer le hayon manuellement.

Vous pouvez activer ou désactiver le hayon à commande électrique au moyen de l'écran d'information. Le hayon peut quand même être actionné au moyen de la télécommande et du bouton situé sur le tableau de bord peu importe le réglage.

Ouverture et fermeture du hayon à commande électrique

Nota : Vous pouvez inverser le mouvement du hayon en appuyant de nouveau sur le bouton de commande au tableau de bord ou sur le bouton de commande du hayon, ou en appuyant de nouveau deux fois sur le bouton de la télécommande.

Le hayon ne fonctionne que lorsque le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**).

Trois tonalités d'avertissement retentissent lorsque le hayon commence à se fermer électriquement. Une seule tonalité signale un problème au niveau de la demande de fermeture, provoqué par une des conditions suivantes :

- le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**),
- la tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement;
- la vitesse du véhicule est d'au moins 5 km/h (3 mi/h).

Si le hayon revient en arrière et commence à se fermer après une demande d'ouverture, une tonalité rapide et continue indique une charge excessive sur le hayon ou une défaillance possible d'équilibreur. Faites vérifier le mécanisme par un concessionnaire autorisé si la tonalité rapide persiste une fois la charge retirée.

Pour ouvrir ou fermer le hayon à partir du tableau de bord : Appuyez sur le bouton de commande sur la planche de bord.

Pour ouvrir ou fermer le hayon à l'aide de la télécommande : Appuyez deux fois sur le bouton de la télécommande dans un délai de trois secondes.

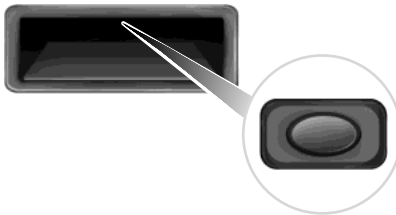

Pour ouvrir le hayon au moyen du bouton de commande extérieur du hayon :

1. Déverrouillez le hayon au moyen de la télécommande ou de la touche de déverrouillage électrique des portes. Si une télécommande d'accès intelligent se trouve à moins de 1 m (3 pi) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon.

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

Nota : Après avoir appuyé sur le bouton de commande, laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'annuler la commande électrique.

Pour refermer le hayon au moyen de la commande de l'aire de chargement arrière : Appuyez de nouveau brièvement sur le bouton.

AVERTISSEMENT : Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous appuyez sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture : Le hayon est conçu pour inverser sa course jusqu'à ouverture totale s'il rencontre un obstacle. Un carillon retentit deux fois au début de sa course de réouverture. Retirez l'obstacle pour fermer le hayon.

Nota : Si vous entrez dans le véhicule pendant la fermeture du hayon, le mouvement du véhicule risque d'activer la fonction de détection d'obstacle. Pour éviter cela, attendez la fermeture complète du hayon avant d'entrer dans le véhicule. Avant de prendre la route, vérifiez la présence d'un message de porte ou de hayon mal fermé(e) ou de témoin allumé au tableau de bord. Sans cette précaution, vous risquez de rouler en laissant accidentellement le hayon ouvert.

Lors de l'ouverture : Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et une tonalité retentit trois fois. Retirez l'obstacle pour actionner le hayon.

Réinitialisation du hayon à commande électrique

Il se peut que le hayon ne fonctionne pas correctement et que vous deviez le réinitialiser si :

- La tension est trop basse ou la batterie est déchargée.
- La batterie est débranchée
- Le hayon est refermé manuellement et laissé entrouvert (déverrouillé).

Dans ces cas :

1. débranchez la batterie pendant 20 secondes, puis rebranchez-la;
2. fermez et enclenchez le hayon manuellement;
3. ouvrez le hayon en mode électrique au moyen de la télécommande ou du bouton de commande au tableau de bord.

Fonctionnement manuel

AVERTISSEMENT : Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

Nota : Soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.

Nota : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) au becquet, à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Nota : Ne laissez pas le hayon ouvert lorsque vous roulez. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

La zone du hayon est conçue uniquement pour transporter un chargement et non des passagers.

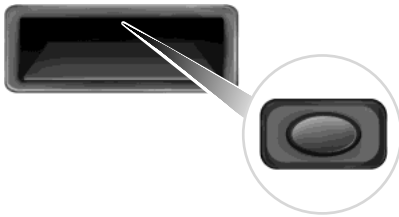

Pour ouvrir le hayon : Appuyez sur le bouton situé sur le dessus de la poignée d'ouverture extérieure du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Si le hayon ne se verrouille pas, un message s'affiche à l'écran d'information. Vérifiez si le hayon est bien fermé.

Si votre batterie est déchargée, vous pouvez ouvrir le hayon de l'intérieur du véhicule. Utilisez le panneau d'accès situé sur la garniture de hayon.

CLAVIER D'ENTRÉE SANS CLÉ (SECURICODE™)

Vous pouvez utiliser le clavier pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes;
- rappeler les réglages mémorisés;
- activer et désactiver les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique;
- programmer et effacer les codes d'utilisateur;
- armer et désarmer l'alarme antivol.

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à 5 chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire. Vous pouvez également créer jusqu'à cinq codes personnalisés à 5 chiffres.

Programmation d'un code d'entrée personnalisé

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Entrez le code établi à l'usine.
2. Appuyez sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de cinq secondes.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Un intervalle maximal de cinq secondes doit séparer la saisie de deux chiffres.

4. Pour attribuer les fonctions de rappel de mémoire, entrez le sixième chiffre à l'aide de la touche **1•2** pour mémoriser les réglages du conducteur 1, ou de la touche **3•4** pour mémoriser les réglages du conducteur 2.

Nota : Aucun rappel de réglage mémorisé ne s'effectue si la touche **5•6**, **7•8** ou **9•0** est utilisée pour entrer un sixième chiffre.

Nota : Le code établi en usine ne peut pas être associé à un réglage mis en mémoire.

5. Les portes se verrouillent et se déverrouillent pour confirmer que la programmation est terminée.

Un code d'entrée personnalisé peut également être programmé au moyen du système MyFord Touch / MyLincoln Touch. Consultez le chapitre *MyFord Touch* ou *MyLincoln Touch*.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code programmé en usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression d'un code personnalisé

1. Entrez le code à cinq chiffres programmé en usine.

2. Appuyez brièvement sur la touche **1•2** du clavier dans un délai de cinq secondes.

3. Maintenez la touche **1•2** enfoncée pendant deux secondes. Vous devez exécuter cette étape dans les cinq secondes une fois l'étape 2 terminée.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à cinq chiffres programmé en usine fonctionne.

Fonction antibalayage

Le clavier passe en mode antibalayage si vous saisissez un code inexact à sept reprises (35 pressions consécutives sur les touches). Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée après :

- une période d'inactivité du clavier d'une minute;
- avoir appuyé sur le bouton de déverrouillage de la télécommande;
- avoir établi le contact;
- avoir déverrouillé le véhicule à l'aide de la clé intelligente.

Déverrouillage et verrouillage des portes

Pour déverrouiller la porte du conducteur : Entrez le code à 5 chiffres programmé en usine ou votre code personnalisé. Il ne doit pas s'écouler plus de cinq secondes entre chaque entrée. L'éclairage intérieur s'allume. **Nota :** Toutes les portes se déverrouillent si la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée. Consultez la section *Verrouillage et déverrouillage* ci-dessus dans ce chapitre.

Pour déverrouiller toutes les portes : Entrez le code programmé en usine ou votre code personnalisé, puis appuyez sur la touche **3•4** dans un délai de cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes : Maintenez les touches **7•8** et **9•0** enfoncées en même temps, avec la porte du conducteur fermée. Vous n'avez pas besoin de préalablement composer le code du clavier.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (SECURILOCK®)

Nota : Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : Les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez votre véhicule si un problème survient.

Nota : Ne laissez pas une clé à puce de rechange dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

Le système empêche le moteur de démarrer à moins que vous n'utilisiez une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du véhicule. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas faire démarrer le véhicule au moyen d'une clé à puce appropriée, une défaillance est survenue. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

Amorçage automatique

Votre véhicule se met en veille immédiatement après la coupure du contact.

Neutralisation automatique

Votre véhicule se met hors veille lorsque vous établissez le contact avec une clé codée.

Clés de rechange

Nota : Deux clés d'accès intelligent vous sont remises avec votre véhicule.

La clé intelligente fonctionne comme une clé programmée actionnant la serrure de la porte du conducteur et activant la fonction d'accès intelligent avec système de démarrage à bouton-poussoir, et comme une télécommande.

En cas de perte ou de vol de la clé d'accès intelligent de votre véhicule, vous devrez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne disposez pas d'une clé à puce supplémentaire. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez un concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation d'une clé d'accès intelligent supplémentaire

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre clés d'accès intelligent pour votre véhicule. Si vous souhaitez remplacer une clé intelligente déjà programmée par une nouvelle clé intelligente, ou si vous avez déjà programmé quatre clés intelligentes pour votre véhicule, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé et y apporter toutes les clés intelligentes pour effacer la programmation et les programmer de nouveau.

Vous devez avoir deux clés intelligentes déjà programmées dans le véhicule ainsi qu'une nouvelle clé intelligente non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés déjà programmées.

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure. Toutes les portes du véhicule doivent être fermées et demeurer fermées durant toute la procédure. Toutes les étapes doivent être terminées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Arrêtez et attendez au moins une minute avant de recommencer si certaines étapes ne sont pas effectuées dans l'ordre indiqué.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

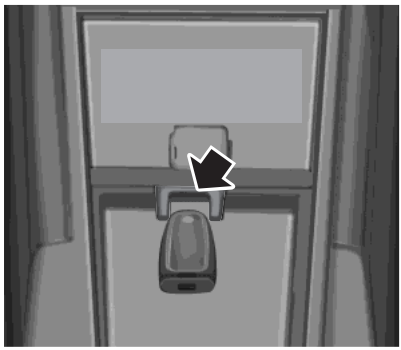

1. Placez la nouvelle clé intelligente non programmée dans la pochette à l'intérieur de la console centrale, en orientant les touches vers le bas.

2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique de la porte du conducteur ou du passager.

3. Appuyez brièvement une fois sur la pédale de frein.

4. Appuyez trois fois sur la commande de verrouillage électrique de la porte du conducteur ou du passager.

5. Appuyez brièvement une fois sur la pédale de frein. Le témoin du bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** doit se mettre à clignoter rapidement, indiquant l'entrée en mode de programmation et la confirmation de la présence dans l'habitacle des deux clés intelligentes programmées.

6. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** dans un délai d'une minute. Un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer que la nouvelle clé intelligente a été programmée.

7. Retirez la clé intelligente de la pochette de la console centrale, puis appuyez sur le bouton de déverrouillage de la clé intelligente nouvellement programmée pour quitter le mode de programmation.

8. Vérifiez que les fonctions d'entrée sans clé sont fonctionnelles (appuyez sur les touches de verrouillage et de déverrouillage, en vous assurant de terminer par la touche de déverrouillage) et que le moteur démarre.

ALARME ANTIVOL

Le système vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule.

Les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit jusqu'à 10 fois si :

- une porte, le capot ou le coffre est ouvert sans utiliser le clavier, la télécommande ou la télécommande d'accès intelligent;
- le contact est établi à l'aide d'une clé non valide.

Apportez toutes les clés et les télécommandes chez un concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Mise en veille de l'alarme

Le système est prêt à être mis en veille chaque fois que vous coupez le contact. Verrouillez le véhicule pour mettre l'alarme en veille.

Les clignotants clignotent une fois après le verrouillage du véhicule pour indiquer que l'alarme est en mode pré-armé. Elle est entièrement armée dans un délai de 20 secondes.

Désarmement de l'alarme

Pour désarmer l'alarme, effectuez l'une des opérations suivantes :

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes dans les 20 secondes du mode pré-armé.
- Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.
- Entrez dans le véhicule à l'aide du système de clé intelligente.
- Appuyez sur le bouton de détresse de la télécommande. Le système d'alarme demeure armé, mais cette action désactive l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme retentit.

Nota : Si la porte du conducteur est déverrouillée à l'aide d'une clé, un carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte et un message s'affiche à l'écran d'information. Vous disposerez alors de 12 secondes pour désarmer l'alarme selon l'une des méthodes décrites précédemment, sinon l'alarme se déclenchera.

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : assurez-vous d'être assis correctement. consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.

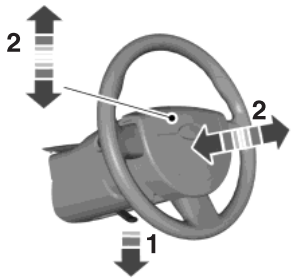

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.

3. Verrouillez la colonne de direction.

Colonne de direction à inclinaison et réglage télescopique à commande électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Nota : assurez-vous d'être assis correctement. Consultez la section *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.

Utilisez la commande intégrée sur le côté de la colonne de direction pour régler la position.

Pour régler les positions suivantes :

- inclinaison : appuyez sur la partie supérieure ou inférieure de la commande.
- telescopique : appuyez sur la partie avant ou arrière de la commande.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Lorsque vous coupez le contact, la colonne de direction se déplace totalement vers le haut et l'avant pour permettre de sortir aisément du véhicule. La colonne reprend sa position initiale lorsque le contact est établi. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Consultez la section *Généralités* dans le chapitre *Écrans d'information*.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Vous pouvez mémoriser et rappeler la position de la colonne de direction au moyen de la fonction de mise en mémoire. Consultez le chapitre *Sièges*.

Si vous appuyez sur la commande de réglage pendant le rappel des réglages mémorisés, l'opération de rappel est annulée. La colonne de direction réagit alors à la commande de réglage.

Pour éviter d'endommager la colonne de direction, la course de la colonne de direction s'arrête juste avant d'atteindre sa butée. Une nouvelle limite de course s'enregistre si la colonne de direction rencontre un obstacle lors de l'inclinaison ou du réglage télescopique.

Pour rétablir la limite de course d'origine de la colonne de direction :

1. Vérifiez que rien ne fait obstacle au déplacement de la colonne ou du volant de direction.

2. Appuyez sans relâcher sur la commande de la colonne de direction jusqu'à ce que la colonne s'immobilise.

3. Appuyez de nouveau sur la commande de la colonne de direction sans la relâcher. La colonne pourra se remettre en mouvement.

4. Continuez d'appuyer sur la commande deux secondes après l'immobilisation de la colonne.

5. Répétez pour chaque direction de déplacement au besoin.

Vous avez réinitialisé la position de fin de course.

COMMANDE AUDIO

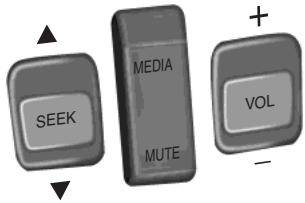

SEEK (recherche automatique) : appuyez sur cette touche pour sélectionner la station mise en mémoire ou la piste suivante ou précédente. Maintenez enfoncée cette touche pour sélectionner la bande de fréquences suivante ou précédente ou pour rechercher dans une piste.

MEDIA : appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.

MUTE (sourdine) : appuyez sur cette touche pour mettre la radio en sourdine.

VOL (volume) : appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer le volume.

COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

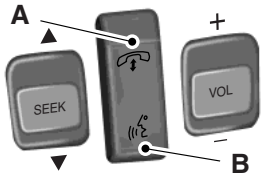

A. Mode téléphone
B. Reconnaissance vocale

Consultez le chapitre *Système MyLincoln Touch*.

RÉGULATEUR DE VITESSE

Type 1

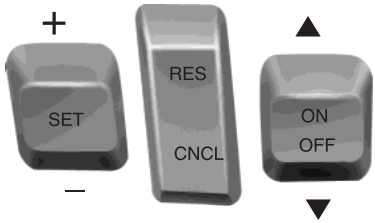

Type 2

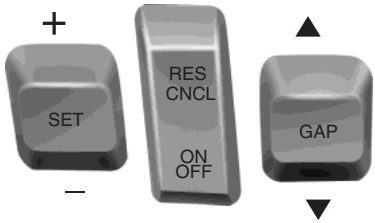

Consultez le chapitre *Régulateur de vitesse* pour de plus amples renseignements concernant cette fonction.

COMMANDE DE L'ÉCRAN D'INFORMATION

Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Fonctions de la commande de l'écran du tableau de bord

Utilisez cette commande pour régler le côté droit de l'écran du tableau de bord. Naviguez entre les options de l'écran et appuyez sur le bouton **OK** pour sélectionner. Consultez le chapitre *Système MyLincoln Touch*.

VOLANT CHAUFFÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Consultez le chapitre *Système MyLincoln Touch*.

ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : Dégivrez complètement le pare-brise par temps de gel avant d'activer les essuie-glaces de pare-brise.

Nota : Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de passer votre véhicule dans un lave-auto.

Nota : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.

Nota : Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.

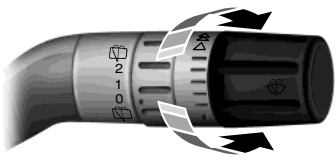

Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse des essuie-glaces.

Appuyez sur le levier vers le bas et relâchez-le pour obtenir un seul balayage des essuie-glaces.

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule (selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue si la fonction de balayage intermittent est sélectionnée.

ESSUIE-GLACES À CAPTEUR DE PLUIE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Un balayage ou un essuyage irrégulier ou inopiné pourrait se produire lorsque les routes sont mouillées. Abaissez la sensibilité, passez au mode de balayage normal ou à haute vitesse, ou désactivez les essuie-glaces afin de réduire l'essuyage.

Nota : Désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto automatique.

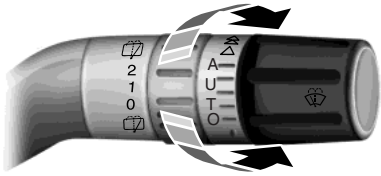

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité à un des réglages d'intervalle d'humidité. Les essuie-glaces s'activent seulement en cas de détection d'humidité sur le pare-brise. La vitesse des essuie-glaces varie selon la quantité d'humidité détectée sur le pare-brise et le réglage de sensibilité. Le balayage des essuie-glaces se poursuit tant que la présence d'humidité est détectée.

Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction au moyen de l'écran d'information.

Gardez l'extérieur du pare-brise propre, surtout la zone autour du rétroviseur intérieur où le capteur est situé, sinon le rendement du capteur pourrait être compromis.

LAVE-GLACES DE PARE-BRISE

Nota : Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer deux balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise. Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

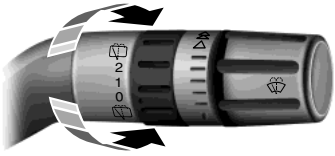

Tournez la commande pour sélectionner les positions suivantes :

2 — Balayage intermittent (pause la plus courte entre les balayages).

1 — Balayage intermittent (pause la plus longue entre les balayages).

0 — Hors fonction.

Tournez la commande et maintenez-la à la position supérieure ou inférieure pour activer le lave-glace de lunette arrière. La commande retourne automatiquement à la position **2** ou **0** lorsque vous la relâchez.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

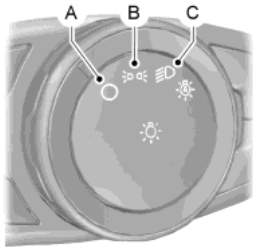

A. Hors fonction

B. Feux de position, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière

C. Phares

Feux de route

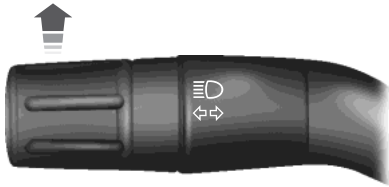

Poussez le levier en avant pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier en avant ou tirez le levier vers vous pour éteindre les feux de route hors fonction.

Avertisseur optique

•Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.

COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES

AVERTISSEMENT : Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Lorsque la commande d'éclairage se trouve en position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour ajuster la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, il possède également la fonction d'*allumage des phares asservi aux essuie-glaces*. L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. Il s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

- En mode bruine;
- Lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage.
- Si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Nota : Si la commande automatique des phares ou des essuie-glaces est en fonction, les feux de croisement s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en mode continu.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU GROUPE D'INSTRUMENT

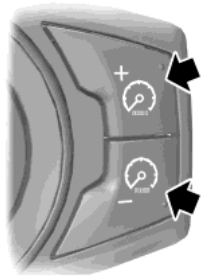

Appuyez sur ces touches à plusieurs reprises ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à ce que le niveau voulu soit atteint.

Nota : Dans l'afficheur multimessage de haut niveau seulement, un message contextuel s'affiche pour indiquer la progression de l'atténuement du rhéostat. Cette progression varie également en fonction de l'atténuement du rhéostat lorsqu'il fait jour ou lorsqu'il fait nuit.

Nota : Si la batterie est débranchée ou déchargée, ou si une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage règle automatiquement les composants allumés au réglage maximal.

TEMPORISATION DES PHARES

Vous pouvez choisir un délai de temporisation des phares jusqu'à deux minutes après la coupure du contact.

Suivez les étapes ci-dessous pour modifier le délai de temporisation (les étapes 1 à 6 doivent être effectuées dans un délai de 10 secondes) :

1. Coupez le contact.
2. Tournez la commande d'éclairage à la position de commande automatique des phares.
3. Tournez la commande d'éclairage à la position Hors fonction.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact.
6. Tournez la commande d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Les phares et les feux de position s'allument.

7. Tournez la commande d'éclairage à la position Hors fonction lorsque le délai de temporisation souhaité est atteint. Les phares et les feux de position s'éteignent. Vous pouvez régler le délai de sortie des phares à l'un des réglages suivants :

- Hors fonction
- 10 secondes
- 20 secondes
- 120 secondes

Nota : Vous pouvez également régler le délai de temporisation au moyen des commandes de l'écran du tableau de bord. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares à une intensité réduite (véhicules équipés de phares à halogène) ou allume les antibrouillards avant (véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité).

Pour mettre le système en fonction, suivez les étapes suivantes :

1. Établissez le contact.

2. Placez la commande d'éclairage à la position Hors fonction, de commande automatique des phares ou de feu de position.

3. Assurez-vous que le levier sélecteur de la boîte de vitesses n'est pas à la position P (stationnement).

4. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré.

ANTIBROUILLARDS AVANT

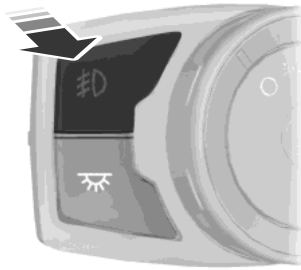

Les antibrouillards peuvent être allumés lorsque la commande d'éclairage est à la position phares, feux de position ou commande automatique des phares.

PHARES ADAPTATIFS (selon l'équipement)

Le faisceau des phares se déplace dans le même sens que le volant afin d'améliorer la visibilité dans les virages.

A. Sans phares adaptatifs

B. Avec phares adaptatifs

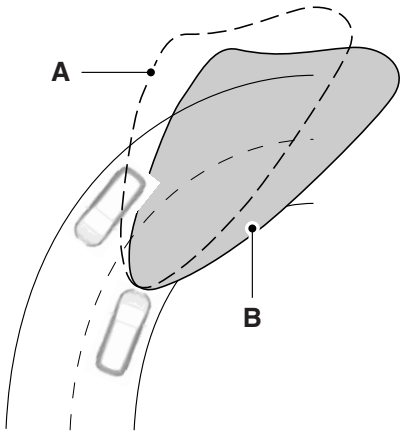

Le système ne fonctionne qu'avec le commutateur d'éclairage sur la position commande automatique des phares.

Nota : Il s'écoule deux à cinq secondes avant le déclenchement du fonctionnement du système des phares adaptatifs lorsque le véhicule roule.

Nota : Le système ne s'active qu'à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Le système possède une fonction d'autovérification au démarrage. Au démarrage du moteur, les phares balayent de gauche à droite, puis reviennent au point milieu pour signaler au conducteur le bon fonctionnement du système.

CLIGNOTANTS

Le levier des clignotants ne se verrouille pas mécaniquement dans la position vers le haut ou vers le bas lorsqu'il est activé. L'activation de la commande des clignotants et l'annulation sont électroniques.

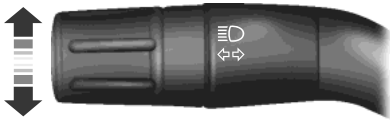

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.
- Poussez le levier de nouveau dans un des deux sens pour annuler manuellement le fonctionnement des clignotants.

Nota : Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter les clignotants trois fois seulement afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Commande du plafonnier

Sans antibrouillards

Avec antibrouillards

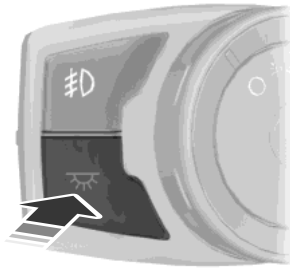

Utilisez cette commande pour allumer manuellement le plafonnier.

- Appuyez sur la commande. Cette action a pour effet d'allumer l'éclairage d'accueil. L'éclairage demeure allumé jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur la commande.

Lampes de lecture de la première rangée (selon l'équipement)

Pour allumer les lampes de lecture, appuyez sur le rebord extérieur de la lentille transparente. Les lampes de lecture de la première rangée s'allument lorsque :

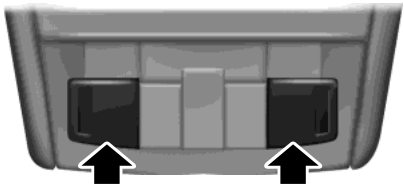

- une porte est ouverte;
- le bouton de plafonnier sur le tableau de bord est activé;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Plafonniers-lampes de lecture (selon l'équipement)

Le plafonnier s'allume lorsque :

- une porte est ouverte;
- le bouton de plafonnier sur le tableau de bord est activé;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

Les lampes de lecture s'allument lorsque vous appuyez sur les interrupteurs situés d'un côté ou de l'autre de la lentille.

Lampe d'accueil arrière

Les lampes d'accueil situées dans l'aire de chargement arrière s'allument lorsque :

- une porte est ouverte;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

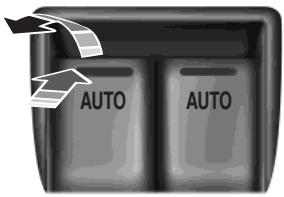

Appuyez sur les commutateurs ou relevez-les pour actionner les glaces.

- Appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour ouvrir la glace.
- Relevez le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace.

Turbulence causée par une glace arrière ouverte

Il est possible que vous entendiez un bruit de battement lorsqu'une glace arrière ou les deux sont ouvertes. Vous pouvez réduire ce bruit en abaissant une des glaces avant d'environ 5 à 8 cm (2 à 3 po).

Commande à impulsion (glaces avant)

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer automatiquement la glace.

Appuyez sur le commutateur ou relevez-le complètement, puis relâchez-le. La glace s'ouvre ou se ferme complètement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

Fonction d'ouverture de toutes les glaces

Nota : Le contact doit être coupé et l'alimentation prolongée des accessoires désactivée pour que cette fonction soit disponible.

Maintenez le bouton de déverrouillage de la télécommande enfoncé pour entamer l'ouverture des glaces avant et l'ouverture du toit ouvrant en position d'aération (selon l'équipement). Relâchez le bouton dès que la glace se met en mouvement. Les glaces et le toit ouvrant transparent continueront à s'ouvrir.

Pour interrompre le mouvement, appuyez sur le bouton de déverrouillage ou de verrouillage de la télécommande.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT : Si vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures ou dommages au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez la commande avant qu'elle ne soit complètement fermée.

Temporisation des accessoires

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

Verrouillage des glaces

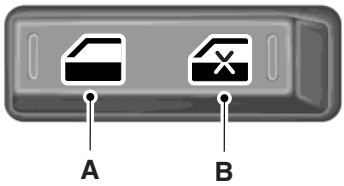

A. Déverrouillage
B. Verrouillage

Appuyez sur la commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule est en mouvement.

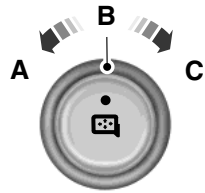

A. Rétroviseur gauche
B. Hors fonction
C. Rétroviseur droit

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Assurez-vous d'engager complètement le rétroviseur dans son support lorsque vous le retournez dans sa position initiale.

Rétroviseur extérieur chauffant

Les rétroviseurs extérieurs chauffants se mettent en marche avec la lunette arrière chauffante. Consultez la section *Glaces et rétroviseurs chauffants* dans le chapitre *Chauffage et climatisation*.

Rétroviseurs à mémoire

Vous pouvez mémoriser et rappeler les positions de rétroviseur au moyen de la fonction de mise en mémoire. Consultez la section *Fonction de mise en mémoire* dans le chapitre *Sièges*.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Lorsque la fonction antiéblouissement à réglage automatique du rétroviseur intérieur est activée, le rétroviseur extérieur du côté conducteur s'atténue automatiquement.

Rétroviseurs-signaux (selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier du rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Rétroviseurs grand angle intégrés (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un miroir convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changez de voie avec soin.

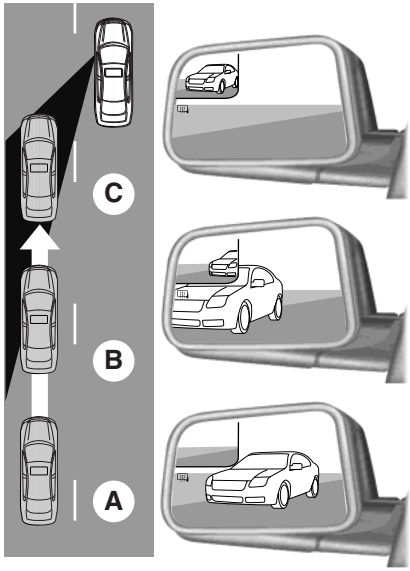

L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

Système de surveillance des angles morts (BLIS®) (CTA) avec alerte de circulation transversale (selon l'équipement)

Consultez la section *Système de surveillance des angles morts (BLIS®) avec alerte de circulation transversale* dans le chapitre *Systèmes d'aide à la conduite*.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule se déplace.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Certains rétroviseurs sont munis également d'un second point de pivotement. Ceci vous permet de déplacer la tête du rétroviseur verticalement et latéralement.

Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique

Nota : N'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur. Le rendement du rétroviseur pourrait être compromis. Un passager assis à la place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement lorsque des lumières vives sont détectées derrière votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

PARE-SOLEIL

Tige coulissante

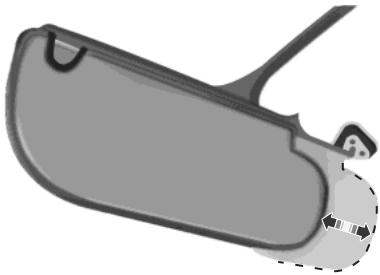

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Rétractez le pare-soleil avant de le replacer vers le pare-brise et de le ranger.

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil

Levez le volet pour activer l'éclairage du miroir.

TOIT PANORAMIQUE (VISTA ROOF®) ET ÉCRANS PARE-SOLEIL ÉLECTRIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas actionner le toit panoramique (Vista Roof®) et les écrans pare-soleil électriques. Ils risqueraient de se blesser gravement.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit panoramique (Vista Roof®) et les écrans pare-soleil à commande électrique, assurez-vous que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de leur ouverture.

Nota : Pour éviter d'endommager les écrans pare-soleil ou de provoquer une anomalie, ne tentez pas de déplacer manuellement les écrans pare-soleil. Les agrafes des glissières des écrans pare-soleil sont conçues pour que la traverse de pare-soleil puisse se détacher sous l'effet d'une contrainte excessive du mécanisme. En pareil cas, il suffit de réenclencher les extrémités de la traverse pour que le système fonctionne à nouveau. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir les directives appropriées sur le fonctionnement, le diagnostic ou la réparation du toit ouvrant ou des pare-soleil.

Nota : Si le toit ouvrant est actionné excessivement, les moteurs du panneau vitré et des écrans pare-soleil passeront en mode de fonctionnement de protection (fonctionnement intermittent manuel) afin de prévenir la surchauffe ou les dommages au moteur. Les moteurs reprennent leur mode de fonctionnement normal après une période d'attente donnée.

Les commandes du toit ouvrant et des écrans pare-soleil sont situées sur la console au pavillon.

Le toit ouvrant et les écrans pare-soleil sont munis d'une commande d'ouverture et de fermeture rapide. Pour interrompre le mouvement durant l'ouverture ou la fermeture rapide, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Ouverture des écrans pare-soleil et du toit ouvrant

Nota : Le toit ouvrant ne s'ouvre qu'après l'ouverture complète des écrans pare-soleil.

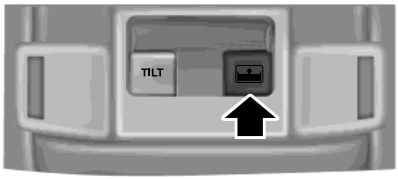

Appuyez brièvement sur la commande pour ouvrir les écrans pare-soleil. Les écrans pare-soleil avant et arrière s'ouvrent simultanément.

Appuyez brièvement sur la commande pour ouvrir le toit ouvrant. Le toit ouvrant s'arrêtera juste avant d'atteindre la position d'ouverture complète.

Nota : Cette position permet de réduire le grondement du vent parfois présent lorsque le toit ouvrant transparent est entièrement ouvert.

Enfoncez de nouveau brièvement la touche pour l'ouvrir complètement.

Fermeture du toit ouvrant et des écrans pare-soleil

Nota : Les écrans pare-soleil ne se ferment qu'après la fermeture complète du toit ouvrant.

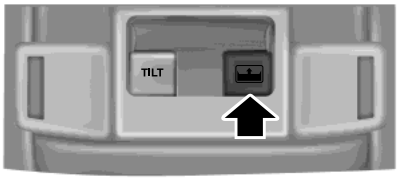

Tirez et relâchez la commande. Le toit ouvrant s'arrêtera juste avant d'atteindre la position de fermeture complète. Tirez la commande de nouveau et maintenez-la dans cette position pour fermer complètement le toit ouvrant.

Tirez la commande, puis relâchez-la pour fermer les écrans pare-soleil. Les écrans pare-soleil s'arrêteront juste avant d'atteindre la position de fermeture complète. Tirez la commande de nouveau et maintenez-la dans cette position pour fermer complètement les écrans pare-soleil.

Position d'aération du toit ouvrant

Appuyez brièvement sur la commande **TILT** (inclinaison) pour placer le toit ouvrant en position d'aération. Tirez la commande **TILT** et maintenez-la dans cette position pour fermer le toit ouvrant.

INDICATEURS

Tableau de bord illustré avec unités de mesure standard (tableaux métriques similaires).

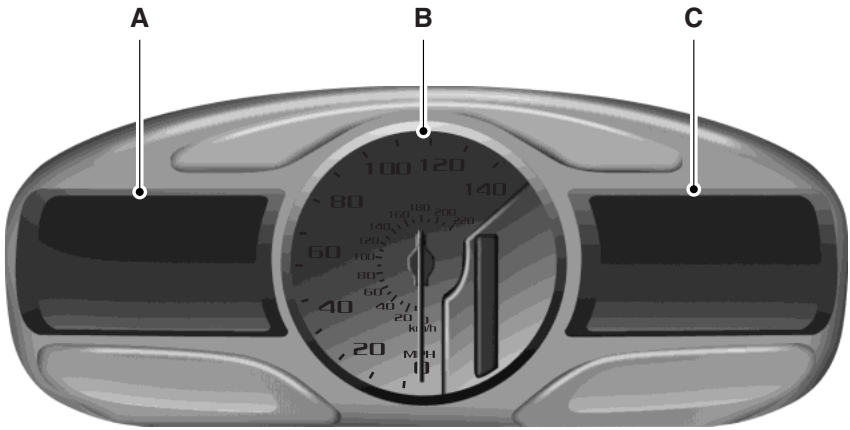

A. Écran d'information gauche. Consultez la section *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

B. Indicateur de vitesse

C. Écran d'information droit. Consultez le chapitre *Système MyLincoln Touch™* pour obtenir de plus amples renseignements.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Ces témoins et ces indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Plusieurs témoins s'allument au démarrage du moteur pour vérifier leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins (pictogrammes) sont de type reconfigurable. Ces indicateurs s'affichent à l'écran d'information et fonctionnent comme les témoins normaux, mais ne s'affichent pas au démarrage.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (selon l'équipement) (pictogramme)

Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du régulateur :

- activé (lumière grise) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.
- Engagé (lumière verte) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est engagé. Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

Témoin des sacs gonflables

Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Témoin du système de freins antiblocage

Si le témoin du système de freins antiblocage demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein soit également allumé.

Témoin du circuit de freinage

Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement lorsque le contact est établi avant le démarrage du moteur, ou lorsque le commutateur d'allumage passe de la position contact à Démarrage, ou lorsque le frein de stationnement est serré pendant que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites, se traduisant par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Témoin du circuit de charge (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

Clignotant

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

Témoin de porte ouverte (pictogramme)

Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et une des portes n'est pas complètement fermée.

Témoin de pression d'huile du moteur (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile du moteur chute sous la plage normale de fonctionnement.

Témoin de température du liquide de refroidissement (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

Témoin de fonction d'assistance en côte (selon l'équipement) (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque la fonction d'assistance en côte est activée.

Témoin d'affichage tête haute (selon l'équipement)

Un faisceau lumineux rouge s'allume dans le pare-brise dans certains cas lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif ou le système d'avertissement de collision. Elle s'allume momentanément lorsque vous démarrez votre véhicule pour vous assurer que l'affichage fonctionne.

Témoin de feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont allumés.

Témoin de bas niveau de carburant (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir de carburant est vide ou presque vide.

Témoin de basse pression des pneus

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Dès l'instant où le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de bas niveau de liquide lave-glace (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de feux de stationnement (pictogramme)

Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de position.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur ou de puissance réduite

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie a été détectée dans le groupe motopropulseur ou dans la traction intégrale. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de ceinture de sécurité

Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité (Belt-Minder®) retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

Témoin d'anomalie du moteur

Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin du régulateur de vitesse (selon l'équipement) (pictogramme)

Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du régulateur :

- Activé (lumière grise - type 1 et type 2) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.
- Engagé (témoin gris - type 1, témoin vert - type 2) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse est engagé. Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

Témoin du système d'antidérapage

Ce témoin s'affiche lorsque le dispositif antilacet (AdvanceTrac®) ou le système antipatinage est activé. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate.

Témoin de désactivation du système d'antidérapage

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet (AdvanceTrac®) ou le système antipatinage est désactivé par le conducteur.

AVERTISSEMENTS SONORES ET INDICATEURS

Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position arrêt ou accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

Alerte d'entrée sans clé (selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que vous conduisez le véhicule. Si le carillon avertisseur reste activé une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système par votre concessionnaire autorisé.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur pouvant affecter l'utilisation des appareils électroniques en conduisant.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Boutons de l'écran d'information

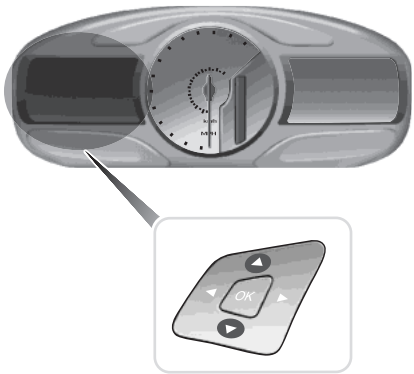

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner et confirmer un réglage ou des messages.

Les petits carrés dans le coin supérieur droit affichent les différents niveaux de menu et l'emplacement où vous vous trouvez dans les niveaux de menu.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Mode d'affichage
- Trajet 1 et 2

- Consommation de carburant
- Aide au conducteur
- Réglages

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur le bouton OK pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la touche fléchée de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Mode d'affichage

Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Mode d'affichage				
Mode d'affichage	†Option 1	Option 2	Option 3	†Option 4
XXX km (mi) avant épuisement du carburant	X			
Compte-tours à barres	X			X
Compte-tours rond		X	X	
Indicateur de température du liquide de refroidissement			X	
Traction intégrale intelligente				X
Indicateur de carburant	Toujours présent			
Compteur kilométrique total (coin inférieur gauche)	Toujours présent			
†Vous pouvez aussi choisir d'afficher seulement l'indicateur de carburant dans ce mode. Consultez *Affichage > Affichage de l'indicateur* qui se trouve dans le tableau sous la section *Réglages* plus loin dans ce chapitre.				
Peu importe le mode d'affichage choisi, le tableau de bord passe au compte-tours rond, s'il n'est pas déjà sélectionné, lorsque la boîte de vitesses automatique (SelectShift Automatic™) est activée. Après l'affichage du compte-tours rond, d'autres modes d'affichage avec le compte-tours à barres peuvent également être choisis.				

- Autonomie XXX km (mi) : indique le niveau de carburant approximatif avant l'épuisement du carburant dans le réservoir. Il s'agit d'une valeur dynamique qui peut être modifiée (augmentée ou réduite) selon le style de conduite.

- Jauge de carburant : indique la quantité approximative de carburant qui reste dans le réservoir. L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Lorsque le niveau de carburant devient trop bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur ambre. Lorsque le niveau de carburant devient extrêmement bas, l'indicateur de niveau passe à la couleur rouge. **Nota :** Lorsqu'un MyKey® est utilisé, les avertissements de bas niveau de carburant s'affichent plus tôt. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.
- Compte-tours à barres ou rond : indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur. Pendant l'utilisation de la boîte de vitesses automatique (SelectShift Automatic™), le rapport courant sélectionné s'affiche à l'écran.
- Thermomètre du liquide de refroidissement : Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.
- Transmission intégrale (selon l'équipement) affiche la répartition de l'énergie entre les roues avant et arrière. Plus la zone est remplie, plus la valeur du couple envoyé aux roues avant ou arrière est élevée.

Trajet 1 et 2

<table>
<tr><th colspan="2">Trajet 1 et 2</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Trajet 1 et 2</td><td>Distance parcourue</td></tr>
<tr><td>Consommation moyenne</td></tr>
<tr><td>Temps écoulé depuis le départ</td></tr>
<tr><td>Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser</td></tr>
<tr><td colspan="2">Quantité estimée de carburant consommé</td></tr>
<tr><td colspan="2">Compteur kilométrique total (coin inférieur gauche)</td></tr>
<tr><td colspan="2">Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.</td></tr>
</table>

- Distance parcourue – Indique la distance de trajet parcourue.
- Consommation moyenne de carburant – Indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Temps écoulé depuis le départ – La minuterie s'arrête lorsque le contact est coupé et se remet en marche au redémarrage du moteur.
- Consommation estimative de carburant – Indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet donné.
- Temps écoulé depuis le départ – La minuterie s'arrête lorsque le contact est coupé et se remet en marche au redémarrage du moteur.

Consommation de carburant

Utilisez les touches fléchées de gauche ou de droite pour choisir l'affichage d'économie de carburant souhaité.

Consommation de carburant		
Consommation de carburant	Consommation instantanée de carburant	XX. Historique de carburant minimum
Consommation de carburant instantanée	x	
Consommation de carburant sur une période de 30 minutes		x
Consommation moyenne en l/100 km	Toujours présent	
Autonomie XXX km (milles)	Toujours présent	
Compteur kilométrique total (coin inférieur gauche)		
Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser les données relatives à la consommation de carburant actuellement affichées.		

- Consommation instantanée de carburant : Cet affichage indique un graphique visuel de votre consommation instantanée de carburant.
- XX. Historique de carburant minimum : Cet écran affiche un tableau à barres de votre historique de carburant.

Aide au conducteur

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages des dispositifs d'aide au conducteur.

Nota : Certains éléments sont facultatifs et peuvent ne pas s'afficher.

Aide au conducteur		
Antipatinage — coché activé (par défaut) / décoché désactivé		
Angle mort — coché activé (par défaut) / décoché désactivé		
Avertissement de collision	Sensibilité	Élevée / Normale / Basse
Trafic transversal — coché activé (par défaut) / décoché désactivé		
Régulateur de vitesse	Adaptatif ou Normal	
Aide au stationnement arrière — coché activé (par défaut) / décoché désactivé		
Dispositif antilouvoiement — coché activé (par défaut) / décoché désactivé		

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes sélections de réglages conducteur.

Nota : Certains éléments sont facultatifs et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages			
Véhicule	Calcul de l'autonomie de carburant	Normal ou Remorquage	
	Entrée/Sortie facile — coché activé (par défaut) / décoché désactivé		
	Éclairage	Temporisation de la commande automatique des phares	Hors fonction ou nombre de secondes
	Serrures	Verrouillage automatique des portes — coché activé (par défaut) / décoché désactivé	
		Déverrouillage automatique — coché activé (par défaut) / décoché désactivé	
		Déverrouillage à distance	Toutes les portes ou Porte du conducteur
	Commande de menu	Standard / Mémoire activée (consultez la section *Commande de menu* plus loin dans ce chapitre)	
	Réinit. durée huile	Régler à XXX % — Maintenir OK pour remettre à zéro	
	Hayon à commande électrique	Activer ou désactiver	
	Démarrage à distance	Chauffage et climatisation	Automatique / Derniers réglages
		Sièges et volant ou sièges avant	Automatique, hors fonction
		Durée	5 / 10 / 15 minutes
		Système — coché activé (par défaut) / décoché désactivé	
	Glaces	Ouverture ou fermeture à distance	
	Essuie-glaces	Balayage supplémentaire — coché activé (par défaut) / décoché désactivé	
		Détection de pluie — coché activé (par défaut) / décoché désactivé	
		Essuie-glace arrière — coché activé (par défaut) / décoché désactivé	

Réglages (suite)		
*Dispositif MyKey	Créer une clé MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer un dispositif MyKey.
	Assistance 911	Toujours en fonction / Sélection par l'utilisateur
	Antipatinage	Toujours en fonction / Sélection par l'utilisateur
	Vitesse maximale	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction
	Avertissement de vitesse	Sélectionnez la vitesse souhaitée ou hors fonction
	Limiteur volume	En fonction / Hors fonction
	Effacer MyKey	Tenir OK pour effacer tous MyKeys

*Certaines options du dispositif MyKey s'affichent seulement si un MyKey est programmé.

Réglages (suite)		
Affichage	Distance	Milles et GAL / / km/l
		L/100 km
		km/L
	Affichage de jauge	Jauge de carburant ou carburant + compte-tours
	Langue	Choisissez la langue qui vous convient — Appuyez sur OK sans relâcher pour confirmer
	Température	Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F)

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options du véhicule, certains messages ne seront pas affichés ou disponibles sur votre véhicule. Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront effacés automatiquement après un court moment. Certains messages doivent être confirmés avant que vous ne puissiez accéder aux menus.

Témoins de message : certains messages sont accompagnés d'un pictogramme particulier lié au système.

Messages du régulateur de vitesse adaptatif	Action et description
Régulation vitesse adaptative fonct. défectueux	Affiché lorsqu'un mauvais fonctionnement du radar empêche le régulateur de vitesse adaptatif de s'engager.
Régulation vitesse adaptative non disponible	S'affiche lorsque de telles conditions existent de sorte que le régulateur de vitesse adaptatif ne peut fonctionner correctement.
Régul. vit. adapt. non disponible Capteur bloqué	Ce message s'affiche lorsque le radar est obstrué par une mauvaise visibilité causée par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.

Messages du système antipatinage ou du dispositif antilacet (AdvanceTrac®)	Action et description
Service requis AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilacet (AdvanceTrac®) a détecté un état qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Antipatinage Arrêt	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antipatinage a été désactivé par le conducteur.
Oscill. remorque Réduire la vitesse	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilouvoiement a détecté un louvoiement de la remorque.

Messages d'alarme/sécurité	Action et description
Pour arrêter l'alarme démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque le périmètre du système d'alarme est activé et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position démarrage ou contact avant que le carillon de 12 secondes n'expire.

Messages de traction intégrale	Action et description
AWD arrêt	Ce message s'affiche lorsque la traction intégrale s'est automatiquement désactivée par autoprotection. Cette situation survient lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte ou lorsque le système surchauffe. Le fonctionnement normal de la traction intégrale sera rétabli après avoir roulé sur une courte distance avec une roue normale ou une fois que le système s'est refroidi.
Vérifier AWD	Ce message s'affiche et le témoin d'anomalie de commande d'accélérateur-boîte de vitesses-traction intégrale s'allume lorsqu'une anomalie a été détectée dans la traction intégrale. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages de batterie et de circuit de charge	Action et description
Vérifier circuit de charge	Ce message s'affiche lorsque le circuit de charge requiert une intervention. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Couper le courant pour économiser la batterie	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détermine que : • la charge de la batterie est faible ou • l'allumage a été laissé sur la position accessoires ou sur la position contact avec le moteur hors fonction pendant approximativement 45 minutes. Mettez le commutateur d'allumage à la position arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que le véhicule a démarré et que l'état de charge de la batterie a repris toute sa puissance. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de récupérer rapidement sa pleine charge.
Mode transport Contactez le concessionnaire	Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Mode d'usine Contactez le concessionnaire	Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages BLIS®	Action et description
Angle mort non disponible Capteur bloqué	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts/de la circulation transversale sont obstrués. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Défaillance du système d'angle mort	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système d'information sur les angles morts survient. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Circul. transv. non disponible Capteur bloqué	Ce message s'affiche lorsque les capteurs des systèmes de surveillance des angles morts/de la circulation transversale sont obstrués. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Défaillance du système de circul. transversale	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système d'alerte de circulation transversale survient. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Véhic. en circ. transv. venant de la X	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance des angles morts avec alerte de circulation transversale (CTA) fonctionne et détecte un véhicule.

Messages de circuit de freinage	Action et description
Niveau liquide frein bas	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement.
Vérifier le système de freins	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage requiert une intervention. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages de circuit de freinage	Action et description
Frein parking verrouillé	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur est en marche et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez dès que possible avec votre concessionnaire autorisé.

Messages du système d'avertissement de collision	Action et description
Alerte collision non disponible	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le système d'avertissement de collision. Le système sera désactivé. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision non disponible Capteur bloqué	Ce message s'affiche lorsque le système d'avertissement de collision est obstrué par une mauvaise visibilité causée par le mauvais temps ou par une accumulation de glace, de boue ou d'eau devant le radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision fonctionnement défectueux	Ce message s'affiche lorsqu'une anomalie du système survient avec le système d'avertissement de collision. Le système sera désactivé. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Anomalie affich. avert. de collision	Ce message s'affiche lorsque l'affichage du système d'avertissement de collision présente une anomalie de système. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages de porte	Action et description
Porte x ouverte	Ce message s'affiche lorsqu'une des portes n'est pas complètement fermée.
Hayon ouvert	Ce message s'affiche lorsque le hayon est mal fermé.

Messages concernant le carburant	Action et description
Vérifier admission d'essence	Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
Bas niveau essence XXX mi/km autonomie	Ce message s'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

Messages de clé et de système de clé intelligente	Action et description
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche lorsque la clé d'accès intelligent n'est pas détectée par le système dans les trois cas suivants : •Le bouton démarrage-arrêt est enfoncé dans le but de faire démarrer le moteur ou de sélectionner une position d'allumage. •Le moteur tourne et une porte est ouverte puis refermée. •Le véhicule roule à plus de 16 km/h (10 mi/h) pour la première fois après le démarrage.
Clé programmée Total de x clés	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé intelligente additionnelle, lorsqu'une clé intelligente est programmée pour le système.

Messages de clé et de système de clé intelligente	Action et description
Nombre maximum de clés programmées	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés additionnelles lorsque le nombre maximum de clés programmées a été atteint.
Appuyer sur le frein pour démarrer	Ce message s'affiche lorsque le bouton démarrage-arrêt est enfoncé et que le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein. Ce message rappelle au conducteur qu'il doit enfoncer la pédale de frein lorsqu'il appuie sur le bouton démarrage-arrêt pour lancer le moteur.
Redémarrez maintenant ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque le bouton démarrage-arrêt est enfoncé pour arrêter le moteur et qu'aucune clé intelligente n'est détectée dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	Ce message s'affiche lorsque l'allumage du véhicule est à la position accessoires.
Défaillance du système de démarrage	Ce message s'affiche pour indiquer la présence d'un problème du système de démarrage de votre véhicule. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Messages d'entretien	Action et description
Pression d'huile moteur BASSE	Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, communiquez avec votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible.
Changement d'huile du moteur bientôt	Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est de 10 % ou moins.

Messages d'entretien	Action et description
Changement d'huile nécessaire	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.
Surchauffe du réfrigérant du moteur	Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée.
Niveau liquide lavage bas	Ce message indique que le réservoir de liquide lave-glace est vide aux trois quarts. Vérifiez le niveau du liquide lave-glace.
Direction Fonct. défectueux Révision immédiate	Ce message s'affiche lorsque la direction doit être réparée. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Direction assistée Révision maintenant	Ce message s'affiche lorsque la direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Direction assistée Révision maintenant	Le système de direction assistée a détecté une condition dans le dispositif de direction assistée qui exige des réparations immédiates. Consultez votre concessionnaire autorisé.
Direction assistée Défaillance d'assistance	Le système de direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Messages MyKey®	Action et description
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey®.
MyKey non créé	Ce message s'affiche pendant la programmation de la clé lorsque le dispositif MyKey® ne peut pas être programmé.
Vitesse limitée à xx mi/h/km/h	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey® est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.

Messages MyKey®	Action et description
Véhicule près de vitesse maximum sur MyKey	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey® est utilisée, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
Véhicule près de vitesse maximum sur MyKey	S'affiche lorsqu'une fonction MyKey® est utilisée, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
Vérifier vitesse Conduite prudente	Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey® est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée.
Boucler les ceintures pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé et que le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité (Belt-Minder®) est activé.
Programmation de clé impossible	Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux dispositifs MyKey déjà existants.

Messages de sonar de recul	Action et description
Vérifier l'assistant parking	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que le sonar de recul est hors fonction.
Vérifier l'assistant parking arrière	Ce message s'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que le sonar de recul est hors fonction.
Assist. parking AR Marche Arrêt	Affiche l'état du sonar de recul.

Message du capteur de poids du passager	Action et description
Enlever objets près siège du passager	Ce message s'affiche quand des objets se trouvent près du siège du passager. Une fois que les objets ont été retirés, si l'avertissement demeure affiché ou continue de s'afficher, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Messages de rappel	Action et description
Direction verrouillée Tourner le volant pour déverrouiller	Ce message s'affiche lorsque vous devez tourner le volant pour déverrouiller la direction.
Engager position stationn.	Ce message s'affiche lorsque le moteur est coupé et que le levier sélecteur ne se trouve pas à la position P (stationnement).
Moteur en marche	Affiché lorsque la porte conducteur est ouverte, que le sélecteur de vitesses est en position de stationnement (P) et que le moteur est en marche.

Démarrage à distance	Action et description
Pour conduire : Tourner la clé sur démarrer	Ce message s'affiche pour vous rappeler de tourner la clé pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.
Pour counduire : App. sur frein et bouton START	Ce message s'affiche pour vous rappeler de serrer le frein et d'enfoncer le bouton de démarrage pour conduire le véhicule après un démarrage à distance.

Messages concernant les pneus	Action et description
Basse pression des pneus	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un des pneus est faible.
Anomalie surveillance de pression pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé.
Anomalie capteur de pression pneus	Ce message est affiché lorsqu'un capteur de pression des pneus fonctionne incorrectement ou si une roue de secours est installée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mode de fonctionnement du système en pareil cas, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Roues et pneus*. Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES

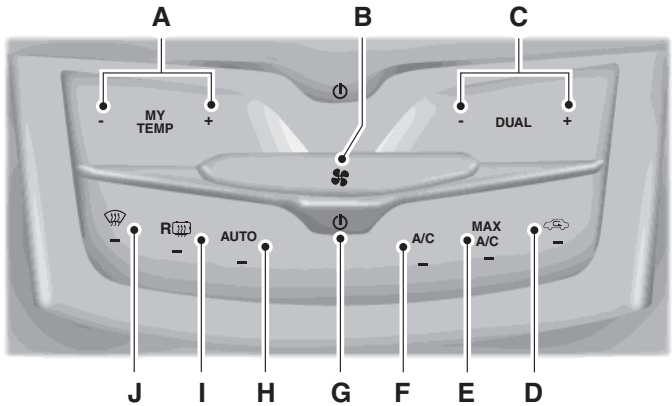

Nota : Vous pouvez basculer entre les unités de température Celsius et Fahrenheit. Consultez la section *Réglages* dans le chapitre *Système MyLincoln Touch*.

A. **MyTemp :** Cette fonction vous permet d'obtenir rapidement un réglage fréquemment utilisé à l'aide d'une seule touche.
Appuyez sur la touche + et - pour augmenter et réduire la température. Maintenez enfoncée la touche MyTemp pour mémoriser la température actuelle. Pour accéder de nouveau à ce réglage, appuyez de nouveau sur la touche MyTemp.

B. **Commande de vitesse du ventilateur :** Appuyez brièvement plusieurs fois sur la droite ou la gauche du curseur, ou faites glisser un doigt sur la commande pour augmenter ou réduire la vitesse du ventilateur. Pour augmenter ou diminuer lentement la vitesse du ventilateur, apuyez de façon continue sur l'une ou l'autre extrémité du curseur.

C. **DUAL :** Cette touche permet au passager de régler la température du côté passager indépendamment de la température du côté conducteur.

D. **Recirculation d'air :** Appuyez sur cette touche pour basculer entre l'air extérieur et l'air recyclé. Lorsque le voyant DEL sur la touche s'allume, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. Cela peut réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec le climatiseur) et minimiser la pénétration des odeurs indésirables dans l'habitacle.
Nota : Le mode de recirculation d'air entre automatiquement en fonction lorsque la touche MAX A/C est enfoncée ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage.

E. **A/C MAX :** Répartit l'air recyclé entre les bouches de la planche de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

F. **A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à deux minutes après le démarrage.
Utilisez la climatisation avec recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
Nota : La climatisation s'active automatiquement en modes MAX A/C (climatisation maximale), dégivrage et plancher/dégivrage.

G. **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est arrêté, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

H. **AUTO :** Appuyez sur ce bouton pour activer le fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée.

I. **Dégivreur de lunette arrière :** Permet d'activer ou désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Vitres et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si votre véhicule est muni de rétroviseurs chauffants, cette touche permet également de les activer.

J. **Dégivrage :** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

CONSEILS GÉNÉRAUX D'UTILISATION

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, roulez en laissant les glaces entrouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que l'air de l'habitacle ait été remplacé.
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher, peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode MAX A/C, de régler la vitesse du ventilateur au minimum et de placer le levier sélecteur à la position **P** (stationnement) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en mode AUTO, appuyez sur la touche de climatisation maximale (**MAX A/C**).

Pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle avec les commandes manuelles (utilisation du bloc de commandes de chauffage et climatisation MyLincoln Touch) :

1. Choisissez parmi les commandes tableau de bord, climatisation et recirculation.
2. Réglez la température au niveau le plus bas (LO).
3. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode dégivrage ou plancher/dégivrage (sur le bloc de commandes de chauffage et climatisation MyLincoln Touch). Pour maximiser le rendement, choisissez le mode dégivrage.
2. Sélectionnez la touche de climatisation (**A/C**).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Glace arrière chauffante

Nota : Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 15 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 15 minutes environ, or lorsque vous coupez le contact.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous risqueriez d'endommager la résistance chauffante. Votre garantie ne couvre pas ce dommage.

Rétroviseur extérieur chauffant

Nota : Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Nota : Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs sont chauffés pour éliminer la glace ou la buée lorsque vous activez le dégivreur de lunette arrière.

FILTRE À AIR DE L'HABITACLE

Nota : Le filtre à air de l'habitacle doit toujours être en place pour éviter l'infiltration de poussière et de corps étrangers dans le système. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans le filtre.

Votre véhicule est équipé d'un filtre; le volet d'accès est situé derrière la boîte à gants.

Le système de filtre à particules est conçu pour réduire la concentration de particules de poussière, de spores et de pollen dans l'habitacle. Le système de filtre à particules offre les avantages suivants au conducteur et aux passagers :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.

- Il contribue à améliorer la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Faites remplacer le filtre à intervalles réguliers. Consultez le chapitre *Entretien périodique*.

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre à air de l'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation se met en fonction pour parvenir au confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Nota : Vous ne pouvez pas régler le système pendant le fonctionnement du démarrage à distance.

Établissez le contact pour remettre le système aux réglages précédents. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions liées au véhicule spécifique, par exemple :
- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- lunette arrière chauffante.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Systèmes de chauffage et climatisation à commande automatique

Réglages automatiques

Vous pouvez régler le système de chauffage-climatisation pour qu'il fonctionne en mode AUTO au moyen du réglage de l'écran d'information : Démarrage à distance > Chauffage et climatisation > Auto. Le système de chauffage-climatisation règle automatiquement la température de l'habitacle à 22 °C (72 °F).

Par temps chaud, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges rafraîchissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système est en mode de chauffage ou de refroidissement (selon les réglages précédents). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs extérieurs chauffants et les sièges chauffants ou rafraîchissants ne sont pas automatiquement activés.

Par temps froid, le système est réglé à 22 °C (72 °F). Les sièges chauffants et le volant de direction chauffant sont réglés à la position élevée (si cette fonction est disponible et si le mode AUTOMATIQUE est sélectionné à l'écran d'information). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs extérieurs chauffants sont automatiquement activés.

Derniers réglages

Vous pouvez régler le système de chauffage-climatisation pour qu'il fonctionne sur les derniers réglages du chauffage-climatisation au moyen du réglage de l'écran d'information : Démarrage à distance > Chauffage et climatisation > Derniers réglages. Le système de chauffage-climatisation utilise les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du véhicule.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Le système de chauffage-climatisation commande d'autres dispositifs chauffants et rafraîchissants de l'habitacle. Ces dispositifs (si disponibles, et sélectionnés sur AUTO dans les écrans d'information) peuvent également être activés pendant le démarrage à distance. Les dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid, et les dispositifs rafraîchissants par temps chaud.

POSITION ASSISE APPROPRIÉE

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.

AVERTISSEMENT : N'inclinez pas le dossier de siège, car l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut provoquer des blessures graves lors d'une collision.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision, de freinage brusque ou d'arrêt soudain, n'empilez pas des objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

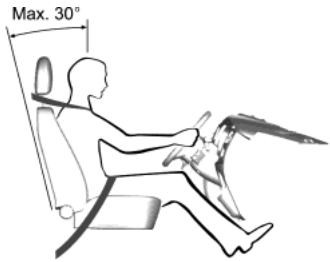

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- N'inclinez pas le dossier de siège à plus de 30 degrés de la verticale.
- Asseyez-vous bien droit dans le siège en plaçant la base de votre colonne vertébrale en position la plus arrière possible.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable.
- Maintenez une distance suffisante entre vous-même et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 centimètres (10 pouces) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable.

- Maintenez le volant de façon à ce que vos bras soient légèrement pliés.
- Pliez légèrement vos jambes de façon à pouvoir enfoncer complètement les pédales.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité par-dessus le centre de votre épaule et positionnez la sangle ventrale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite soit confortable et que vous puissiez conserver la pleine maîtrise de la direction.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

AVERTISSEMENT : Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Nota : Avant de régler un appuie-tête, relevez le dossier du siège en position de conduite ou d'assise verticale. Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

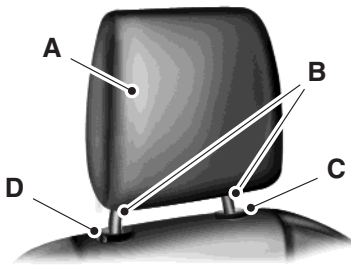

Appuie-têtes des sièges avant et arrière latéraux

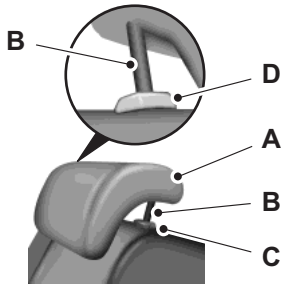

Appuie-tête de place arrière centrale

Les appuie-têtes sont constitués des éléments suivants :

A. Un appuie-tête à absorption d'énergie.

B. Deux tiges en acier.

C. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

D. bouton de réglage et de dégagement des guides de tige.

Réglez l'appuie-tête comme suit :

- Relever : Tirez l'appuie-tête vers le haut (A).
- Abaisser : Maintenez enfoncé le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (D) et poussez l'appuie-tête vers le bas (A).
- Déposer : Tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée, maintenez enfoncé le bouton de réglage et de dégagement (D) et le bouton de déverrouillage et de retrait (C), puis tirez l'appuie-tête vers le haut.
- Reposer : Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-têtes avant pour un meilleur confort. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Inclinez l'appuie-tête vers l'avant en tirant doucement sur le haut de l'appuie-tête.

Une fois dans la position maximale d'inclinaison, inclinez davantage l'appuie-tête vers l'avant, puis relâchez-le pour qu'il se redresse.

Nota : Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.

SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le siège ni le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci pourrait entraîner un mouvement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier.

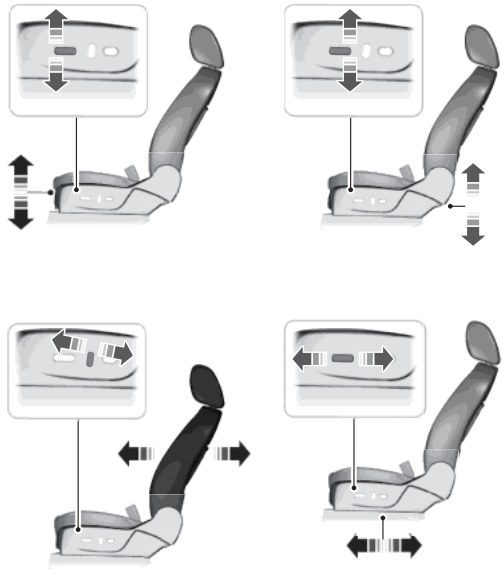

Support lombaire à réglage électrique

FONCTION DE RAPPEL DES RÉGLAGES MÉMORISÉS

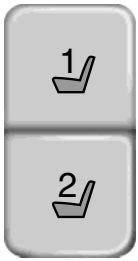

La touche de mémoire, située au tableau de bord, permet de programmer le rappel automatique de deux positions des équipements suivants :

- Siège conducteur.
- Rétroviseurs électriques.
- Colonne de direction à réglage électrique en option.

Programmation d'une position mémorisée

1. Établissez le contact.

2. Amenez les équipements à mémoriser aux positions voulues au moyen des commandes correspondantes.

3. Appuyez sur le bouton de mémorisation environ deux secondes, jusqu'à ce qu'une tonalité retentisse une fois.

Vous pouvez mémoriser jusqu'à deux positions préréglées. Vous pouvez mémoriser une position préréglée à tout moment.

Rappel d'une position mémorisée

Appuyez brièvement sur le bouton de mémorisation voulu pour rappeler la position préréglée.

Pour rappeler une position mémorisée :

- À toutes les positions du levier de vitesses si le contact n'est pas établi.
- Uniquement à la position de stationnement (P) ou point mort (N) du levier de vitesses si le contact est établi.

Rappel d'une position mémorisée au moyen de la télécommande

Vous pouvez aussi rappeler les positions mémorisées en appuyant sur la touche de déverrouillage de la télécommande (si une position mémorisée a été programmée dans la télécommande).

Pour programmer la fonction de mise en mémoire sur une télécommande, consultez le chapitre *Clés et télécommande*.

Fonction d'entrée et de sortie faciles

Cette fonction peut déplacer le siège vers l'arrière et la colonne de direction vers le haut et vers le tableau de bord pour laisser plus de place pour sortir du véhicule.

Cela se produit lorsque :

- vous placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou de point mort (N);
- vous coupez le contact sans clé.

Le siège et le volant de direction reprennent leur position initiale lorsque :

- vous placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) ou de point mort (N);
- vous mettez le contact sans clé.

Activez ou désactivez la fonction d'entrée facile au moyen du menu des réglages sur l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

SIÈGES CHAUFFANTS ET RAFRAÎCHISSANTS

Sièges chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :
- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges chauffants :

Touchez le symbole de siège chauffant sur l'écran tactile pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Les réglages plus chauds sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges chauffants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Sièges refroidissants

Les sièges rafraîchissants ne fonctionnent que lorsque le moteur tourne.

Pour utiliser les sièges rafraîchissants :

Touchez le symbole de siège refroidissant sur l'écran tactile pour accéder aux divers réglages du refroidissement et à la mise hors fonction. Les réglages plus froids sont indiqués par des témoins supplémentaires.

Si le régime du moteur chute sous les 350 tr/min et que les sièges refroidissants sont en fonction, ils se désactivent automatiquement. Vous devrez les réactiver.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température (selon l'équipement)

Le système de siège à régulation de température comprend des filtres à air. Il vous faut les remplacer régulièrement. Consultez votre *Guide d'entretien périodique*.

Localisez les filtres sous chaque siège avant; vous pouvez y accéder à partir de la l'espace pour les jambes de la deuxième rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'avant et vers le haut afin de faciliter l'accès.

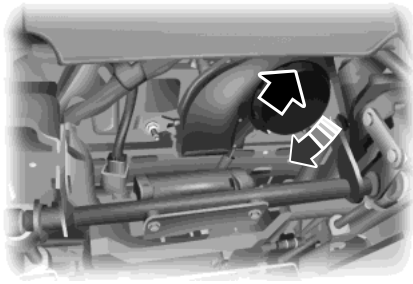

Pour retirer un filtre à air :

1. Coupez le contact.
2. Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis retirez le filtre.

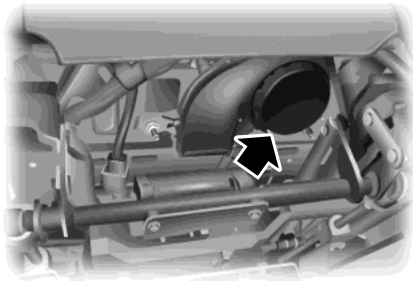

Pour installer un filtre :

1. Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier.
2. Poussez ensuite sur le centre du rebord extérieur du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

SIÈGES ARRIÈRE

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le siège ou les ceintures de sécurité, veillez à ce que les ceintures ne soient pas bouclées quand vous rabattez le dossier.

- Inclinaison du dossier : Lorsque le siège est occupé, tirez le levier vers le haut pour incliner le dossier.
- Pour rabattre le dossier du siège : Lorsque le siège est vide, tirez le levier vers le haut pour rabattre le dossier en avant.
- Pour redresser le dossier : Remettez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Un déclic se produit lorsqu'il est bien bloqué.

Siège rabattable (EasyFold™)

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que le siège est inoccupé avant de le rabattre. Sinon, l'occupant du siège pourrait être blessé ou le siège pourrait s'endommager.

Nota : Le fonctionnement électrique des sièges est disponible lorsque le levier sélecteur est en position P (stationnement) et que le hayon a été ouvert pendant moins de 10 minutes.

Les boutons de commande sont situés sur la garniture du panneau de custode gauche (accessibles depuis le hayon).

- Pour rabattre le dossier du siège : Maintenez la commande enfoncée pour abaisser le dossier de siège. La partie supérieure de la commande abaisse le dossier de siège droit, et la partie inférieure abaisse le dossier de siège gauche.
- Pour redresser le dossier : Remettez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Un déclic se produit lorsqu'il est bien bloqué.

ACCOUDOIR DE SIÈGE ARRIÈRE

Abaissez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets. Pour relever l'accoudoir, faites-le pivoter en arrière jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.

Sièges arrière chauffants

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez le siège sécher complètement.

Les commandes des sièges chauffants arrière sont situées sur le panneau de garniture des portes arrière.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi. Pour utiliser les sièges chauffants :

- Appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage maximal.
- Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

- Appuyez sur le côté indiqué de la commande pour obtenir un chauffage minimal.
- Appuyez de nouveau pour désactiver cette fonction.

Le module de siège chauffant est réinitialisé à chaque cycle d'allumage. Lorsque le contact est établi, l'activation des commutateurs de chauffage élevé ou bas du siège met en fonction le mode de chauffage choisi. Si les sièges chauffants sont en fonction, ils s'éteignent automatiquement à la coupure du contact.

Le témoin s'allume pour indiquer que les sièges chauffants sont activés.

SYSTÈME DE COMMANDE SANS FIL (HOMELINK®) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous vous recommandons d'effacer la programmation des boutons de fonction lors de la vente ou au terme de la location du véhicule pour des motifs de sécurité. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la section *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

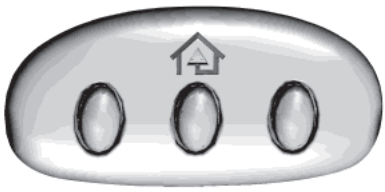

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. En plus d'être programmée pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour actionner l'ouverture de portails, de systèmes d'alarme, de serrures de porte d'entrée et de systèmes d'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 800 355-3515.

Programmation

Nota : Placez une pile neuve dans la télécommande. Ceci assurera un apprentissage plus rapide et une transmission précise du signal de fréquence radio.

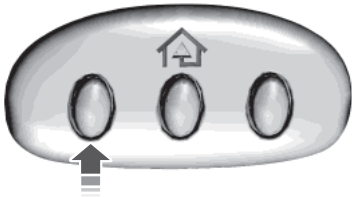

1. Stationnez votre véhicule à l'extérieur du garage et mettez le contact.
2. Maintenez la télécommande de porte de garage à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du système de commande sans fil à programmer.

3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton du système de commande sans fil souhaité et le bouton de la télécommande. NE relâchez AUCUN des deux tant que le témoin du système de commande sans fil ne s'est pas mis à clignoter lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, vous pouvez relâcher les deux boutons. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.

4. Maintenez enfoncé le bouton du système de commande sans fil que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette étape deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin du système de commande sans fil.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Appuyez brièvement sur le bouton du système de commande sans fil programmé, puis commencez à programmer votre ouvre-porte de garage. Reportez-vous aux étapes 5 à 7 ci-dessous.

Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, le bouton du système de commande sans fil n'est pas programmé. Effectuez les étapes suivantes :
Maintenez enfoncé le bouton du système de commande sans fil pendant que vous appuyez brièvement toutes les deux secondes sur le bouton de la télécommande manuelle. Le témoin du système de commande sans fil devrait clignoter lentement puis rapidement une fois que le bouton de la fonction HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande.

Après la programmation du bouton du système de commande sans fil, effectuez les étapes 5 à7 indiquées ci-dessous pour programmer votre ouvre-porte de garage.

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin de l'ouvre-porte de garage.

5. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage; vous avez alors 30 secondes pour effectuer l'opération suivante.

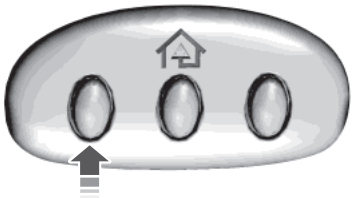

6. Retournez à votre véhicule.

7. Appuyez sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Répétez cette étape. Selon la marque de l'ouvre-porte de garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les opérations 1 à 4.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink® à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355–3515.

Effacement des codes des boutons de fonction

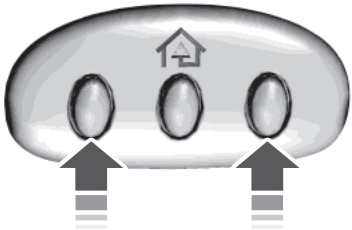

Nota : Vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.

2. Lorsque les témoins clignotent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Pour programmer un dispositif à un bouton déjà programmé, effectuez les étapes suivantes :

1. Maintenez enfoncé le bouton voulu. **NE relâchez PAS** le bouton.

2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, effectuez l'étape 1 de la section *Programmation*.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec le système de commande sans fil (HomeLink®) à l'adresse www.homelink.com ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation du système de commande sans fil à un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Nota : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Programmation des télécommandes

Pour programmer le système de commande sans fil pour la télécommande, vous devez d'abord mettre la télécommande en mode de programmation. Pour effectuer cette opération :

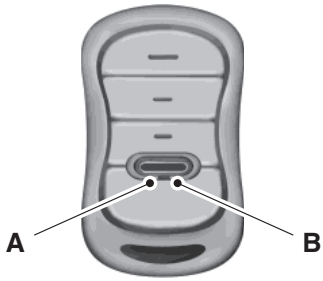

A. Voyant DEL rouge

B. Voyant DEL vert

1. Appuyez sur l'un des boutons de la télécommande et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le voyant DEL passe de vert à vert et rouge.

2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer le passage en mode de programmation. Si la programmation a réussi, le voyant DEL apparaît en rouge.

3. Maintenez la télécommande à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer.

4. Appuyez sur le bouton programmé de la télécommande Genie et sur le bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer et maintenez-les enfoncés. Le témoin sur le pare-soleil clignotera rapidement si la programmation a réussi.

Nota : La télécommande Genie transmet le signal jusqu'à 30 secondes. Si la programmation du système de commande sans fil ne s'effectue pas dans un délai de 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le voyant DEL de la télécommande Genie apparaît en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant DEL s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois que la programmation du système de commande sans fil a réussi, la télécommande Genie doit quitter le mode de programmation. Pour effectuer cette opération :

1. Appuyez sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le témoin passe de rouge à rouge et vert.

2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la modification. Si tout s'est bien passé, le voyant DEL passe au vert.

Programmation du système de commande sans fil au moteur de l'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Nota : Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.

Pour programmer le système de commande sans fil au moteur de l'ouvre-porte de garage :

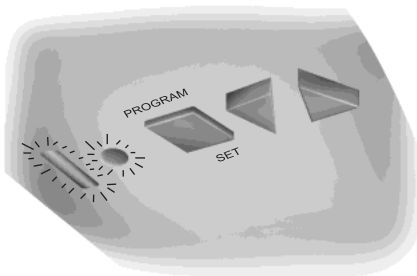

1. Maintenez enfoncé le bouton PROGRAM (programmation) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux voyants DEL bleus s'allument.

2. Relâchez le bouton PROGRAMMATION. Seul le plus petit voyant DEL rond doit s'allumer.

3. Appuyez brièvement sur le bouton PROGRAMMATION. Le plus gros voyant DEL mauve clignotera.

Nota : Les deux opérations suivantes doivent être effectuées dans un délai de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.

5. Appuyez sur le bouton déjà programmé sur le pare-soleil et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes. Répétez cette étape jusqu'à deux fois, jusqu'à ce que la porte de garage se déplace. La programmation est maintenant terminée.

Effacement de la programmation des boutons du système de commande sans fil

Pour effacer la programmation des trois boutons du système de commande sans fil, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le voyant DEL commence à clignoter au bout de 10 à 20 secondes, relâchez alors les deux boutons. La programmation a alors été effacée et le voyant DEL devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur un des trois boutons du système de commande sans fil.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

PRISES DE COURANT AUXILIAIRES

Nota : N'insérez pas des objets autres qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.

Nota : Ne suspendez ni accessoire ni support d'accessoire à la fiche.

Nota : L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Nota : Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou des graves blessures.

Les prises de courant auxiliaires peuvent se trouver aux emplacements suivants :

- Sur le côté passager de la console centrale près du tableau de bord;
- Dans le compartiment de rangement de la console centrale;
- À l'arrière de la console centrale;
- Sur le panneau de custode arrière gauche, accessible du hayon ou derrière le siège arrière.

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans les prises de courant des accessoires qui dépassent la capacité du circuit, soit 12 V c.c., 180 W.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité et pour éviter la décharge de la batterie. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Gardez toujours les obturateurs des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent se renverser par exemple.

Les éléments disponibles dans la console sont les suivants :

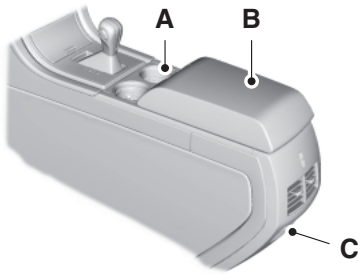

A. Des porte-gobelets

B. Couvercle : Deux porte-stylos, un porte-mouchoirs en papier et un porte-cartes professionnelles. Compartiment de rangement : prise de courant dans le bac de rangement, porte-pièces de monnaie amovible et plateau de rangement amovible.

C. Une prise de courant arrière.

CONSOLE AU PAVILLON

L'apparence de la console au pavillon varie selon les options choisies à l'achat.

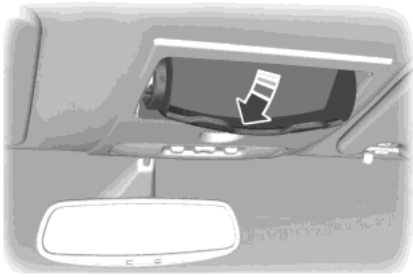

Appuyez sur le bord arrière de la porte pour l'ouvrir.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer.

AVERTISSEMENT : Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Ceci est causé par le réalignement du système de gestion du moteur avec le moteur. Vous pouvez ignorer toute caractéristique inhabituelle de conduite pendant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent les champs électriques et les bruits radioélectriques.

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lors de la mise en marche du moteur. Si vous n'arrivez pas à faire démarrer le moteur, consultez la section *Démarrage impossible* plus loin dans ce chapitre.

DÉMARRAGE SANS CLÉ

Nota : Le système de démarrage sans clé peut ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques tels que les téléphones mobiles.

Nota : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Nota : Lorsque vous verrouillez votre véhicule, toutes les télécommandes laissées à l'intérieur du véhicule peuvent être désactivées. Si vous essayez de démarrer le moteur, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant qu'aucune clé n'est détectée. Appuyez sur le bouton de déverrouillage sur la télécommande pour l'activer, puis démarrez le moteur.

Modes d'allumage

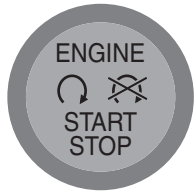

Arrêt : coupe le contact.
- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois lorsque l'allumage est en mode contact ou lorsque le moteur tourne mais que le véhicule ne roule pas.

Accessoires : permet de faire fonctionner les accessoires électriques alors que le moteur est arrêté.
- Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.

Contact : tous les circuits électriques sont opérationnels. Les témoins et les indicateurs sont allumés.
- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton une fois à partir du mode accessoires.
- Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton deux fois à partir du mode arrêt.

Démarrage : démarre le moteur.
- Enfoncez la pédale de frein puis appuyez sur le bouton (peu importe la durée). Un témoin sur le bouton s'allume lorsque le contact est établi et le moteur démarre.

Votre véhicule peut être muni de la fonction de démarrage à distance. Consultez la section *Démarrage à distance* dans le chapitre *Clés et télécommande*.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Après le démarrage, le régime de ralenti est plus élevé pour réchauffer plus rapidement le moteur. Si régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant le démarrage, vérifiez ce qui suit :
- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- assurez-vous que le levier de vitesse est en position **P**;

Nota : Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.
1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

Procédez comme suit si le moteur refuse de démarrer :

1. Repérez la fente de secours de la clé à l'avant du compartiment de rangement de la console centrale.
2. Boutons vers le bas, placez la clé dans la fente de secours.
3. Avec la clé dans cette fente, enfoncez la pédale de frein et utilisez le bouton pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer votre véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact même si aucune clé valide ne se trouve à proximité.

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton. Une fois le délai de 20 secondes écoulé, vous ne pourrez plus faire démarrer le moteur sans la présence d'une clé dans le véhicule.

Lorsque le moteur a démarré, il reste en marche jusqu'à ce que vous appuyiez de nouveau sur le bouton, même si aucune clé valide n'a été détectée. Chaque fois qu'une porte est ouverte puis refermée alors que le moteur est en marche, le système recherche une clé valide. Le démarrage est impossible si le véhicule ne détecte pas une clé valide dans les 20 secondes.

Démarrage impossible

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Faites démarrer le moteur.

Arrêt du moteur lorsque votre véhicule est stationnaire

1. Déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position **P** (stationnement).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Cela coupe le contact et éteint tous les circuits électriques, voyants et témoins.

Nota : Si vous laissez tourner le moteur au ralenti pendant 30 minutes, le moteur s'arrête et le contact se coupe automatiquement.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace

AVERTISSEMENT : Si vous coupez le moteur lorsque le véhicule n'est pas complètement arrêté, une perte de freinage et de direction assistée se produira. La direction ne se verrouille pas mais un effort supérieur devient nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent également être hors tension et certains témoins et indicateurs peuvent être éteints.

1. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
2. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule. Une fois que le véhicule est immobilisé, placez le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**), puis coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches. afin de réduire les risques de décharges électriques.

Nota : Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Le chauffe-moteur agit en tant qu'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de chauffage-climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant (installé dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source d'alimentation de 120 V c.a. dont le circuit comporte une mise à la terre.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 certifiée UL ou CSA. Cette rallonge électrique doit être compatible avec l'utilisation à l'extérieur et par temps froid, et porter la mention *Approuvée pour usage extérieur.* N'utilisez jamais à l'extérieur une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir une décharge électrique ou de provoquer un incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Dans le cas contraire, une décharge électrique ou un incendie pourrait se produire.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre et exempte de matières combustibles.

- Assurez-vous que le raccordement du chauffe-moteur, du cordon et de la rallonge est solide.
- Lorsque le chauffe-moteur fonctionne depuis environ 30 minutes, vérifiez la présence de points chauds sur tous les points de raccordement.
- Avant de prendre la route, assurez-vous de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.
- Gardez les bornes de la prise exemptes de saletés et de corrosion.
- Assurez-vous de faire vérifier le bon fonctionnement du chauffe-moteur avant la saison hivernale.

Utilisation du chauffe-moteur

Avant l'utilisation, assurez-vous que les bornes de prise sont propres et sèches. Si vous devez les nettoyer, utilisez un chiffon sec.

Le chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatt-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'une fonction thermostatique. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ deux heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

AVERTISSEMENT : L'écoulement du carburant à travers le pistolet de distribution d'essence peut produire de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant sans connexion à la masse.

AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT : Ne retirez pas le pistolet de distribution d'essence de sa position d'insertion complète lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps concernée. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

QUALITÉ DU CARBURANT

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Choix du carburant approprié (moteurs à essence)

Utilisez uniquement du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec un maximum de 15 % d'éthanol dans votre véhicule à essence. Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

N'utilisez pas :

- de carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E-85;
- de carburant contenant du méthanol;
- de carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composés à base de manganèse;
- de carburant contenant l'additif rehausseur d'octane, méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse;
- de carburant au plomb (l'utilisation de carburant au plomb est interdite par la loi).

Nota : L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou détériorer les performances du véhicule. Tout dommage au véhicule causé par l'utilisation d'un carburant non recommandé ne sera pas couvert par la garantie.

Indice d'octane recommandé

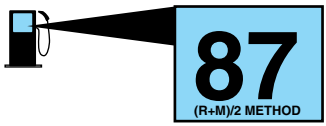

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter de légers cognements occasionnels du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

PANNE SÈCHE

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, le temps de lancement du moteur pourra être plus long de quelques secondes que la normale. Avec l'allumage sans clé, démarrez le moteur. La période de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'ajouter environ 3,8 L (1 gal US) de carburant pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'entretien recommandé du moteur, consultez la section *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

Nota : N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon. Ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

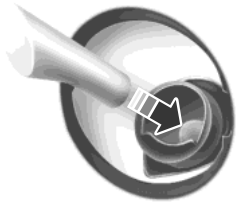

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc dans le compartiment de la roue de secours.
2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon.
3. Remplissez le réservoir au moyen du bidon de carburant.

4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut correctement. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- lisez et respectez les directives données au poste d'essence;
- coupez votre moteur lorsque vous faites le plein;
- ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule;
- évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants;
- demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits;
- tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe;
- n'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

AVERTISSEMENT : Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

Nota : Patientiez 10 secondes avant de déposer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- placez le bidon approuvé pour le carburant sur le sol;
- ne remplissez JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le bidon;
- n'utilisez PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon (Easy Fuel®)

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. Arrêtez le moteur.

2. Ouvrez la trappe de carburant.

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Procédez au ravitaillement tel qu'à l'habitude.

4. Une fois que le pompage du carburant est terminé, attendez environ cinq secondes avant de retirer la buse de remplissage de carburant. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé dans la trappe du réservoir et au sol.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message Vérifier admission d'essence peut s'afficher au tableau de bord.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée de façon sécuritaire.

2. Arrêtez le moteur.

3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.

4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message ne s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée représente la contenance indiquée et la réserve à vide de carburant combinées. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur de carburant indique vide. La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;

- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 kilomètres (1 000 milles) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 à 4 800 kilomètres (2 000 à 3 000 milles). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

5. Calculez la consommation de carburant comme suit :

   Standard : divisez les milles parcourus par les gallons US consommés.

   Métrique : multipliez les litres consommés par 100, puis divisez par les kilomètres parcourus.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche;
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse;
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Guide d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft® ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Veuillez consulter votre document de garantie pour tous les renseignements concernant la garantie antipollution.

Système de diagnostic de bord (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce système est communément appelé système de diagnostic de bord (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.

Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalies intermittentes. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – Le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – Le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon (Easy Fuel®)* dans ce chapitre.

4. Conduite en eau profonde – L'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après deux cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid, suivi d'une conduite urbaine ou sur route. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit d'autodiagnostic OBD-II peuvent ne pas présenter de symptômes apparents, la poursuite de la conduite lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation de carburant, une fluidité moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations plus coûteuses.

Préparation pour les tests d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des tests d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.

Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Système de diagnostic de bord (OBD-II)* de ce chapitre.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit d'autodiagnostic OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position contact pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en continu, le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position 0 (arrêt) et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de puissance se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- appuyez sur la pédale de frein;
- engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesses et placez-le à la position de stationnement (P) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesses est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesses à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

N (point mort)

Lorsque le levier de vitesses est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

D (marche avant) avec surmultipliée

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport. La stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique a la capacité de détecter les régions vallonnées ou les secteurs montagneux et offre automatiquement une gamme limitée de caractéristiques de fonction d'assistance en côte.

Sport (S)

Déplacement du levier sélecteur à la position S (mode sport) :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Offre une utilisation supplémentaire de la gamme basse dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique, laquelle réagit aux signaux d'entrée du véhicule (à l'accélération du véhicule, à l'accélérateur, à la pédale de frein et à la vitesse du véhicule).
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à des régimes plus élevés.

Boîte automatique à sélecteur bifonction (Selectshift®)

Nota : La boîte de vitesses doit être à la position sport (S) pour que la boîte de vitesses SelectShift puisse fonctionner correctement.

Votre boîte de vitesses SelectShift Automatic vous donne la possibilité de changer de vitesse manuellement. Pour utiliser SelectShift, déplacez le levier sélecteur à la position S (Sport). Vous pouvez maintenant utiliser les palettes situées sur le volant pour sélectionner les rapports manuellement.

Palettes de changement de vitesse

Avec le sélecteur en D (marche avant automatique), les palettes procurent une commande manuelle temporaire. Elles vous permettent de changer de rapport rapidement sans lâcher le volant.

Vous pouvez obtenir une commande manuelle totale en mettant le levier sélecteur en position S (Sport).

Utilisation des palettes pour la sélection manuelle des rapports :

- Tirez la palette droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette gauche (–) pour passer au rapport inférieur.

Passez aux vitesses supérieures recommandées selon le tableau suivant :

Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une consommation de carburant optimale)	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Le tableau de bord affiche la vitesse actuellement sélectionnée.

Si vous n'avez pas rétrogradé assez tôt, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais permet au conducteur de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur

Nota : Si vous ne voulez plus être en mode manuel, vous devez déplacer le levier sélecteur de rapport de la position sport (S) à la position marche avant (D).

Nota : Le moteur pourrait être endommagé par un surrégime excessif dû au non-engagement d'un rapport supérieur.

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte de vitesses et pour garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, chaque fois que la batterie est débranchée ou remplacée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Interverrouillage frein/levier sélecteur

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Utilisez le levier d'interverrouillage du levier sélecteur pour déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) dans le cas d'une anomalie du circuit électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position arrêt, puis retirez-la.

1. À l'aide d'un tournevis (ou d'un outil similaire), dégagez soigneusement le panneau d'accès d'interverrouillage du levier sélecteur en le retirant.

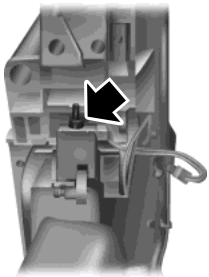

2. Repérez le levier d'interverrouillage devant l'ensemble de levier sélecteur.

3. Enfoncez la pédale de frein. Poussez doucement le levier d'interverrouillage du levier sélecteur en le maintenant dans cette position, tout en déplaçant le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) vers la position N (point mort).

4. Reposez le panneau de garniture.

5. Enfoncez la pédale de frein, faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

Nota : Consultez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : N'utilisez pas cette manœuvre de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

UTILISATION DE LA TRACTION INTÉGRALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La traction intégrale utilise les quatre roues pour déplacer le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices conventionnels doivent généralement éviter. Le système à traction intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Nota : Votre véhicule à traction intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La traction intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer un stress excessif au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.

Nota : Lorsqu'une anomalie de la traction intégrale survient, le message d'avertissement Vérifier AWD apparaît dans l'écran d'information. Le système de traction intégrale ne fonctionne pas correctement et passe par défaut en mode de traction avant. Lorsque cet avertissement s'affiche, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : Le message AWD arrêt peut aussi apparaître dans l'écran d'information si la traction intégrale a surchauffé et passé par défaut à la traction avant. Ce problème peut se produire si le véhicule a été roulé dans des conditions extrêmes entraînant le avec le patinage excessif des roues, comme dans le sable. Pour reprendre aussitôt que possible la fonction normale de traction intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Après le redémarrage du moteur et le refroidissement suffisant de la traction intégrale, le message AWD arrêt s'efface et la traction intégrale reprend son fonctionnement normal. Si le moteur n'est pas arrêté, le message AWD arrêt s'efface lorsque le système refroidit et la traction intégrale reprend son fonctionnement normal.

N'utilisez pas un pneu de secours d'une taille différente de celle du pneu d'origine. Si une mini-roue de secours est installée, la traction intégrale pourrait se désactiver automatiquement et passer en mode de traction avant seulement afin de protéger les composants de la transmission. En pareil cas, le message AWD arrêt s'affiche à l'écran d'information. Si le message AWD arrêt s'affiche à l'écran de l'afficheur multimessage à la suite de l'usage d'un pneu de secours, le message devrait s'effacer après avoir réparé ou remplacé la roue conventionnelle et après avoir coupé et rétabli le contact. Il est recommandé de remonter sur le véhicule la roue dont le pneu a été réparé ou remplacé dans les plus brefs délais. Une

différence de circonférence importante entre les roues avant et arrière pourrait entraîner la désactivation de la traction intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut, ou même endommager le système de traction intégrale.

Conduite dans des conditions particulières avec une traction intégrale

Les véhicules à traction intégrale sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de fonctionnement de base dans des conditions particulières

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles comme des balises réfléchissantes et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.

Si le véhicule s'enlise

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesses est en position P (stationnement). Tournez la clé à la position verrouillage et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Nota : N'utilisez pas cette manœuvre de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Nota : N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Si votre véhicule est doté du dispositif antilacet (AdvanceTrac®) avec contrôle de stabilité antiretournement (Roll Stability Control™), il peut être utile de désactiver ce dispositif lorsque vous « bercez » le véhicule pour tenter de le dégager.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.
- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Accélérez lentement et ne faites pas patiner les roues.

Ne roulez pas dans le sable profond sur de grandes distances avec votre véhicule. Cela pourrait entraîner la surchauffe de la traction intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut. Dans ce cas, le message AWD arrêt s'affiche sur l'écran d'information.

Pour reprendre aussitôt que possible la fonction normale de traction intégrale, arrêtez le véhicule dans un lieu sûr et coupez le moteur pendant au moins 10 minutes. Après le redémarrage du moteur et le refroidissement suffisant de la traction intégrale, le message AWD arrêt s'efface et la traction intégrale reprend son fonctionnement normal. Si le moteur n'est pas arrêté, le message AWD arrêt s'efface lorsque le système refroidit et la traction intégrale reprend son fonctionnement normal.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très chaude, utilisez la gamme basse (L) autant que possible. L'utilisation du premier rapport (L) permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez de conduite à une vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (voitures) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (si possible) et procédez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à traction intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Nota : La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant et le lubrifiant du groupe de transfert de puissance doivent être vérifiés et vidangés au besoin.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des É.-U. pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Nota : Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés. Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente.

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

Si le moteur cale, ne tentez pas de faire demi-tour pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait basculer. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage; par conséquent, freinez progressivement. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Nota : Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à traction intégrale est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à traction intégrale peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à traction intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le cas pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon constante. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage aux quatre roues (ABS), ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre ce dernier plus susceptible de renverser en cas de perte de contrôle. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires (comme une échelle ou une galerie porte-bagages).

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente des composants du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé hors route.

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métallique continu, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : La poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Consultez le chapitre *Soins du véhicule* pour les instructions de nettoyage de roue.

Consultez le chapitre *Tableau de bord* pour plus de renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas d'accélérateur coincé, il vous suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir votre véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Arrêtez le moteur, placez la boîte de vitesses en position stationnement (P) et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Il assure l'efficacité de freinage maximale tant que vous appuyez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.

Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou clignote, le système de freinage antiblocage peut être désactivé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Si le témoin de frein s'allume lorsque vous desserrez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

CONSEILS CONCERNANT LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE

Lorsque le système est en fonction, des pulsations se manifestent dans la pédale de frein et sa course se prolonge. Maintenez une pression sur la pédale de frein. Il est possible également que vous entendiez un bruit provenant du système. Cela est normal.

Le système de freins anti-blocage n'élimine pas les risques quand :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, conduire votre véhicule pourrait entraîner une capacité de freinage réduite, des distances d'arrêt accrues et une possible perte des freins. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que la boîte de vitesses est bien verrouillée en position de stationnement (P). Si vous ne serrez pas le frein de stationnement, le véhicule ne sera pas immobilisé et pourrait causer des dommages matériels ou des blessures.

Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez complètement la pédale de frein.

Pour relâcher le frein de stationnement, appuyez de nouveau sur la pédale du frein de stationnement

SYSTÈME D'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENT : La fonction d'aide au démarrage en côte ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

AVERTISSEMENT : Vous devez rester dans le véhicule une fois que vous avez activé la fonction d'aide au démarrage en côte.

AVERTISSEMENT : En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'aide au démarrage en côte et d'intervenir au besoin.

AVERTISSEMENT : La fonction est désactivée si le régime du moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte est activée.

Le système d'assistance au démarrage en côte permet de garder le véhicule immobile assez longtemps pour vous permettre de déplacer votre pied de la pédale du frein à celle de l'accélérateur.

Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.

2. Si les capteurs détectent que le véhicule est sur une pente, la fonction d'aide au démarrage en côte est activée automatiquement.

3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure immobile pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.

4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

UTILISATION DE LA FONCTION ANTIPATINAGE

Dans certaines situations (par exemple, lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou dans la neige), il peut être utile de désactiver l'antipatinage pour permettre aux roues de patiner en rétablissant la pleine puissance du moteur. Désactivez la fonction antipatinage à l'aide de la commande de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Témoins et messages des systèmes

AVERTISSEMENT : Si une anomalie du système antipatinage est détectée, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. Vérifiez si le système antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen de la commande de l'écran d'information. Si le témoin de contrôle de stabilité reste allumé en permanence, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le système antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le témoin de commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active le dispositif antilacet.

Le témoin de désactivation de la commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée ou si un problème survient dans le dispositif antilacet.

Lorsque le système antipatinage est mis hors fonction ou en fonction, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et le fonctionnement du dispositif antilacet (AdvanceTrac®). L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet (AdvanceTrac®). Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif antilacet (AdvanceTrac®), il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif antilacet (AdvanceTrac®) peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif antilacet (AdvanceTrac®) est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif antilacet (AdvanceTrac®) est activé, RALENTISSEZ.

Le dispositif antilacet (AdvanceTrac®) avec contrôle de stabilité antiretournement (Roll Stability Control™) vous aide à maintenir le contrôle de votre véhicule sur une surface glissante. La portion contrôle électronique de stabilité aide à prévenir les dérapages et les dérives du véhicule, et la commande de stabilité antiretournement aide à éviter un capotage du véhicule. Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence. Consultez le chapitre *Antipatinage* pour plus de renseignements sur le fonctionnement de l'antipatinage.

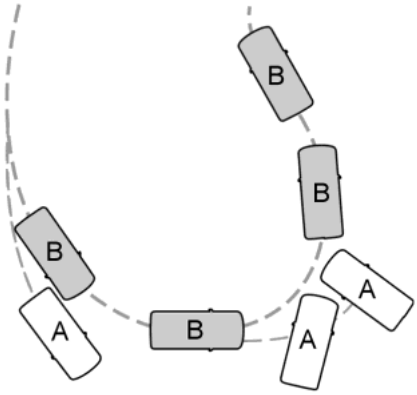

A Véhicule sans dispositif antilacet avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC) sortant en dérapage de sa trajectoire.

B Véhicule avec dispositif antilacet avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC) conservant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU DISPOSITIF ANTILACET (ADVANCETRAC®) AVEC COMMANDE DE STABILITÉ (RSC®)

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. Le dispositif antilacet avec contrôle de stabilité antiretournement RSC ne peut être complètement désactivé, mais les parties de contrôle électronique de stabilité et de contrôle de stabilité antiretournement du dispositif sont désactivées lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R). Vous pouvez désactiver la fonction d'antipatinage du dispositif indépendamment. Consultez le chapitre *Système antipatinage*.

SYSTÈME DE CAPTEURS

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande dimension et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le sonar; le rendement de ce dernier peut être réduit ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.

AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière et que vous utilisez le sonar.

AVERTISSEMENT : Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.

AVERTISSEMENT : Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

Nota : Veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs ou le bouclier) ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar de recul peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Le sonar de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone de pare-chocs. Le dispositif s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Le sonar peut être désactivé à l'aide de la commande de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Si une anomalie est présente dans le système, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et ne permet pas au conducteur d'activer le sonar défectueux.

Nota : Si votre véhicule est muni de la clé MyKey®, il est possible d'empêcher la désactivation du sonar. Consultez le chapitre *Dispositif MyKey®*.

Utilisation du sonar de recul

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière **R** est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur de recul retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 30 cm (12 po). Si les capteurs détectent un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 30 cm (12 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.

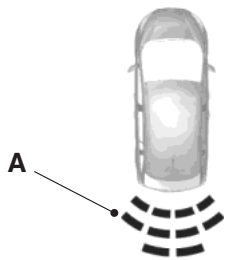

A. Le système détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à deux mètres (six pieds) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs).

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière **R** est engagée et que le véhicule :

- se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- est immobile et qu'un objet s'approche de l'avant ou de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h).

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHE ARRIÈRE

AVERTISSEMENT : Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la visibilité.

AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.

AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

AVERTISSEMENT : Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est ouvert. Si le hayon est ouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert.

AVERTISSEMENT : Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position R (marche arrière). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone derrière le véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent le chemin emprunté par le véhicule et sa proximité aux objets qui le suivent.

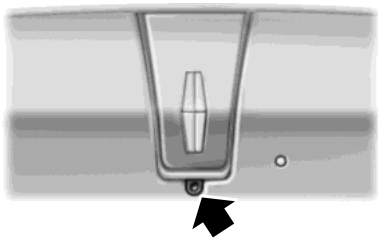

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

La caméra de marche arrière affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position marche arrière (R). Le système utilise deux types de guidages pour vous aider à voir ce qui se trouve derrière votre véhicule :

1. Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule lorsque celui-ci recule en ligne droite; ce guidage est utile lorsque vous reculez dans une place de stationnement ou alignez le véhicule sur un autre objet derrière le véhicule.
2. Ligne centrale : Cette ligne vous aide à aligner le centre du véhicule sur un objet (p. e. une remorque).

Nota : Si le levier sélecteur est placé en position marche arrière (R) et que le hayon est entrouvert, aucune fonction de la caméra de marche arrière ne s'affichera.

Nota : Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

Nota : Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que le connecteur électrique de remorque est branché.

Nota : La caméra de marche arrière peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- Lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un phare de recul ne fonctionne pas, ou les deux.

- Lorsque le champ visuel de la camera n'est pas aussi bon, en raison de la présence de boue, d'eau ou de débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.
- L'arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagé, ce qui peut causer un désalignement de la caméra.

Ajustement des réglages de la caméra de recul.

Pour accéder à l'un des paramètres du système de caméra de marche arrière, sélectionnez les options de menu ci-dessous sur l'écran tactile lorsque la transmission est à la position marche arrière (R) :
1. Menu
2. Véhicule
3. Réglages de la caméra

Après que vous avez modifié un paramètre du système, l'écran tactile affiche un aperçu de la (des) fonction(s) sélectionnée(s).

Lignes de guidage et ligne centrale

Nota : Les lignes de guidage fixes sont uniquement disponibles lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : La ligne centrale n'est disponible que si les lignes de guidage fixes sont activées.

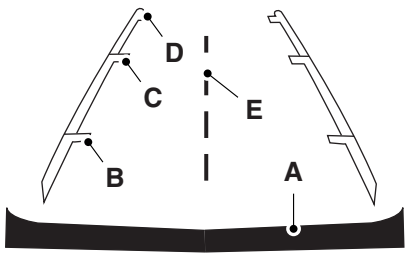

A. Pare-chocs arrière
B. Ligne de guidage fixe : zone rouge
C. Ligne de guidage fixe : zone jaune
D. Ligne de guidage fixe : zone verte
E. Ligne centrale

Les lignes de guidage fixes apparaissent et disparaissent selon la position du volant.

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Aide au stationnement améliorée

Nota : L'aide au stationnement améliorée est uniquement disponible lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).

Nota : Le sonar de recul n'est pas efficace lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h) et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.

L'aide au stationnement améliorée permet au conducteur de voir la zone de détection couverte par le sonar de recul. Lorsqu'il détecte un objet, le système de sonar de recul affiche des indicateurs colorés rouges, jaunes et verts dans le haut de l'image vidéo. L'alerte attire l'attention sur l'objet détecté le plus proche. L'alerte de sonar de recul peut être désactivée et si l'aide au stationnement améliorée est activée, les zones en surbrillance restent affichées.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT : Lorsque le zoom manuel est en fonction, le système n'affiche pas toute la zone derrière le véhicule. Soyez conscient de la zone à proximité de votre véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la boîte de vitesses est en position de marche arrière (R).

Nota : Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.

Le conducteur obtient ainsi un gros plan d'un objet derrière le véhicule. L'image qui a fait l'objet du zoom retient l'image du pare-chocs pour fournir une référence. Le zoom est en fonction seulement lorsque la transmission est en position de marche arrière (R). Si la transmission passe à une autre position que celle de marche arrière (R), le zoom se met automatiquement hors fonction; il devra être réinitialisé lorsqu'on voudra l'utiliser à nouveau.

Les réglages possibles pour cette fonction sont HORS FONCTION et EN FONCTION. Appuyez sur la touche de zoom pour changer l'affichage. Le réglage par défaut du zoom manuel est HORS FONCTION.

Temporisation de la caméra de recul

Lorsque vous déplacez le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) pour le placer à toute position autre que P (stationnement), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mi/h). Cette situation se produit quand la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est active ou jusqu'à ce qu'un bouton de radio soit pressé.

Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est HORS FONCTION par défaut.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de conserver une vitesse programmée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne serre pas les freins. Rétrogradez d'une vitesse pour aider le système à maintenir la vitesse programmée. Vous risqueriez sinon de perdre le contrôle de votre véhicule avec les blessures graves voire mortelles que cela peut entraîner.

Nota : Lorsque vous conduisez sur une pente ascendante, le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mi/h) à la vitesse programmée.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

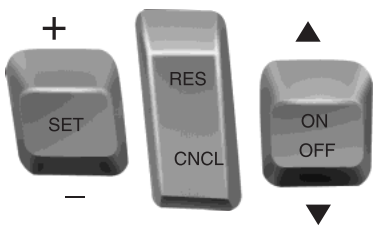

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement vers le haut sur la touche **ON**.

Le témoin apparaît dans le tableau de bord.

Programmation d'une vitesse

1. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement vers le haut sur la touche **SET** (programmation).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

Modification de la vitesse programmée

Nota : Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez programmée.

- Maintenez la touche **SET** enfoncée vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer la vitesse programmée. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez brièvement sur la touche **SET** vers le haut ou vers le bas. La vitesse programmée passe à une autre vitesse par incréments de 2 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte. Appuyez brièvement sur la touche **SET** vers le haut.

Annulation de la vitesse programmée

Appuyez sur la **CNCL** (annuler) ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise).

Désactivation du régulateur de vitesse

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse.

Appuyez brièvement sur la touche **OFF** vers le bas ou coupez le contact.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Soyez toujours attentif aux conditions changeantes de la route, particulièrement lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Le régulateur de vitesse adaptatif ne remplace pas une conduite attentive. Si vous ne respectez pas les avertissements qui suivent ou si vous ne portez pas attention à la route, vous risquez une collision et des blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions. De plus, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut détecter :

- Les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).
- Les piétons et les obstacles sur la route.
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, dans la circulation urbaine, sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.

Nota : Vous devez toujours faire preuve de vigilance, conduire prudemment et maîtriser le véhicule.

Le système ajuste votre vitesse afin de conserver une distance appropriée entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède dans la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre différents réglages de distance. Les touches sont situées sur le volant.

Au démarrage, le système règle l'écart au dernier réglage choisi. Une fois le système activé, vous pouvez le désactiver à tout moment en appuyant sur la pédale de frein, en appuyant sur la touche **OFF** du volant ou en appuyant sur la touche **CNCL**. De plus, vous pouvez augmenter temporairement la vitesse programmée en appuyant sur l'accélérateur.

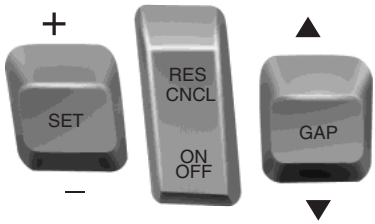

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

Réglage du régulateur de vitesse adaptatif

1. Appuyez brièvement sur la touche **ON** (marche).

L'écran d'information affiche le témoin gris, le réglage de distance actuel et la mention **SET** (réglage). Le système est en mode attente.

2. Accélérez jusqu'à la vitesse souhaitée.

3. Appuyez brièvement vers le haut sur la touche **SET** (réglage). La vitesse du véhicule est enregistrée dans la mémoire.

L'écran d'information affiche un témoin vert, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée voulue.

4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

5. Un graphique de véhicule qui précède s'allume si un véhicule qui vous précède est détecté.

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut légèrement différer de celle de l'indicateur de vitesse.

Lorsque vous suivez un véhicule

AVERTISSEMENT : Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne décélèrera pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne pourra pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risqueriez une collision et de blessures graves ou mortelles.

AVERTISSEMENT : Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système pourrait ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir en retard. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risqueriez une collision et de blessures graves ou mortelles.

Nota : Un bruit de frein peut se faire entendre lorsque le régulateur de vitesse adaptatif module les freins.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement que le vôtre, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Le réglage de distance est réglable.

Le graphique de véhicule qui précède sera allumé.

Une distance constante sera conservée entre votre véhicule et celui qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui vous précède accélère et roule plus vite que votre vitesse programmée;
- le véhicule qui vous précède quitte votre voie ou n'est plus en vue;
- la vitesse du véhicule est inférieure à 26 km/h (16 mi/h);
- une nouvelle distance est programmée.

Les freins du véhicule sont automatiquement serrés pour maintenir une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. La force de freinage maximale appliquée par le régulateur de vitesse adaptatif est limitée et le conducteur peut l'augmenter en serrant les freins.

Si le régulateur de vitesse adaptatif détecte que la force de freinage maximale exercée sera insuffisante, il déclenche une alarme sonore tout en poursuivant sa manœuvre de freinage. Cette alerte est accompagnée d'un dispositif de visualisation tête-haute, une barre d'avertissement rouge s'illuminant sur le pare-brise. Vous devez réagir immédiatement.

Pour faciliter le dépassement, le système peut fournir une légère accélération momentanée lorsque vous mettez en marche le clignotant gauche en suivant un véhicule qui vous précède.

Réglage de la distance

Nota : Il vous incombe de sélectionner une distance de sécurité appropriée aux conditions de la route.

Vous pouvez diminuer ou augmenter la distance entre votre véhicule et le véhicule qui vous précède en appuyant vers le haut ou vers le bas sur la touche **GAP**. La distance de sécurité sélectionnée s'affichera sur l'écran d'information par le biais des barres du graphique. Quatre réglages de distance de sécurité sont disponibles.

Affichage graphique (barres entre les véhicules)	Distance entre les véhicules	Distance entre les véhicules à 100 km/h (60 mi/h)	Comportement dynamique
1 barre	1 seconde	28 mètres (31 verges)	Sportif
2 barres	1,4 secondes	39 mètres (43 verges)	Normale
3 barres	1,8 secondes	50 mètres (55 verges)	Normale
4 barres	2,2 secondes	61 mètres (67 verges)	Confort

À chaque redémarrage du véhicule, le système sélectionne la dernière distance choisie pour le conducteur actuel.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Appuyez sur la pédale de frein ou appuyez sur la touche **CNCL** (annulation) pour désactiver le régulateur de vitesse adaptatif.

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

Neutralisation du régulateur de vitesse adaptatif

AVERTISSEMENT : Chaque fois que le conducteur neutralise le fonctionnement du régulateur de vitesse adaptatif en appuyant sur l'accélérateur, le système n'appliquera pas automatiquement les freins pour conserver la distance de sécurité entre les véhicules.

Vous pouvez neutraliser la vitesse et la distance de sécurité programmées en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le véhicule qui suit n'est pas affiché à l'écran d'information. Le système reprend son fonctionnement lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée, ou à une vitesse moindre s'il est précédé par un véhicule plus lent.

Modification de la vitesse programmée

Il existe trois façons de changer la vitesse programmée :

- Accélérez ou freinez jusqu'à la vitesse voulue, puis appuyez brièvement vers le haut sur la touche **SET** (réglage).
- Augmentez ou diminuez la vitesse en maintenant enfoncée la touche **SET** (réglage) vers le haut ou vers le bas, jusqu'à ce que la vitesse programmée voulue s'affiche à l'écran d'information. Le véhicule atteindra progressivement la vitesse programmée.
- Augmentez ou diminuez la vitesse du véhicule par paliers de 2 km/h (1 mi/h) en appuyant brièvement sur la touche **SET** (réglage) vers le haut ou vers le bas.

Le système peut actionner les freins pour ralentir votre véhicule jusqu'à la nouvelle vitesse programmée. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est activé.

Reprise de la vitesse programmée

Nota : Enfoncez la touche de reprise seulement si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez y revenir.

Appuyez brièvement sur la touche **RES** (reprise). Votre véhicule revient à la vitesse programmée précédemment. La vitesse programmée s'affiche en continu à l'écran d'information lorsque le système est activé.

Désactivation automatique à basse vitesse

Le système ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 26 km/h (16 mi/h). Une alarme sonore retentit et le freinage automatique est annulé si votre véhicule passe en dessous de cette vitesse.

Utilisation en terrain montagneux

Nota : Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il serre les freins pendant une période prolongée. Cela permet aux freins de refroidir. Le système fonctionnera normalement de nouveau lorsque les freins se sont refroidis.

Vous devriez sélectionner un rapport inférieur lorsque le système est actif dans de longues pentes abruptes, en terrain montagneux par exemple. Votre véhicule a besoin d'une puissance supplémentaire du frein moteur dans de telles situations pour réduire la charge sur le système de freinage ordinaire du véhicule et prévenir la surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

Nota : La mémoire de vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

Appuyez brièvement sur le bouton **OFF** (arrêt), ou coupez le contact.

Problèmes de détection

Le champ de « vision » du capteur du radar est limité. Le radar pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter avec retard dans certaines situations. Le graphique de véhicule qui précède ne s'allume pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

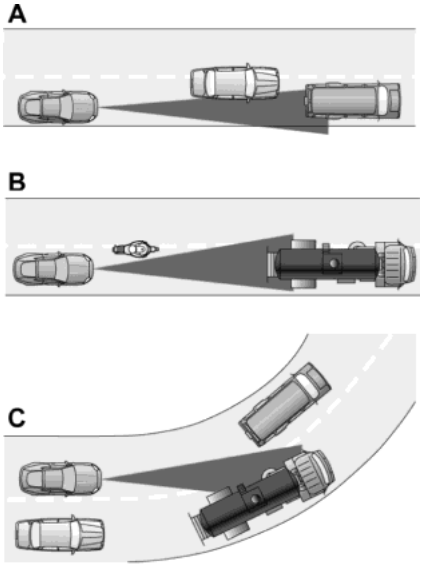

Des problèmes de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

A. Lorsque vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui vous précède.

B. Lorsque des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont totalement engagés dans votre voie.

C. Lorsque la détection des véhicules qui vous précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

En pareil cas, le système pourrait freiner trop tard ou inopinément. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar pourrait être modifiée, ce qui entraînerait des détections imprécises ou irrégulières des véhicules. Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement appropriés du radar.

Régulateur de vitesse adaptatif non disponible

Plusieurs conditions peuvent provoquer la désactivation du système ou empêcher son activation à la suite d'une sollicitation. Ces conditions incluent :

- un capteur obstrué;
- une température élevée des freins;
- une panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif lorsque le véhicule tracte une remorque freinée. Les freins de remorque du marché de deuxième monte ne fonctionneront pas correctement lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est activé, car ces freins sont commandés électroniquement. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures.

AVERTISSEMENT : Ne montez pas de pneus de dimensions autres que celles recommandées sur votre véhicule, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du régulateur de vitesse adaptatif, et vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de subir de graves blessures.

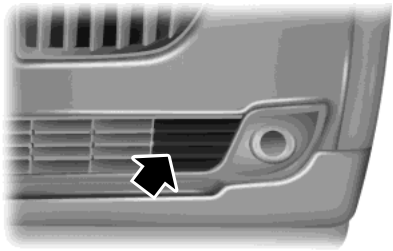

Si un message relatif à un capteur obstrué s'affiche, les signaux du radar provenant du capteur ont été obstrués. Le capteur est situé derrière une couverture de carénage près côté conducteur, où se trouve la grille inférieure. Un véhicule ne peut pas être détecté à l'avant et le système ne fonctionne pas lorsque les signaux du radar sont obstrués. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

Cause	Description
La surface du radar dans la grille de calandre n'est pas propre ou elle est obstruée.	Nettoyez la surface de la grille de calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.

Cause	Description
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions parce qu'il peut ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions parce qu'il peut ne pas détecter un véhicule qui vous précède.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Attendez un court délai ou passez en mode régulateur de vitesse normal.

En raison de la nature de technologie du radar, il est possible d'obtenir un avertissement de blocage sans pour autant être bloqué. Ceci peut se produire, par exemple, lors de la conduite en zone rurale clairsemée ou dans le désert. Une fausse condition de blocage s'efface d'elle-même ou après un cycle d'allumage.

Passage au régulateur de vitesse normal

AVERTISSEMENT : Le régulateur de vitesse normal ne freinera pas en présence de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et serrez les freins lorsqu'il est nécessaire.

Vous pouvez passer manuellement du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse normal au moyen de l'écran d'information.

Le témoin du régulateur de vitesse remplace le témoin du régulateur de vitesse adaptatif si le mode de régulateur de vitesse normal est sélectionné. Le réglage de distance ne sera pas affiché, le système ne réagira pas automatiquement aux véhicules qui vous précèdent et le freinage automatique ne sera pas activé. Le système passe par défaut au régulateur de vitesse adaptatif lorsque vous démarrez le moteur.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES ANGLES MORTS (BLIS®) AVEC ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (CTA) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Pour éviter les blessures, n'utilisez JAMAIS le système de surveillance des angles morts (BLIS®) pour remplacer les rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS® ne remplace pas une conduite attentive.

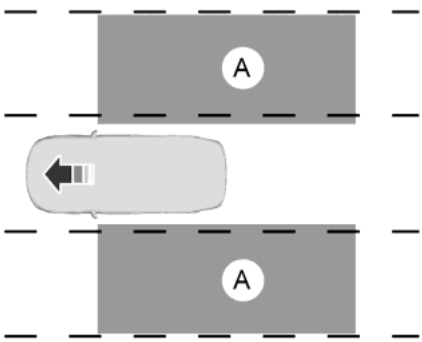

Le système de surveillance des angles morts (BLIS®) aide le conducteur à vérifier si un véhicule est entré dans la zone des angles morts (A). La zone de détection se trouve des deux côtés du véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à 3 m (10 pi) au-delà du pare-chocs. Le système vous avertit si certains véhicules entrent dans la zone d'angle mort lors de la conduite.

Le système d'alerte de circulation transversale (CTA) avertit le conducteur de l'approche de véhicules des côtés lorsque la boîte de vitesses est à la position R (marche arrière).

Nota : Le système de surveillance des angles morts (BLIS®) n'est pas conçu pour empêcher le contact avec les autres véhicules ou les objets, ou pour détecter les véhicules stationnés, les gens, les animaux ou l'infrastructure (les encadrements, les barrières de sécurité, les arbres, etc.). Il est conçu pour alerter le conducteur de la proximité de véhicules dans les zones d'angle mort.

Nota : Lorsqu'un véhicule passe rapidement dans la zone d'angle mort (généralement moins de deux secondes), le système ne se déclenche pas.

Utilisation des systèmes

Le système BLIS® entre en fonction lorsque le moteur est lancé et que le véhicule se déplace à plus de 5 km/h (3 mi/h); il demeure en fonction tant que la boîte de vitesses est à la position marche avant (D) ou point mort (N). Si la boîte de vitesses passe à une autre position que D (marche avant) ou N (point mort), le système entre en mode CTA. Une fois la boîte de vitesses revenue à la position marche avant (D), le mode BLIS® se réactive lorsque vous dépassez 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Le système BLIS® ne fonctionne pas en marche arrière (R) ou en position de stationnement (P); il ne donne aucun autre avertissement lorsque votre clignotant est activé.

Le système d'alerte de circulation transversale (CTA) détecte les véhicules s'approchant à moins de 14 m (45 pi), mais le rayon d'action diminue lorsque les capteurs sont bloqués. Reculer lentement aide à augmenter la zone de couverture des capteurs et leur efficacité.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, n'utilisez JAMAIS le système CTA pour remplacer les rétroviseurs extérieurs et intérieur ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de sortir en marche arrière d'une place de stationnement. Le système CTA ne remplace pas une conduite attentive.

Dans ce premier exemple, le capteur de gauche n'est que partiellement bloqué; la zone de couverture de zone est presque maximale.

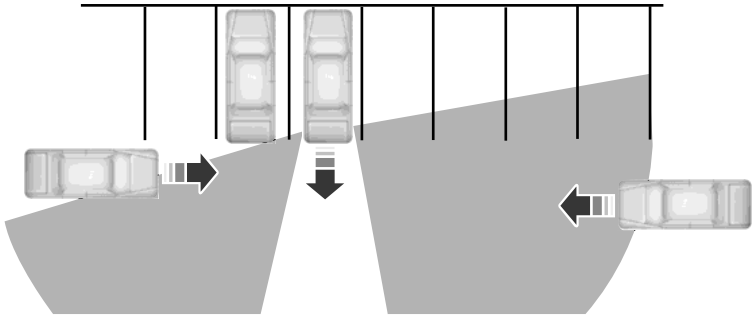

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles peu prononcés. Ici, le capteur gauche est presque totalement bloqué, et la zone de couverture de ce côté est grandement limitée.

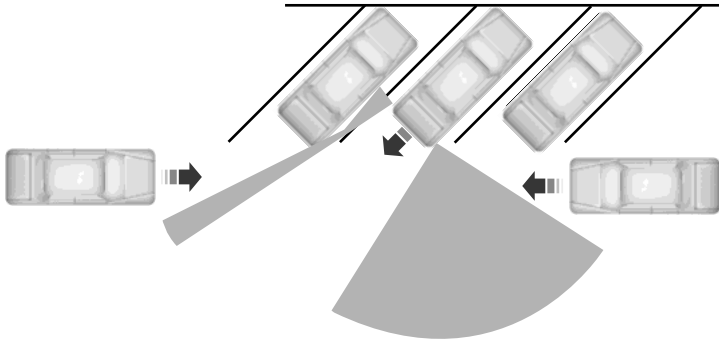

Témoins et messages des systèmes

Les systèmes BLIS® et CTA allument un indicateur d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche.

Nota : L'indicateur d'alerte s'atténue lorsque la noirceur est détectée.

Le système CTA fait aussi entendre une alarme sonore et un message apparaît à l'écran d'information pour indiquer qu'un véhicule vient de la droite ou de la gauche. Le système CTA est compatible avec le sonar de recul qui émet sa propre alarme sonore; consultez le chapitre *Aides au stationnement*.

Capteurs de système

AVERTISSEMENT : Juste avant la reconnaissance d'un état de blocage par le système et que l'alerte soit donnée au conducteur, le nombre d'objets évités augmente. Pour éviter toutes blessures, n'utilisez JAMAIS le système BLIS® pour remplacer les rétroviseurs latéraux et arrière, ni pour éviter de regarder au-dessus de votre épaule avant de changer de voie de circulation. Le système BLIS® ne remplace pas une conduite attentive.

Nota : Il est possible que vous receviez un avertissement comme quoi il y a un blocage sans qu'il y ait aucun obstacle; c'est un phénomène rare que l'on appelle « faux avertissement de blocage ». Généralement, une telle condition se corrige d'elle-même ou disparaît au prochain cycle d'allumage.

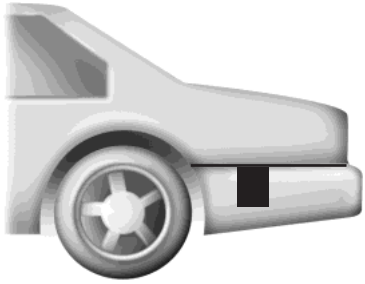

Le système utilise des capteurs de radar situés derrière le bouclier du pare-chocs, de chaque côté du véhicule. Ne laissez pas ces endroits devenir bloqués par la boue, la neige ou les autocollants de pare-chocs, car cela pourrait dégrader le rendement du système

Si le système détecte qu'il y a une perte de rendement, un avertissement de capteur bloqué ou un avertissement de faible visibilité apparaît à l'écran d'information, et l'indicateur d'alerte s'allume dans le(s) rétroviseur(s) approprié(s). L'avertissement peut être effacé dans l'écran d'information, mais l'indicateur d'alerte demeure illuminé.

Une fois l'obstacle supprimé, le système peut être réinitialisé de deux façons : 1) lorsqu'au moins deux objets sont détectés pendant la conduite ou 2) lorsque vous coupez puis rétablissez le contact. Si l'obstacle est encore présent une fois le contact établi, le système délectera à nouveau un obstacle une fois que vous aurez repris la route.

Causes pouvant provoquer l'affichage d'un message	
La surface du radar est sale ou bloquée.	Nettoyez la zone du bouclier à l'avant du radar ou bien éliminez l'obstruction.
La surface du radar n'est pas sale ni bloquée.	Conduisez normalement dans la circulation pendant quelques minutes pour permettre au radar de détecter les véhicules à proximité et d'indiquer qu'il n'est plus obstrué.
Une trop grande quantité de neige ou de pluie interfère avec les signaux du radar.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le système se réinitialise et se débloque automatiquement lorsque la neige ou la pluie abondante diminue ou cesse complètement. N'utilisez pas le système BLIS® ou CTA dans ces conditions.

Limites du système

Les systèmes BLIS® et CTA ne sont pas infaillibles; les situations comme les conditions météorologiques sévères ou l'accumulation de débris dans la zone du capteur peuvent limiter la capacité de celui-ci à détecter les autres véhicules.

Voici d'autres situations qui peuvent limiter les performances du système BLIS® :

- Certaines manœuvres de véhicules entrant et sortant de la zone d'angle mort.
- Les véhicules passant dans la zone d'angle mort à des vitesses très élevées.
- Lorsqu'un convoi de véhicules passe dans la zone d'angle mort.

Voici d'autres situations qui peuvent limiter les performances du système CTA :

- Les véhicules ou les objets stationnés tout près qui encombrent les capteurs.
- Véhicules approchant à des vitesses supérieures à 24 km/h (15 mi/h).
- Conduite en marche arrière à une vitesse supérieure à 5 km/h (3 mi/h).
- Reculer d'un espace de stationnement à angle étroit.

Fausses alertes

Nota : Si vous avez connecté une remorque à votre véhicule, le système BLIS® peut détecter la remorque, provoquant ainsi une fausse alerte. Pour éviter les fausses alertes, vous pouvez désactiver manuellement le système de surveillance des angles morts.

Il peut arriver que le système BLIS® ou les systèmes de CTA allument l'indicateur d'alerte alors qu'un aucun véhicule ne trouve dans la zone de couverture; c'est ce que l'on appelle une fausse alerte. Il est normal d'avoir quelques fausses alertes; celles-ci sont temporaires et s'effacent d'elles-mêmes.

Erreurs de système

Si ou le système détecte un problème avec le capteur gauche ou droit, l'indicateur BLIS® sur l'écran d'information s'illumine et demeure illuminé. **DÉFAILLANCE DU SYSTÈME D'ANGLE MORT** ou **ANOMALIE SYSTE TRAFIC TRANSVE** s'affiche aussi. Lorsque les problèmes empêchent que les témoins gauche ou droit de s'allumer, seules les anomalies du message de l'écran d'information s'affichent.

Activation et désactivation des systèmes

Vous pouvez désactiver temporairement un des deux systèmes ou les deux systèmes à la fois à l'aide des commandes de l'écran d'information; consultez le chapitre *Écran d'information*. Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de mise hors fonction du système. Le témoin d'alerte jaune dans le rétroviseur extérieur clignote aussi deux fois. Le système se remet en fonction lorsque vous établissez de nouveau le contact.

Vous pouvez aussi demander à un concessionnaire autorisé de désactiver de façon permanente l'un des systèmes, voire les deux. Une fois désactivé, le système ne pourra être remis en fonction que par un concessionnaire autorisé.

SYSTÈME D'AVERTISSEMENT DE COLLISION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ce système est conçu pour être un accessoire supplémentaire d'aide à la conduite. Il n'a pas été conçu pour remplacer l'attention du conducteur, ni son jugement ou le besoin d'appliquer les freins. Ce système n'active PAS les freins automatiquement. L'omission d'appuyer sur la pédale de frein pour activer les freins peut entraîner une collision.

AVERTISSEMENT : Le système d'avertissement de collision avec support de frein ne peut prévenir toutes les collisions. Ne comptez pas sur ce système pour remplacer le jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse constante.

Nota : Le système ne détecte pas, n'avertit pas ou ne réagit pas aux collisions pouvant survenir par l'arrière ou les côtés du véhicule.

Nota : Le système d'avertissement de collision s'active à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h).

Ce système est conçu pour alerter le conducteur de certains risques de collision. Un radar détecte si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule qui se déplace dans la même direction que le vôtre.

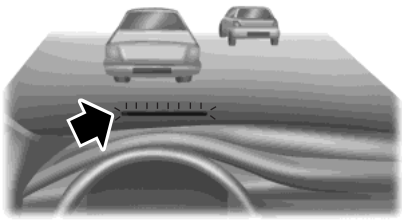

Si tel est le cas, un témoin rouge s'allume et un carillon retentit.

Le système de support de frein aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en chargeant les freins. Si le risque de collision augmente davantage après que le témoin s'allume, le support de frein prépare le circuit de freinage pour le freinage rapide. Ceci peut être apparent pour le conducteur. Le système n'active pas automatiquement les freins, mais, si la pédale de frein est enfoncée, la fonction de freinage est exécutée à fond même si vous n'appliquez qu'une légère pression sur la pédale de frein.

Utilisation du système avertisseur de collision

AVERTISSEMENT : Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

Vous pouvez régler la sensibilité du système d'avertissement sur trois paramètres possibles au moyen des commandes de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Nota : Si les avertissements de collision sont perçus comme étant trop fréquents ou dérangeants, la sensibilité d'avertissement peut être réduite, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque c'est possible. Un réglage bas de la sensibilité mènerait à moins d'avertissements du système. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour les instructions relatives à la réduction de la sensibilité.

Capteurs obstrués

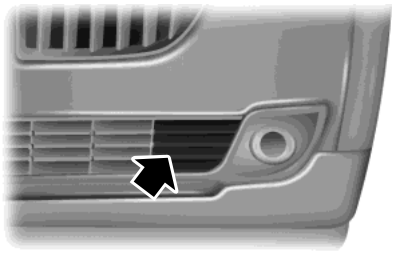

Si un message relatif à un capteur bloqué est affiché à l'écran d'information, les signaux radar du capteur ont été bloqués. Les capteurs sont situés derrière une couverture de carénage près du côté conducteur, où se trouve la grille inférieure. Lorsque les capteurs sont bloqués, un véhicule ne peut pas être détecté à l'avant et le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas. Le tableau suivant donne la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier.

Cause	Description
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou sinon obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar dans la calandre est propre, mais le message est toujours affiché.	Attendez un court moment. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
La pluie diluvienne, la bruine, la neige, ou le brouillard interfèrent avec les signaux radar.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.
L'eau ou la neige qui tourbillonne à la surface de la route peut gêner les signaux radars.	Le système d'avertissement de collision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après que les conditions météorologiques se soient améliorées.

Limites du système

AVERTISSEMENT : Le système d'avertissement de collision avec support de frein peut aider à réduire la vitesse à laquelle une collision peut se produire si le conducteur applique les freins du véhicule. La pédale de frein doit être enfoncée comme pour n'importe quelle situation de freinage typique.

En raison de la nature de la technologie du radar, il peut y avoir certaines situations où les véhicules ne déclenchent aucun avertissement de collision. En voici quelques-uns :

- Les véhicules stationnaires ou qui se déplacent à moins de 10 km/h (6 mi/h).
- Les piétons et les obstacles sur la route.
- Les véhicules venant en sens inverse dans la même voie.
- Les conditions météorologiques sévères (voir la section sur les capteurs obstrués).
- L'accumulation de débris sur la grille près des phares (voir la section sur les capteurs obstrués).
- Une courte distance avec le véhicule en avant.
- Les mouvements du volant et de la pédale sont amples (style de conduite très actif).
- Les températures intérieures trop élevées, qui peuvent désactiver l'illumination ou les témoins d'avertissement jusqu'à ce que la température intérieure diminue (l'avertisseur sonore alertera le conducteur).

Les certaines conditions peuvent réduire la visibilité du témoin d'avertissement; il est donc recommandé de maintenir l'avertisseur sonore en fonction.

Si la partie avant du véhicule subit une collision ou est endommagée, la zone de détection du radar pourrait être modifiée, ce qui entraînerait des avertissements de collision erronés ou irréguliers. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar du système d'avertissement de collision.

DIRECTION

Pour éviter d'endommager le système de direction assistée :

- Ne maintenez jamais le volant complètement braqué (contre la butée) pendant plus de trois à cinq secondes alors que le moteur est en marche.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du réservoir de liquide de la pompe de direction assistée est bas (en-dessous du repère MIN du réservoir).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si le bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Un effort important ou irrégulier au volant peut être causé par un niveau insuffisant du liquide de la pompe de direction assistée. Vérifiez le niveau du liquide de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de liquide de la direction assistée pour éviter des fuites du réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- un pneu mal gonflé;
- une usure inégale des pneus;
- des éléments de la suspension desserrés ou usés;
- des éléments de la direction desserrés ou usés;
- un alignement inadéquat de la direction.

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

FILETS D'ARRIMAGE

AVERTISSEMENT : Ce filet n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision ou d'arrêt soudain.

Le filet d'arrimage permet de maintenir en place des objets légers dans l'aire de chargement.

Fixez le filet aux points d'ancrage fournis dans l'une des deux configurations. Répétez la fixation sur les deux côtés du véhicule.

Type 1

Type 2

SYSTÈME DE CASIERS DE RANGEMENT

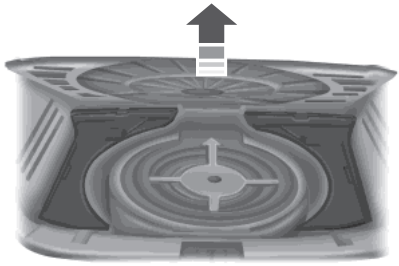

Le système est situé dans le plancher de l'aire de chargement. Soulevez la poignée de déverrouillage pour l'ouvrir.

PORTE-BAGAGES ET SUPPORTS DE CHARGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Exercez une vigilance accrue lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

Nota : La charge maximale recommandée est de 45 kg (100 lb), répartie uniformément sur les traverses.

Nota : Ne placez jamais de charges directement sur le panneau de toit. Le panneau de toit n'est pas conçu pour supporter directement une charge.

Placez les charges directement sur les traverses fixées aux longerons pour un fonctionnement correct du porte-bagages. Nous recommandons d'utiliser des barres accessoires Ford d'origine spécifiquement conçues pour votre véhicule.

Assurez-vous d'arrimer solidement la charge. Vérifiez si la charge est correctement arrimée avant de prendre la route ainsi qu'à chaque ravitaillement.

CROCHET UTILITAIRE

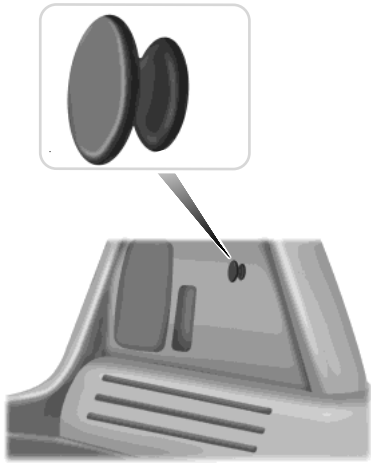

Vous pouvez suspendre de petits articles, comme des sacs de provisions, au crochet utilitaire. N'y accrochez pas de charge supérieure à 4,5 kg (10 lb).

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule – Avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

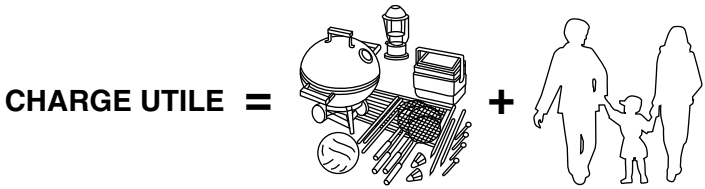

Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

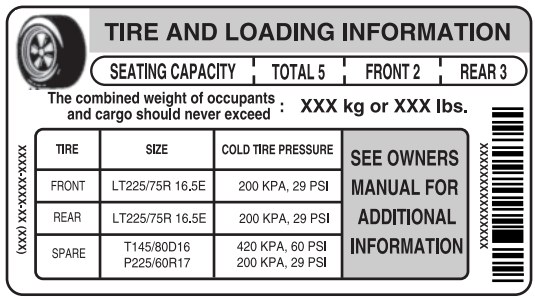

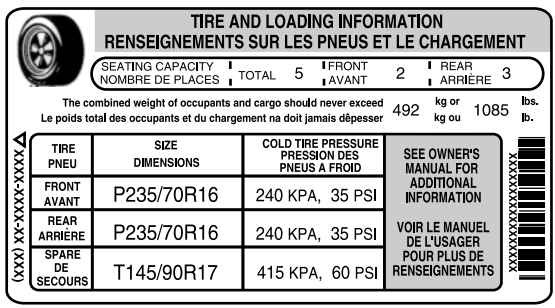

CHARGEMENT = + 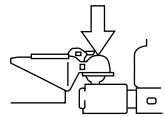

Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tractez une remorque, le poids du timon de la remorque fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.

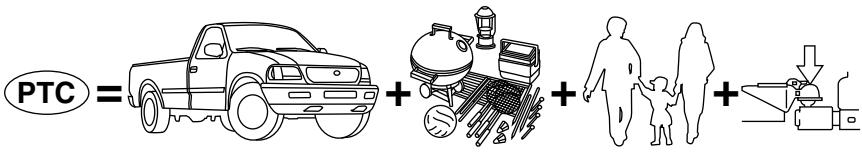

PTC (poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

- **Exemple seulement :**

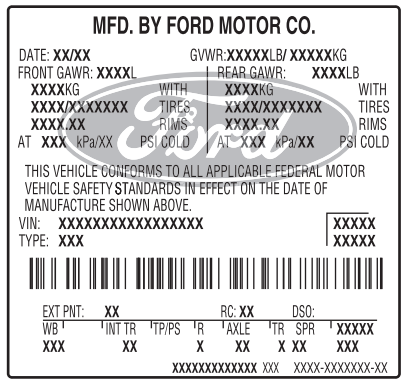

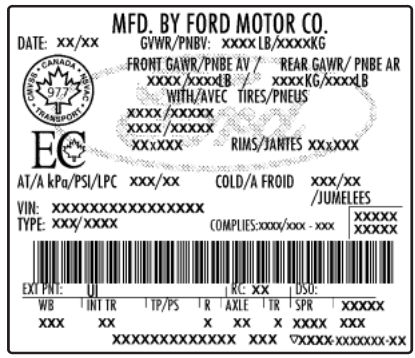

AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

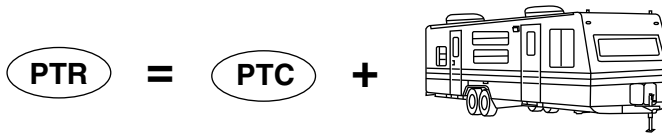

PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC, et non du PTRA. Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR (poids total roulant) du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Ce poids est basé sur un véhicule uniquement doté des accessoires obligatoires, sans chargement (à l'intérieur ou à l'extérieur), d'un poids au timon de 10 à 15 % (remorque conventionnelle) et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le** *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* **fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.

2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.

3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb) (635–340 (5 x 68) = 295 kg).

5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 x 99 kg) - (5 x 13,5 kg) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités anglo-saxonnes, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (5 x 220) - (5 x 30) = 1 400 - 1 100 - 150 = 150 lb.
- Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami(e) pesez chacun 99 kg (220 lb.), le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 x 99 kg) - (12 x 45 kg) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités anglo-saxonnes, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (12 x 100) = 1 400 - 440 - 1 200 = -240 lb. Vous devrez réduire la charge d'au moins 104 kg (240 lb). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 - (2 x 99 kg) - (9 x 45 kg) = 635 - 198 - 405 = 32 kg. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités anglo-saxonnes, le calcul s'établit comme suit : 1 400 - (2 x 220) - (9 x 100) = 1 400 - 440 - 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et risque d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

Nota : Pour tout renseignement sur les éléments électriques tels que les fusibles ou les relais, voyez le chapitre *Fusibles*.

La capacité de charge de votre véhicule est indiquée en poids, pas en volume. Vous ne pourrez pas toujours utiliser tout l'espace disponible lorsque vous chargez votre véhicule ou votre remorque.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Inspectez ces composants avant, pendant et après le remorquage.

Disposition de la charge

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds pour qu'ils soient centrés entre les pneus gauche et droit de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas que le poids final du timon de la remorque soit supérieur ou inférieur à 10-15 % du poids de la remorque chargée;
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont accouplés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement en angle vers le bas par rapport à votre véhicule, vu de côté.

Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Pour plus de renseignements sur le chargement adéquat d'une remorque et sur la préparation de votre véhicule pour le remorquage, consultez la section *Limite de charge* dans le chapitre *Chargement*.

Vous trouverez aussi des renseignements dans le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque*, disponible chez votre concessionnaire autorisé, ou en ligne à l'adresse http://www.fleet.ford.com/towing-guides.

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE

AVERTISSEMENT : La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule, de blessures graves ou mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en ce qui concerne le remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Cette fonction n'empêche pas le roulis de la remorque, mais le réduit une fois que le roulis a débuté.

Nota : Cette fonction ne peut pas empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse du véhicule est trop élevée, le dispositif peut s'activer maintes fois et réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction applique les freins du véhicule aux roues individuelles et, au besoin, réduit la puissance du moteur. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** s'affiche à l'écran d'information. Ralentissez d'abord, puis immobilisez le véhicule de façon sécuritaire en bordure de la route et vérifiez la répartition appropriée de la charge du timon et la charge de la remorque. Consultez le chapitre *Chargement* pour les renseignements spécifiques au chargement.

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

Nota : Ne dépassez pas le poids de la remorque pour votre configuration de véhicule indiqué dans le tableau ci-dessous.

Nota : Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas :
- Une surface frontale de remorque de 1,86 m^2 (20 pi^2) si votre véhicule peut remorquer une remorque de catégorie I.
- Une surface frontale de remorque de 2,79 m^2 (30 pi^2) si votre véhicule peut tracter une remorque de catégorie II.

Nota : Pour le fonctionnement en haute altitude, réduisez le poids total combiné de 2 % par 300 m (1 000 pi) en commençant au point d'élévation de 300 m (1 000 pi).

Nota : Certains États et certaines provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids spécifique. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximum de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	PTCA maximal	Poids maximal de la remorque
3,7 L TiVCT traction avant*	3 071 kg (6 770 lb)	907 kg (2000 lb)
3,7 L TiVCT traction avant**	3 751 kg (8 270 lb)	1 588 kg (3 500 lb)
3,7 L TiVCT transmission intégrale*	3 148 kg (6 940 lb)	907 kg (2000 lb)
3,7 L TiVCT transmission intégrale**	3 828 kg (8 440 lb)	1 588 kg (3 500 lb)

*Dans le cas des véhicules non équipés d'un ensemble de remorquage et des véhicules équipés de roues de 22 po, le poids maximal de la remorque est de 907 kg (2 000 lb).

**Véhicules équipés d'un ensemble de remorquage.

VÉRIFICATIONS ESSENTIELLES DE REMORQUAGE

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi);
- renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre Guide d'entretien périodique.
- si vous utilisez une remorque de location, suivez les directives fournies par l'agence de location.

Pour la définition des termes utilisés sur l'étiquette de pneus et de consignes de sécurité pour la spécification de la charge et pour les instructions sur le calcul de la charge du véhicule, consultez la section *Limite de charge* dans le chapitre *Chargement*.

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

Connecteur de remorque (véhicules équipés ou prééquipés pour le remorquage)

Le connecteur électrique de remorque se situe sous le pare-chocs arrière, du côté gauche du véhicule.

Vous devez utiliser un connecteur de câblage de remorque à quatre broches pour l'équipement d'éclairage de votre véhicule et de la remorque.

Couleur	Fonction
1. Vert foncé	Clignotant, feu stop et feu de détresse droits
2. Jaune	Clignotant, feu stop et feu de détresse gauches
3. Brun	Feux arrière et feux de position
4. Blanc	Masse

Attelages

N'utilisez pas un attelage qui se fixe sur le pare-chocs de votre véhicule. Utilisez un attelage porteur.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total pèsent sur la flèche.

Chaînes de sécurité

Nota : Ne fixez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour attacher les chaînes de sécurité, croisez-les sous le timon de la remorque et laissez suffisamment de jeu pour permettre les virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

Freins de remorque

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La puissance de freinage de votre véhicule pourrait être insuffisante, ce qui augmenterait fortement le risque de collision.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locales et fédérales.

La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, et non pas le poids total roulant autorisé.

Des circuits de freinage distincts en bon état sont essentiels pour bien manœuvrer les véhicules remorqués et les remorques qui pèsent plus de 680 kg (1 500 lb) une fois chargés.

Feux de remorque

AVERTISSEMENT : Ne branchez jamais l'éclairage d'une remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules tractés. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

Avant de tracter une remorque

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pendant la traction d'une remorque

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 mi) parcourus.
- Ne démarrez pas en accélérant brusquement.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de stationnement (**P**) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et rehausser le rendement du climatiseur.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Si vous tractez une remorque, il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement dans les montées longues et prononcées.
- Passez à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez en descente sur une pente longue et prononcée. Ne freinez pas continuellement, car les freins pourraient surchauffer et perdre de leur efficacité.

- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction de traction, utilisez ce mode lors du remorquage. Cette fonction procure davantage de frein moteur et évite les changements de rapport trop fréquents afin d'optimiser la consommation de carburant et le refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tractez une remorque. Anticipez les arrêts et freinez graduellement;
- Évitez de stationner en pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
  1. tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation;
  2. serrez le frein de stationnement de votre véhicule;
  3. placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (**P**).
  4. placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule).

Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel (PWC)

Nota : Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de reculer celle-ci dans l'eau.

Nota : Rebranchez le câblage électrique de la remorque **après** l'avoir sortie de l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :
- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains composants du véhicule :
- causant ainsi des dommages internes aux composants;
- nuisant ainsi à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier est submergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou est changé à moins qu'une fuite est soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu est nécessaire.

TRANSPORT DU VÉHICULE

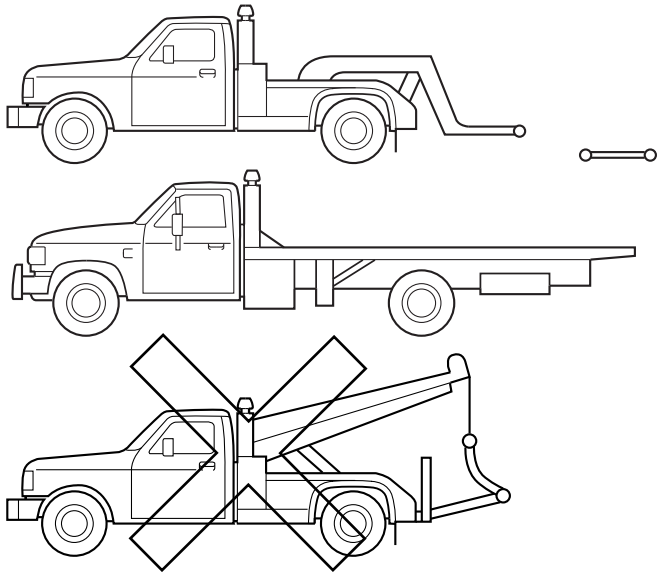

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous recommandons l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune procédure de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué d'une manière incorrecte, ou par d'autres moyens, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Un véhicule à traction avant peut être remorqué par l'avant si les roues avant sont soulevées à l'aide d'une dépanneuse à cadre de levage appropriée. Dans ce cas, les roues arrières peuvent demeurer au sol.

Les roues avant des véhicules à traction avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Ceci évite les dommages à la boîte de vitesses.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Ceci évite d'endommager la boîte de vitesses, le système de traction intégrale et le véhicule.

REMORQUAGE DU VÉHICULE AVEC LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant pour être remorqué en roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position **point mort** (N). Consultez la section *Boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Boîte de vitesses* si vous ne pouvez pas amener le levier sélecteur en position **point mort** (N);
- Ne roulez pas à plus de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les fumées d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage et climatisation*.

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un autre véhicule, tel qu'une autocaravane. Ces directives visent à prévenir les dommages à votre véhicule et à sa boîte de vitesses lorsqu'il est attelé au véhicule de loisirs ou au chariot porte-roues.

Vous pouvez remorquer votre véhicule à traction avant en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen d'un chariot porte-roues. Si vous utilisez un chariot porte-roues, suivez les directives précisées par le fournisseur. Si vous tractez avec les quatre roues au sol, consultez les directives ci-dessous.

Vous pouvez remorquer votre véhicule à traction intégrale en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les quatre roues au moyen d'une remorque de transport de véhicules. Ne remorquez pas votre véhicule à traction intégrale en soulevant les roues avant du sol (au moyen d'un chariot porte-roues) et en laissant les roues arrière au sol. Ceci endommagerait votre système de traction intégrale. Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur. Si vous tractez avec les quatre roues au sol, consultez les directives ci-dessous.

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :
- remorquez le véhicule vers l'avant seulement;
- desserrez le frein de stationnement;
- placez la boîte de vitesses en position **point mort** (N);
- placez le commutateur d'allumage en mode d'accessoires. Consultez la section *Allumage* dans le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur*;
- ne roulez pas à plus de 105 km/h (65 mi/h);
- démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures par la suite; Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez sur la pédale de frein, placez la boîte de vitesses en position marche avant (**D**), puis en position marche arrière (**R**) avant de la ramener au point mort (**N**).

RODAGE

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Durant cette période, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite. Évitez la conduite à haute vitesse pendant les premiers 1 600 kilomètre (1 000 mi). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur. Ne tractez pas une remorque pendant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles).

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent la consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

En adoptant les comportements suivants, vous pourriez minimiser votre consommation de carburant :

- Accélérez et ralentissez doucement et modérément.
- Conduisez à une vitesse constante sans arrêter.
- Prévoyez les arrêts; le ralentissement peut éliminer le besoin de vous arrêter.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.
- Fermez les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse.
- Conduisez à une vitesse modérée (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de carburant de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Utilisez l'huile moteur recommandée.
- Effectuez toutes les interventions d'entretien périodique régulières.

Évitez les comportements suivants, car ils pourraient augmenter votre consommation de carburant :

- Les accélérations soudaines ou brusques.
- L'augmentation du régime moteur avant de l'arrêter.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti pendant plus d'une minute.
- Le réchauffement de votre véhicule par temps froid avant le départ.
- L'utilisation du climatiseur ou du dégivreur avant.

- L'utilisation du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite.
- Le transport d'une lourde charge ou la conduite en tirant une remorque.
- Le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/l [1 mi/gal. US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- L'installation d'accessoires particuliers sur votre véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou des barres de signalisation, des marchepieds ou des porte-skis).
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT : Conduisez dans l'eau en cas d'urgence seulement et non pas comme faisant partie de la conduite normale.

AVERTISSEMENT : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Nota : La conduite dans l'eau profonde peut entraîner la pénétration de l'eau dans la boîte de vitesse ou l'admission d'air et provoquer des dommages internes au véhicule ou le calage du moteur.

Nota : Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein.

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, conduisez très lentement. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

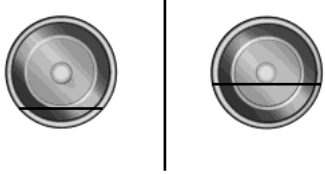

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur.

Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

TAPIS

AVERTISSEMENT : Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour la pose dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autre façons.

AVERTISSEMENT : Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que les tapis soient fixés correctement sur les tiges de fixation du tapis qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule qui ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de plancher du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu de la pédale, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.

AVERTISSEMENT : Vérifiez les fixations des tapis régulièrement. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que les objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur durant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT : Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

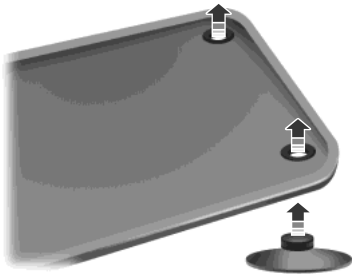

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Si vous avez besoin d'aide sur la route, Lincoln est là pour vous assister dans tout le pays avec son assistance dépannage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Ce service est disponible :

- Toute la durée de vie du véhicule pour le propriétaire d'origine.
- Six ans ou 112 655 kilomètres (70 000 milles) (la première échéance atteinte prévalant) dans la période de couverture de la garantie prolongée du groupe motopropulseur pour les propriétaires ultérieurs.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'Assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

Ce programme d'assistance dépannage gratuit est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf; il inclut :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- le service de démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2 gal.) d'essence ou 18,9 L (5 gal.) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;
- le treuillage – disponible jusqu'à 30,5 m (100 pi) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;
- le remorquage – Les véhicules Lincoln y ayant droit seront remorqués jusqu'au concessionnaire vendeur ou préféré du client jusqu'à une distance maximale de 161 kilomètres (100 milles) du lieu de la panne, ou jusqu'au concessionnaire Lincoln le plus proche. Si un client demande de faire remorquer son véhicule jusqu'à un concessionnaire vendeur ou préféré à plus de 161 kilomètres (100 milles) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 161 kilomètres (100 milles).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à $200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation du service de dépannage

Les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis qui ont besoin du service de dépannage doivent appeler le 1 800 521-4140. Si vous souhaitez organiser vous-même le dépannage, Ford Motor Company remboursera une somme raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession Lincoln la plus proche dans un rayon de 161 kilomètres (100 milles). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires de véhicules Lincoln aux États-Unis doivent composer le 1 800 521-4140 et ils seront priés de soumettre leurs reçus originaux.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Les clients canadiens qui font appel à l'Assistance dépannage doivent téléphoner au 1 800 387-9333.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Pour votre commodité, vous pouvez complétez la carte d'identification d'assistance dépannage à la double page centrale de ce guide de garantie et la conserver pour référence ultérieure.

La couverture et les avantages de l'assistance dépannage canadienne peuvent être différents de la couverture aux États-Unis. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter à la section couverture de votre guide de garantie, nous appeler au Canada en composant le 1 800 387-9333, ou visiter notre site Internet www.lincolncanada.com.

La société Sykes Assistance Services Corporation gère le programme d'assistance dépannage. Vous devez recevoir les services de couverture au Canada ou dans la partie continentale des États-Unis. La couverture s'étend aux véhicules circulant sur des routes publiques, non saisonnières et praticables toute l'année. La couverture de l'assistance dépannage ne s'étend pas aux véhicules circulant en tout-terrain, sur des exploitations forestières, pratiquant l'autocross et toute autre forme de circulation hors route. Des routes et surfaces bien entretenues assurent des déplacements en toute sécurité pour le fournisseur et permettent à ses représentants de fournir des services conformes aux procédures standard.

Pour les endroits reculés

Si notre fournisseur ne peut pas remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche par la route, un transport par voie ferroviaire ou fluviale peut être requis. Le programme prend en charge le remorquage jusqu'à un port ou une gare et jusqu'au concessionnaire. Cependant, en cas de transport par voie ferroviaire ou fluviale, prenez contact avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir la confirmation de votre admissibilité à la couverture supplémentaire avant d'avoir recours à ce service ou de le régler. Pour plus de renseignements, appelez l'assistance dépannage Lincoln au 1 800 387-9333.

FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur le tableau de bord, près de la radio. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

Nota : Les feux de détresse peuvent décharger votre batterie 12 volts s'ils sont activés pendant une période prolongée.

COUPURE DE L'ALIMENTATION EN CARBURANT

AVERTISSEMENT : Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule. Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.

2. Établissez le contact.

3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver la pompe d'alimentation.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.

2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour démarrer le véhicule.

3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) pour couper le contact.

4. Vous pouvez tenter de démarrer le moteur en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt), ou établir le contact en appuyant uniquement sur la touche **START/STOP** (démarrage/arrêt) sans enfoncer la pédale de frein. Le circuit d'alimentation est réactivé des deux manières.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE D'APPOINT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que certains changements de vitesses soient fermes et d'autres plus doux. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Nota : Utilisez uniquement une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne car cela risque d'endommager ses circuits électriques.

1. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

2. Vérifiez toutes les bornes de batteries. Déposez le couvercle de la borne positive (selon l'équipement) et éliminez tout excès de corrosion avant de brancher les câbles de batterie. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

3. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles de démarrage

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de mise à la masse.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

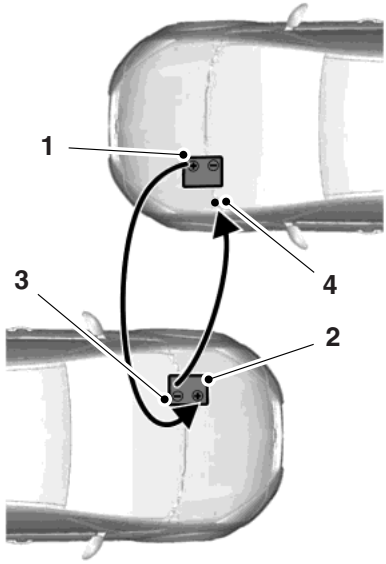

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique nue du véhicule en panne, éloignée de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Mettez en marche le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

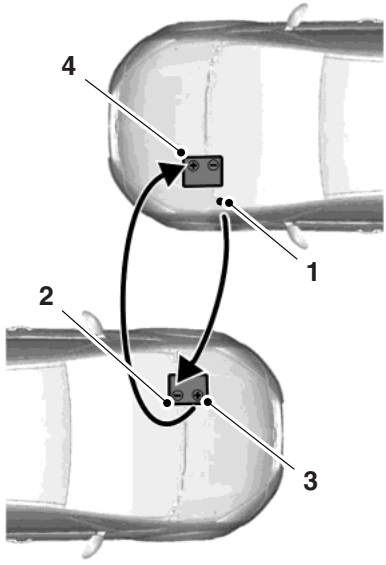

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé ou les deux. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

Loin de votre domicile

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

Adresse postale
Ford Motor Company
Centre des relations avec la clientèle
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone
1-800-521-4140
[Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :
1-800-232-5952)

En ligne
Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne sur www.lincolnowner.com

- Outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal;
- Guides du propriétaire;

- Calendriers d'entretien;
- Rappels;
- Programmes d'entretien prolongé Ford;
- Accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale
Centre des relations avec la clientèle Lincoln
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 1C8

Téléphone
1-800-387-9333

En ligne
www.lincolncanada.com

Twitter anglais
@LincolnMotorCA

Twitter français
@LincolnQC

Instagram
@LincolnMotorCA

Facebook
/LincolnMotorCA

Aide additionnelle

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques et les procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour faciliter l'obtention de services, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- Le numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (au travail et à domicile).
- La raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé.
- Le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

En Californie (É.-U. seulement)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois ou les premiers 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées; OU

2. Quatre tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section *Pour obtenir les services dont vous avez besoin*, vous avez peut-être le droit de participer au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – Médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de 40 jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme BBB AUTO LINE : Utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme BBB AUTO LINE. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1800-955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginia 22201

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme BBB AUTO LINE en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 392-3673.

Nota : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Ceci concerne les véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford du Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford du Canada participe à un programme de médiation ou d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour plus de renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le www.camvap.ca.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES É.-U. ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec notre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation de carburant au plomb dans votre véhicule sans conversion correcte risque de compromettre l'efficacité de votre système antipollution et de causer le cliquetis du moteur ou de sérieux dommages au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline

toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la région Asie-Pacifique, en Afrique subsaharienne, aux Îles Vierges américaines, en Amérique Centrale, aux Antilles et en Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Centre des relations avec la clientèle
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
TÉLÉCOP. : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients du Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord (CMN), des Samoa américaines, et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à nous contacter au numéro sans frais :
(800) 841-FORD (3673)

Si une intervention s'impose sur votre véhicule alors que vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Centre des relations avec la clientèle
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOP. : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule alors que vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Centre des relations avec la clientèle
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
Téléphone : +971 4 3326084
Numéro sans frais du Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575
TÉLÉCOP. : +971 4 3327299
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle du concessionnaire. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle indiqué ci-dessus.

Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170
Attention : Customer Service

Ou appelez pour commander un catalogue gratuit des publications offertes, appelez le numéro sans frais : 1-800-782-4356

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm, Incorporated sur le Web à l'adresse : www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Manuel du propriétaire en français

Un Manuel du propriétaire peut être obtenu en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, Incorporated au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la National Highway Traffic Safety Administration, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1–888–327–4236 (ligne directe : 1–800–424–9153); consultez le site Web *http://www.safercar.gov;* ou écrivez à :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1 800 333–0510, ou en ligne sur : http://www.tc.gc.ca/eng/roadsafety/menu.htm

REMPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

AVERTISSEMENT : Remplacez toujours un fusible par un autre de l'intensité spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

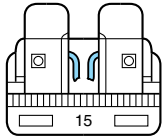

Si des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Mini-fusibles**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	—	—	—
3 A	Violet	Violet	—	—	—
4 A	Rose	Rose	—	—	—
5 A	Havane	Havane	—	—	—
7,5 A	Brun	Brun	—	—	—
10 A	Rouge	Rouge	—	—	—
15 A	Bleu	Bleu	—	—	—
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	—	Beige	Beige
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	—	—	Orange	Vert	Vert
50 A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge

COULEUR					
Intensité	**Mini-fusibles**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
60 A	—	—	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	—	—	Havane	—	Brun
80 A	—	—	Beige	Noir	Noir

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Remplacement de la batterie du véhicule* dans le chapitre *Entretien*.

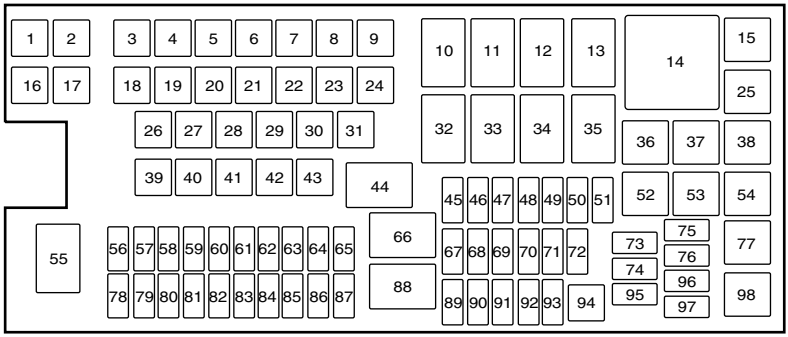

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	—	Non utilisé
2	—	Non utilisé
3	—	Non utilisé
4	30 A**	Essuie-glaces
5	40 A**	Pompe de freinage antiblocage
6	—	Non utilisé
7	30 A**	Hayon à commande électrique
8	20 A**	Toit ouvrant
9	20 A**	Prise de courant nº 2 (console arrière)
10	—	Non utilisé
11	—	Relais du dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs chauffants
12	—	Non utilisé
13	—	Relais du démarreur
14	—	Non utilisé
15	—	Relais de la pompe d'alimentation

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
16	—	Non utilisé
17	—	Non utilisé
18	40 A**	Ventilateur d'habitacle
19	30 A**	Démarreur
20	20 A**	Prise de courant nº 1 (bac de la console)
21	20 A**	Prise de courant d'aire de chargement
22	—	Non utilisé
23	30 A**	Module de siège du conducteur
24	—	Non utilisé
25	—	Non utilisé
26	40 A**	Dégivreur de lunette
27	20 A**	Prise de courant avant ou allume-cigare
28	30 A**	Sièges à régulation de température
29	—	Non utilisé
30	30 A**	Sièges arrière chauffants
31	—	Non utilisé
32	—	Non utilisé
33	—	Non utilisé
34	—	Relais du ventilateur d'habitacle
35	—	Non utilisé
36	—	Relais de siège arrière
37	—	Relais de clignotant et feu stop droits de remorque
38	—	Non utilisé

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
39	40 A**	Motoventilateur de refroidissement (avec groupe de remorquage)
	60 A**	Motoventilateur de refroidissement (sans groupe de remorquage)
40	40 A**	Motoventilateur de refroidissement (groupe de remorquage seulement)
41	—	Non utilisé
42	30 A**	Siège du passager
43	25 A**	Système de freins antiblocage (soupapes)
44	—	Relais de lave-glace arrière
45	5 A*	Détecteur de pluie
46	—	Non utilisé
47	—	Non utilisé
48	—	Non utilisé
49	—	Non utilisé
50	15 A*	Rétroviseur chauffant
51	—	Non utilisé
52	—	Non utilisé
53	—	Relais de clignotant et feu stop gauches de remorque
54	—	Non utilisé
55	—	Relais des essuie-glaces
56	—	Non utilisé
57	20 A*	Phares avec lampe à décharge à haute intensité gauches
58	10 A*	Capteur d'alternateur
59	10 A*	Contacteur des feux stop
60	—	Non utilisé

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
61	10 A*	Déverrouillage de siège arrière
62	10 A*	Embrayage de climatiseur
63	15 A*	Relais de feux stop/clignotants de remorque
64	20 A*	Moteur d'essuie-glace arrière
65	15 A*	Relais de pompe d'alimentation
66	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
67	20 A*	Alimentation du véhicule 2
68	15 A*	Alimentation du véhicule 4
69	15 A*	Alimentation du véhicule 1
70	10 A*	Relais du climatiseur, module de transmission intégrale
71	—	Non utilisé
72	—	Non utilisé
73	—	Non utilisé
74	—	Non utilisé
75	—	Diode d'embrayage de climatisation
76	—	Non utilisé
77	—	Relai de feux de position de la remorque
78	20 A*	Phares avec lampes à décharge droits
79	5 A*	Régulateur de vitesse adaptatif
80	—	Non utilisé
81	—	Non utilisé
82	15 A*	Rondelle arrière
83	—	Non utilisé
84	20 A*	Feux de position de remorque
85	—	Non utilisé

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
86	7,5 A*	Prolongation de l'alimentation du module de commande du groupe motopropulseur, relais de module de commande du groupe motopropulseur
87	5 A*	Relais contact-démarrage
88	—	Relais contact-démarrage
89	5 A*	Éclairage adaptatif
90	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur
91	10 A*	Régulateur de vitesse adaptatif
92	10 A*	Module des freins antiblocage
93	5 A*	Relais du moteur de ventilateur et de dégivreur arrière
94	30 A**	Marche-démarrage du porte-fusibles de l'habitacle
95	—	Non utilisé
96	—	Non utilisé
97	—	Non utilisé
98	—	Relais d'embrayage du climatiseur
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à cartouche		

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé derrière un panneau de garniture, dans l'espace pour les jambes du conducteur du côté gauche, près du frein de stationnement. Pour retirer le panneau de garniture, déplacez le levier de blocage vers la droite et tirez sur le panneau.

Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes de blocage situées des deux côtés du couvercle, puis tirez sur le couvercle.

Pour réinstaller le couvercle du porte-fusibles, placez la partie supérieure du couvercle sur le porte-fusibles, puis poussez sur la partie inférieure du couvercle jusqu'à ce qu'un déclic se produise. Tirez ensuite sans forcer sur le couvercle pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Pour remettre le panneau de garniture en place, alignez les pattes au bas du panneau sur les encoches, appuyez ensuite sur le panneau et déplacez le levier de blocage vers la gauche pour verrouiller le panneau.

Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur qui se trouve sur le couvercle du porte-fusibles.

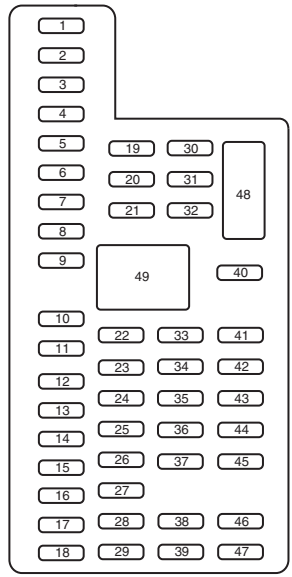

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	30 A	Glace à inversion en cas d'obstruction du conducteur
2	15 A	Inutilisé (rechange)
3	30 A	Glace à inversion en cas d'obstruction du passager
4	10 A	Relais des lampes de lecture
5	20 A	Haut-parleur d'extrêmes-graves
6	5 A	Module de radiofréquence

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
7	7,5 A	Commutateur du rétroviseur à commande électrique, commutateur des réglages mémorisés de siège, module de siège du conducteur
8	10 A	Inutilisé (rechange)
9	10 A	Hayon à commande électrique
10	10 A	Relais contact-accessoires
11	10 A	Groupe d'instruments, affichage tête-haute
12	15 A	Éclairage intérieur, lampes dirigées vers le sol, rétroéclairage
13	15 A	Clignotants droits, feux de freinage et clignotants
14	15 A	Clignotants gauches, feux de freinage et clignotants
15	15 A	Feux de recul, troisième feu de freinage
16	10 A	Feu de croisement (droit)
17	10 A	Feu de croisement (gauche)
18	10 A	Éclairage du clavier, interverrouillage du levier sélecteur, voyant DEL du bouton-poussoir de démarrage, système antidémarrage, réveil du module de commande du groupe motopropulseur, alimentation activée de la deuxième rangée
19	20 A	Amplificateur audio
20	20 A	Relais de verrouillage et de déverrouillage – véhicules sans accès intelligent

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
21	10 A	Inutilisé (rechange)
22	20 A	Relais de l'avertisseur sonore
23	15 A	Commande du volant, accès intelligent, commutateur d'éclairage
24	15 A	Colonne de direction assistée inclinable et télescopique, autodiagnostics embarqués
25	15 A	Ouverture de hayon
26	5 A	Module du système de repérage par satellites
27	20 A	Système de clé intelligente
28	15 A	Commutateur d'allumage (sans accès intelligent), solénoïde de neutralisation de clé, démarrage à bouton-poussoir (avec accès intelligent)
29	20 A	Radio, lampe EFP, module SYNC
30	15 A	Feux de position avant
31	5 A	Inutilisé (rechange)
32	15 A	Toit ouvrant, glaces à commande électrique (avant), compas et rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	10 A	Sonar de recul, caméra de marche arrière, surveillance des angles morts, module de siège chauffant arrière
35	5 A	Affichage tête haute
36	10 A	Volant de direction chauffant

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
37	10 A	Climatisation
38	10 A	Inutilisé (rechange)
39	15 A	Feux de route
40	10 A	Feux de position arrière, éclairage de plaque d'immatriculation
41	7,5 A	Capteur de poids de l'occupant, module de commande des dispositifs de retenue
42	5 A	Inutilisé (rechange)
43	10 A	Inutilisé (rechange)
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Inutilisé (rechange)
46	10 A	Climatisation
47	15 A	Relais de phares antibrouillard, rétroviseurs-signaux à DEL
48	Disjoncteur 30 A	Glaces à commande électrique arrière
49	—	Relais d'alimentation prolongée des accessoires

GÉNÉRALITÉS

Un entretien régulier du véhicule est nécessaire pour le maintien de la sécurité du véhicule et de sa valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés Ford est à votre disposition pour effectuer un entretien professionnel et compétent de votre véhicule. Nous sommes d'avis que leurs techniciens spécialement formés sont les meilleures personnes qualifiées pour effectuer l'entretien de votre véhicule de façon adéquate et compétente. Ils ont à leur disposition une vaste gamme d'outils hautement spécialisés et conçus particulièrement pour effectuer l'entretien de votre véhicule.

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui vous permet de facilement faire le suivi de l'entretien prescrit pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (telles de cigarettes) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Intervention moteur arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement **(P)**.
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Bloquez les roues.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne déposez pas le filtre à air pendant que le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur sur **(P)** (stationnement).
2. Bloquez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

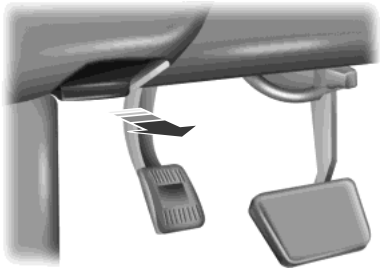

1. À l'intérieur du véhicule, tirez sur la manette d'ouverture du capot située sous le tableau de bord, près de la colonne de direction.

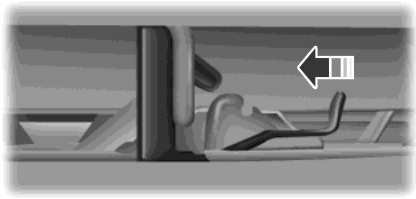

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire du capot situé sous le devant du capot, du côté passager.

3. Soulevez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.

APERÇU SOUS LE CAPOT

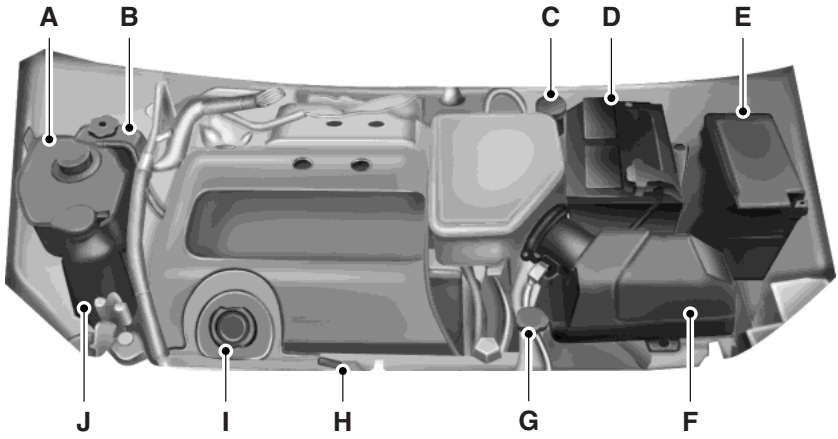

A. Réservoir de liquide de refroidissement
B. Réservoir de liquide de direction assistée
C. Réservoir de liquide de frein
D. Batterie
E. Boîtier de distribution électrique
F. Filtre à air
G. Jauge d'huile de la boîte de vitesses
H. Jauge d'huile moteur
I. Bouchon de remplissage d'huile moteur
J. Réservoir de liquide lave-glace

JAUGE D'HUILE MOTEUR

A. – MIN
B. – MAX

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

Nota : Vérifiez le niveau avant de démarrer le moteur.

Nota : Assurez-vous que le niveau se trouve entre les repères MIN et MAX.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.

3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère MIN, faire l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Nota : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Nota : N'ajoutez pas l'huile moteur plus haut que le repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de réservoir.

2. Ajoutez de l'huile moteur qui répond aux normes Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

3. Remplacez le bouchon de réservoir. Serrez-le jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Nota : Le niveau doit se situer entre les repères COLD FILL RANGE (zone de remplissage à froid) du réservoir de liquide de refroidissement.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère supérieur de la zone de remplissage à froid.

Nota : Si le niveau est au repère inférieur ou en dessous du repère inférieur de la zone de remplissage à froid, ou à zéro, ajoutez immédiatement du liquide de refroidissement. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation de -30 °C à -34 °C (-34° à -37°F).

Nota : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, comme le liquide de refroidissement Robinair et le réfractomètre batterie 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Nota : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables; n'utilisez pas le liquide de refroidissement moteur/antigel ou le liquide de lave-glace pour un usage ou à un emplacement sur le véhicule autre que celui prévu.

Ajout de liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère MAX.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'étanchéité ou d'additifs pour circuit de refroidissement, car ils risquent d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

Nota : Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Pourvu que le liquide de refroidissement du moteur soit clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas que le liquide de refroidissement du moteur a dégradé ni que le liquide doit être vidangé, que le système doit être rincé ou que le liquide doit être remplacé.

- NE MÉLANGEZ PAS les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement dès que possible. L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'endommager le moteur par corrosion, surchauffe ou gel;
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de l'alcool ou à de l'antigel à base de méthanol (liquide de refroidissement). L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel;

- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Desserrez le bouchon lentement. Toute pression s'échappera lors du desserrage du bouchon.

Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme à la norme Ford. Consultez la section *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Liquide de refroidissement du moteur recyclé

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de demander à un concessionnaire Ford autorisé de réduire la concentration de liquide de refroidissement à 40 %.

- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. La concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira ses caractéristiques de protection contre le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans la zone rouge (chaude) et :

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pourrez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Activation du mode de protection totale

AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.

2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et en ajoutez au besoin.

5. Redémarrez le moteur et conduisez jusqu'à un concessionnaire autorisé.

Nota : Si vous conduisez le véhicule sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

Nota : L'huile de boîte de vitesses automatique se dilate lorsqu'elle est chauffée. Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte-pont à sa température normale, soit après environ 30 km (20 mi) de conduite. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur et laissez l'huile refroidir avant d'en vérifier le niveau. Selon l'usage du véhicule, les temps de refroidissement peuvent prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

AVERTISSEMENT : Le bouchon de la jauge de niveau d'huile et les composants environnants peuvent devenir chauds; l'utilisation de gants est recommandée.

1. Roulez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que l'huile atteigne sa température normale de fonctionnement.

2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et déplacez le levier sélecteur dans tous les rapports. Permettez un délai d'au moins 10 secondes pour que chaque rapport puisse s'engager.

4. Placez ensuite le levier de vitesses en position de stationnement (P) et laissez le moteur en marche.

5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, consultez la section *Aperçu sous le capot* dans ce chapitre pour l'emplacement de la jauge d'huile.

6. Installez la jauge de niveau d'huile en vous assurant qu'elle est entièrement enfoncée dans le tube de remplissage et en la tournant à la position fermée.

7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Le niveau de liquide devrait se situer dans la plage correspondant à la température normale de fonctionnement.

Niveau d'huile trop bas

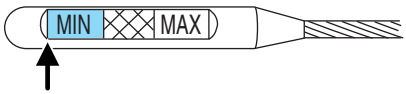

Si le niveau du liquide est inférieur au repère MIN de la jauge, ajoutez du liquide pour atteindre la zone de repère hachurée. **Nota :** Si le niveau du liquide est inférieur au niveau MIN, ne conduisez pas le véhicule. Une condition de sous-remplissage peut causer des problèmes d'embrayage, de changement de vitesses et des dommages.

Niveau approprié

Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses sur une surface plane à une température normale de fonctionnement située entre 82 °C et 93 °C (180 °F et 200 °F). La température normale de fonctionnement peut être atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi).

Le niveau liquide à transmission devrait se situer dans la zone hachurée lorsque la température normale de fonctionnement est atteinte, entre 82 °C et 93 °C (180 °F et 200 °F).

Niveau d'huile trop élevé

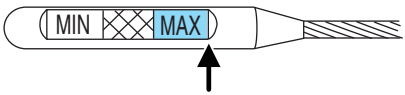

Si le niveau du liquide est supérieur au repère MAX de la jauge, enlevez du liquide pour atteindre la zone de repère hachurée. **Nota :** Le niveau de liquide au-dessus du niveau MAX peut causer des problèmes d'embrayage et/ou d'engagement des vitesses ou des dommages.

Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur et attendez pour permettre à l'huile de refroidir. Selon l'usage du véhicule, les temps de refroidissement peuvent prendre jusqu'à 30 minutes ou plus.

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type d'huile à utiliser est indiqué généralement sur la jauge d'huile et également dans la section *Caractéristiques techniques* dans ce chapitre.

Nota : L'utilisation d'une huile non homologuée pour boîte de vitesses automatique pourrait causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Au besoin, ajoutez 250 ml (1/2 pintes US) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.

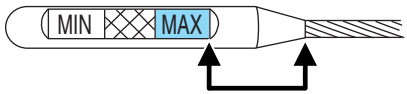

Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un concessionnaire autorisé.

Nota : Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE FREIN

Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).

2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.

3. Arrêtez le moteur.

4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.

5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir. Consultez le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour le type de liquide approprié.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Nota : Les circuits de lave-glace avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glaces contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

La batterie sans entretien Motorcraft® de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

Nota : Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, veillez à le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie. Une connexion sur la borne négative de batterie peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Nota : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie, et peuvent également compromettre le rendement des autres circuits électriques dans le véhicule.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses automatique doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début de la conduite. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa souplesse de fonctionnement une fois qu'elle aura été réactualisée.

Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le branchement de la batterie.

Nota : La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.

3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.

5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.
- **Nota :** Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti pourra être compromise jusqu'à exécution de ce réapprentissage.

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

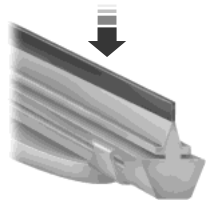

Passez le bout de vos doigts sur le bord du balai pour vérifier la présence de rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

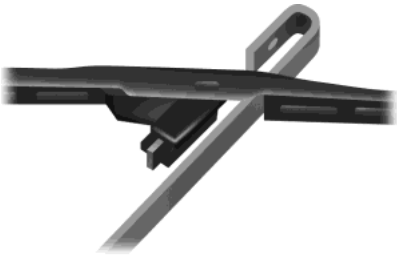

1. Éloignez du pare-brise le bras d'essuie-glace. Placez le balai en angle par rapport au bras d'essuie-glace. Appuyez sur la patte de blocage pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.

2. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour en optimiser la performance.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette

Le bras d'essuie-glace de lunette arrière ne comporte pas de position d'entretien. Ceci réduit les risques que le balai soit endommagé dans un lave-auto.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

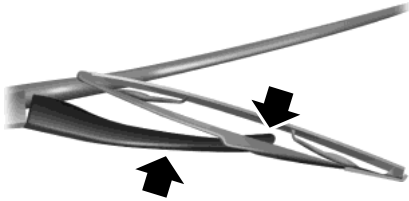

1. D'une main, saisissez le bras d'essuie-glace près du point d'attache du balai et tirez-le pour l'écarter le plus possible du pare-brise. Ne forcez pas excessivement sous peine de rompre le pied du bras d'essuie-glace. Maintenez le bras dans cette position jusqu'à la prochaine étape.

2. De l'autre main, saisissez le corps du balai, près de son point d'attache sur le bras d'essuie-glace.

3. Maintenez fermement le corps du balai et poussez sous le point d'attache pour séparer le balai du bras d'essuie-glace.

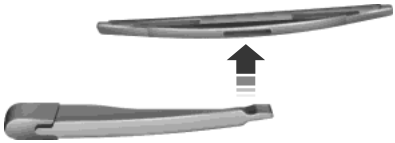

4. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.

VÉRIFICATION DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Nota : L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft®* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Consultez le chapitre *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

Nota : L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

Remplacement du filtre à air

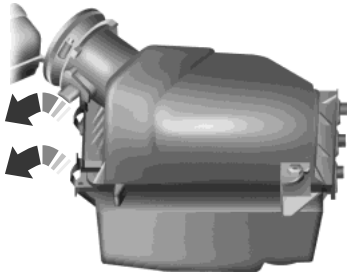

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.
3. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.
5. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il n'était pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.

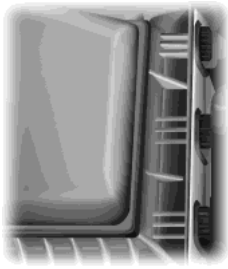

6. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Assurez-vous que les pattes du couvercle du filtre à air sont engagées dans les fentes du boîtier du filtre à air.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés en usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

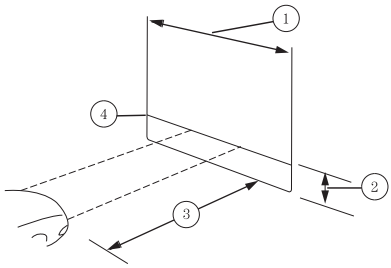

- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Hauteur du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez une ligne horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou sur la surface verticale à cette hauteur.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot.

Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

Dans le cas des véhicules avec phares à halogène :

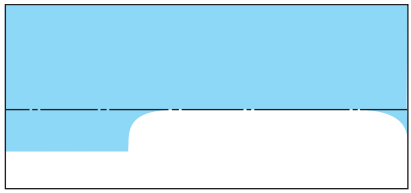

Sur la paroi ou sur la surface, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.

Dans le cas des véhicules équipés de phares avec lampe à décharge :

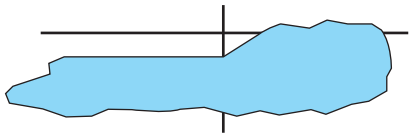

Le phare projette un tracé distinct (de faible à forte intensité) dans la partie gauche du faisceau lumineux. Le bord supérieur de ce tracé doit se trouver à 5 cm (2 po) sous la ligne de référence horizontale.

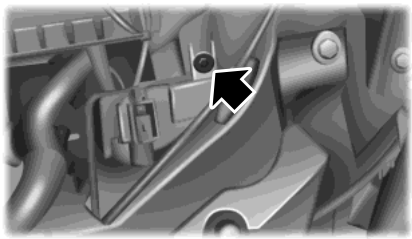

4. Repérez le régleur vertical de chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis hexagonal pour régler le phare dans le sens vertical.

5. Fermez le capot et éteignez les phares.

LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le phare par les évents, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace du phare. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les évents. La dissipation de la buée peut prendre jusqu'à 48 heures par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette).
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la glace.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare.

- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la glace.

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence d'une condensation inacceptable dans les phares.

Remplacement des ampoules de phare

AVERTISSEMENT : Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par son culot en plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment de l'allumage des phares.

Nota : Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'utiliser.

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.
2. Ouvrez le capot.

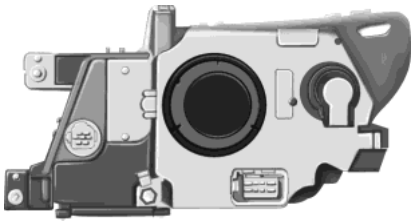

3. Retirez le couvercle de l'ampoule.

4. Tournez le support d'ampoule dans le sens antihoraire et retirez-le.
5. Débranchez le connecteur électrique.
6. Inversez les étapes pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules de phares avec lampes à décharge (selon l'équipement)

Les ampoules des feux de croisement des phares sur votre véhicule utilisent une alimentation de type « décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Ouvrez le capot.

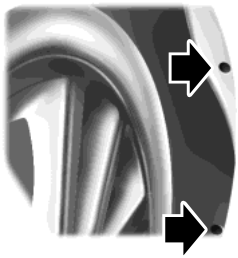

3. Au passage de roue, retirez les fixations du pare-boue, puis tirez le pare-boue vers l'arrière pour accéder aux ampoules.

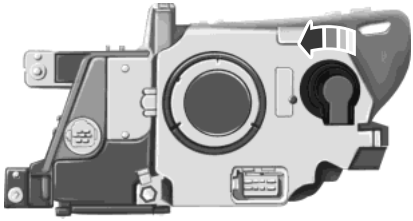

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Retirez soigneusement l'ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.

6. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux

Votre véhicule est équipé d'ampoules de feu de position latéral à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. S'il doit être remplacé, consultez votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules des antibrouillards

1. Assurez-vous que la commande des antibrouillards est à la position d'arrêt.

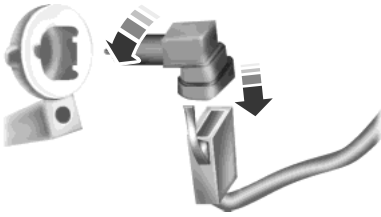

2. Sous le véhicule, retirez d'abord l'écran pare-boue, puis tournez l'ensemble faisceau-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'extraire de l'antibrouillard.

3. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.

4. Inversez les étapes pour installer la nouvelle ampoule.

Remplacement des ampoules des phares de recul

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction, puis ouvrez le hayon pour accéder aux boulons du bloc optique.

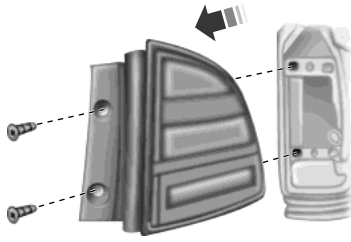

2. Enlevez les deux boulons du bloc optique.

3. Retirez soigneusement le bloc optique hors du véhicule en le tirant sans le tourner pour avoir accès à la douille de l'ampoule.

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et enclenchez la nouvelle ampoule.

6. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.

7. Installez soigneusement le bloc optique des feux arrière sur le véhicule en le fixant au moyen des deux boulons.

Remplacement des ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants et des feux de gabarit

Votre véhicule est équipé d'un bloc optique contenant les feux arrière, les feux de freinage, les clignotants et les feux de gabarit composé d'un module à diodes électroluminescentes (DEL). Adressez-vous à votre concessionnaire pour le remplacement du module à diodes électroluminescentes.

Remplacement de l'éclairage auxiliaire de hayon

Votre véhicule est équipé d'un éclairage auxiliaire de hayon composé d'un module à diodes électroluminescentes. Si une des diodes électroluminescentes grille, le module doit être remplacé au complet. Adressez-vous à votre concessionnaire pour le remplacement du module à diodes électroluminescentes.

Remplacement de l'ampoule du troisième feu de freinage

Votre véhicule est équipé d'un troisième feu d'arrêt à diode électroluminescente. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. S'il doit être remplacé, consultez votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position Hors fonction.

2. Retirez du pare-chocs les deux vis et le bloc d'éclairage de la plaque d'immatriculation.

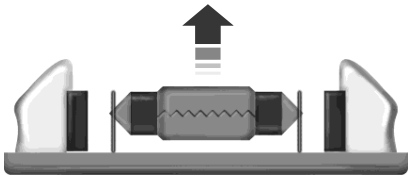

3. Tirez l'ampoule hors du bloc optique, sans la tourner.

4. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui garantissent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feu de route et feu de croisement (halogène)	2	HIR2
* Feu de route et feu de croisement (à décharge à haute intensité)	2	D3S
* Feux de position latéraux avant	s.o.	DEL
Feux de position et clignotants avant	2	3457NAK (ambre)
* Feux de position latéraux (arrière)	s.o.	DEL
* Feu de freinage, feu arrière, clignotant	s.o.	DEL
Feux de recul	2	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	C5W
*Troisième feu de freinage	s.o.	DEL
Antibrouillards (selon l'équipement)	2	H11
Lampes de lecture de première rangée	2	1600XB

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Plafonniers et lampes de lecture de deuxième rangée	3	211-2XB
Lampe d'accueil arrière	1	211-2XB
Éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil	2	37
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé.		
*Pour remplacer ces ampoules, consultez votre concessionnaire autorisé.		

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft (ZC-15)

Shampooing Motorcraft Detail Wash (ZC-3-A)

Chiffon à épousseter Motorcraft (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteurs Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)

Nettoyant tout usage Motorcraft (Canada seulement) (CXC-101)

Nettoie-vitres Premium Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)

Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft (Canada seulement) [CXC-37-(A, B, D ou F)]

Concentré de liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft avec agent amérisant (États-Unis seulement) (ZC-32-B2)

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft (ZC-54)

Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft (ZC-56)

Détachant Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-14)

Nettoie-vitres Motorcraft Ultra-Clear en aérosol (ZC-23)

Nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft (ZC-37-A)

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft®.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.

- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- **Nota :** Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez-le dès que possible.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs.

Bandes décoratives ou graphismes (selon l'équipement)

N'utilisez pas une lance haute pression telle qu'on en trouve dans les lave-autos sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Ceci peut endommager le film et le bord du film peut se décoller de la surface du véhicule.

Éléments extérieurs chromés

Nota : N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique car ils peuvent rayer les surfaces chromées.

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft.
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant Motorcraft. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez la pellicule avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- **Nota :** L'utilisation de produits de nettoyage autres que ceux recommandés peut entraîner des dommages esthétiques importants et permanents.

Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampooing superfin Motorcraft.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

LUSTRAGE

Il est nécessaire de cirer régulièrement votre véhicule pour protéger la peinture des éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois par an.

Pour laver et cirer votre véhicule, garez-le à l'ombre, à l'abri du soleil. Lavez toujours votre véhicule avant d'appliquer de la cire.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les directives du fabricant concernant l'application et l'élimination de la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement d'avant en arrière, pas en mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire toucher une garniture de couleur différente de la carrosserie (noir mat). Avec le temps, la cire décolore ou tache certaines pièces telles que :
  - les pare-chocs;
  - les poignées de porte grenues;
  - les moulures latérales;
  - les boîtiers de rétroviseurs;
  - l'auvent de pare-brise.
- N'appliquez pas de cire sur les glaces.
- Après avoir ciré votre véhicule, la peinture doit être lisse et exempte de traînées et traces.

RÉPARATION DES DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Indiquez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) à un concessionnaire autorisé pour être sûr d'obtenir la couleur exacte.

- Avant de procéder à la réfection de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes pour éliminer les particules telles que les fientes d'oiseaux, la sève d'arbres, les traces d'insecte, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles avant de retoucher la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le shampooing pour moteurs Motorcraft;
- ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche; l'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les glaces et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. Si le balayage des essuie-glaces ne s'effectue pas adéquatement, la présence de substances sur le pare-brise ou sur les balais d'essuie-glace peut provoquer un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- les glaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft® (É.-U.) ou le Nettoie-vitres Premium Motorcraft (Canada).
- vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace Motorcraft Premium aux É.-U. ou du liquide lave-glace de haute qualité au Canada. Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas correctement;
- n'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures;
- n'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

Nota : N'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants car vous pourriez ainsi endommager la grille chauffante du dégivreur.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage d'un habitacle en cuir. *Consultez la section Nettoyage des sièges en cuir*.

Nota : N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Appliquez une couche de nettoyant mousse de haute qualité, conçu pour l'intérieur des véhicules, comme le nettoyant Motorcraft pour sellerie et moquettes, sur la ou les zones tachées sèches de l'élément à nettoyer et laissez imbiber pendant une minute.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft;
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache peut ne pas pouvoir être éliminée;
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Nettoyage d'un habitacle Label noir (selon l'équipement)

Nota : Le tissu en microfibre Alcantara est fabriqué en microfibre polyester avec polyuréthane microporeux. L'usage de nettoyants pour sellerie du commerce pourrait causer des dommages permanents.

Nota : N'utilisez pas de produits nettoyants pour cuir et vinyle du commerce sur les tissus en microfibre Alcantara.

Nota : Les véhicules Lincoln portant le Label noir peuvent être équipés de sièges, d'une garniture de pavillon, de tapis et de panneaux de porte en microfibre Alcantara.

Selon la nature de la tache, utilisez de l'eau, du jus de citron ou de l'alcool éthylique pur pour le nettoyage. Pour le nettoyage du tissu microfibre Alcantara, consultez le tableau ci-dessous :

Type de tache	Méthode de nettoyage
Jus de fruit, confiture, gelée, sirop ou ketchup.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Sang, œuf, excréments ou urine.	Utilisez de l'eau froide et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions. Évitez l'usage d'eau chaude, car cela fait coaguler ces substances.
Liqueur, boissons alcoolisées, vin, bière, cola et thé.	Utilisez de l'eau tiède. Si la coloration persiste, traitez avec du jus de citron, puis rincez.
Feutre indélébile, cacao, chocolat, pâtisseries à crème ou au chocolat, glace ou moutarde.	Utilisez de l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Vinaigre, gel capillaire, sauce tomate ou café sucré.	Utilisez du jus de citron, essuyez à l'eau tiède et rincez à l'eau propre en appliquant de légères pressions.
Transfert de couleur et toutes autres taches.	Utilisez de l'alcool éthylique, puis un chiffon humecté d'eau.

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DE LA LENTILLE DU GROUPE D'INSTRUMENTS

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de la planche de bord ou des garnitures intérieures. Consultez la section *Nettoyage des sièges en cuir* dans ce chapitre.

Nettoyez le tableau de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon de coton blanc, propre et humide, puis séchez ces surfaces avec un chiffon sec de coton blanc.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Lavez-vous ou essuyez-vous soigneusement les mains si vous avez touché certains produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits, nettoyez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.

2. Utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.

3. Sinon, essuyez la surface à l'aide d'un chiffon propre en coton blanc humidifié d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

4. Au besoin, appliquez davantage de solution d'eau savonneuse ou de produit de nettoyage sur un chiffon propre en coton blanc, puis pressez-le sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.

5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.

6. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de la planche de bord ou des garnitures intérieures.

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches et des souillures telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles.

Nota : Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.

Vous devez :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

N'utilisez pas les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvants ou produits conçus pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques. Motorcraft

Nota : N'utilisez pas de nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ZC-56 sur les cuirs Lincoln Black Label, Presidential ou Reserve, car il peut les endommager, ainsi que les autres revêtements de sièges en cuir semi-aniline. Il peut aussi endommager les surfaces voisines contrastantes en microfibre. Pour nettoyer un cuir Lincoln Black Label, Presidential ou Reserve, utilisez d'abord un aspirateur. Essuyez ensuite le cuir avec un chiffon doux et propre humecté d'eau savonneuse douce et tiède. Essuyez de nouveau le cuir avec un chiffon légèrement humide pour enlever les résidus de savon, puis séchez avec un chiffon doux. Pour entretenir la souplesse du cuir, nettoyez-le dès qu'il est souillé.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition transparent. Afin de les maintenir en bon état :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour jantes et pneus Motorcraft. Utilisez une éponge pour éliminer les lourds dépôts de saleté et l'accumulation de poussière de freins. Rincez soigneusement à l'aide d'un fort jet d'eau une fois le nettoyage terminé.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.
- L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Si vous avez l'intention de garer votre véhicule pendant une longue période après avoir nettoyé les roues avec du produit pour roues, conduisez-le pendant quelques minutes avant de le garer. Cela réduira le risque de corrosion accru des disques de frein.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (au moins 30 jours), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. Un entreposage prolongé peut entraîner la dégradation ou la défaillance de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour protéger les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.

- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou apprêté pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé.
- Lubrifiez la fermeture de capot, toutes les fermetures de portes et les charnières du coffre avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.

- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de réinitialiser les fonctions de mémorisation.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez les niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour tous problèmes.

GÉNÉRALITÉS

Renseignements importants au sujet des roues et des pneus à taille basse P265/40R22

Si votre véhicule est équipé de pneus P265/40R22, il s'agit de pneus à taille basse. Ces pneus et roues confèrent une allure sportive à votre véhicule. En fonction des conditions de la route et du style de conduite adopté, des pneus à taille basse peuvent produire un bruit de roulement plus élevé et s'user plus rapidement que des pneus conventionnels. De plus, en raison de leur conception, ces pneus sont plus vulnérables aux imperfections de la route que des pneus conventionnels, comme par exemple les nids-de-poule, les surfaces en mauvais état ou non pavées, et peuvent s'endommager plus facilement au contact des rails de guidage des lave-autos et des bordures de trottoir.

Nota : Votre garantie limitée de véhicule neuf ne couvre pas de tels dommages. Gardez toujours vos pneus correctement gonflés et prenez des précautions supplémentaires lorsque vous roulez sur des chaussées en mauvais état, afin d'éviter les chocs qui risquent d'endommager les pneus et les roues.

Avis aux propriétaires de véhicules utilitaires sport

La conduite d'un véhicule utilitaire sport diffère de celle d'une voiture de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires sport ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires sport ont un taux de capotage significativement plus élevé que pour les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manœuvres brusques;
- conduire à une vitesse sûre adaptée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus de manière adéquate;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants et les bébés doivent être retenus adéquatement par un dispositif conçu à leur intention afin de réduire les risques de blessures ou d'éjection du véhicule.

Consultez votre Manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des directives pour la conduite sécuritaire et des précautions supplémentaires permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système de traction intégrale (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à traction intégrale. Bien qu'un véhicule à traction intégrale puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Nota : Votre véhicule à traction intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La traction intégrale assure à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite similaires aux conditions de conduite sur route normales. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer un stress excessif au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.

Avec l'option de traction intégrale, la puissance est fournie aux roues avant et distribuée aux roues arrière selon les besoins. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter. La traction intégrale est activée en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Si votre véhicule est équipé d'un système à traction intégrale, ne remplacez jamais une des roues d'origine par une roue de secours de dimension différente. Une roue de secours de taille différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence importante de roue entre les essieux avant et arrière pourrait entraîner la désactivation de la traction intégrale et le retour au mode de traction avant par défaut.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

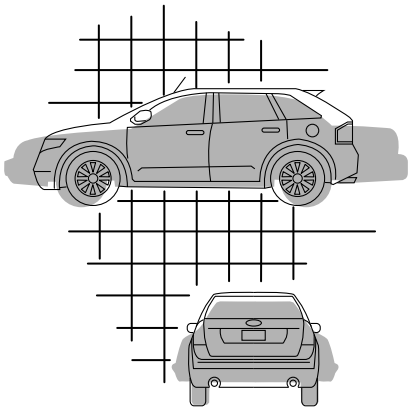

Les véhicules utilitaires sport peuvent présenter des différences majeures par rapport aux autres types de véhicules. Votre véhicule peut être :

- plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge;
- plus court – pour pouvoir aborder des pentes raides; Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant;
- plus étroit – pour améliorer la maniabilité dans les passages étroits.

En raison des différences dimensionnelles indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par l'United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford Motor Company qu'il fournisse aux acheteurs les données telles qu'elles ont été rédigées par le gouvernement au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu de classe 150 s'use 1,5 fois plus sur le parcours spécifié par le gouvernement qu'un pneu de classe 100. La performance relative d'un pneu dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement que doivent atteindre tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine n° 139 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A représentent des niveaux plus élevés de rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.

Terminologie du pneu

- **Étiquette concernant les pneus :** étiquette renseignant sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale transportable par le véhicule.
- **Numéro d'identification de pneu :** numéro apparaissant sur le flanc de chaque pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** mesure de la quantité d'air dans un pneu.

- **Charge standard :** pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : 2,4 bar (35 lb/po^2) ou 2,5 bar (36 lb/po^2) pour des pneus P-métriques, selon leurs dimensions, et 2,5 bar (36 lb/po^2) pour des pneus métriques. Une augmentation supplémentaire de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle :** pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à une pression de 2,9 bar (42 lb/po^2). Une augmentation supplémentaire de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **lb/po^2 :** livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage des pneus à froid :** pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon du pneu :** partie du pneu située à côté de la jante.
- **Flanc du pneu :** partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement du pneu :** périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.
- **Jante :** support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P

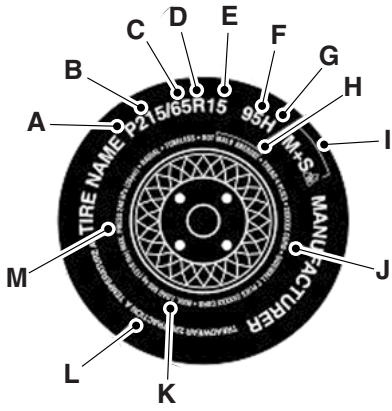

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

Nota : si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques (JATMA).

B. **215 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Manuel du propriétaire pourrait contenir ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

G. **H :** indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
M	81 (130)
N	87 (140)
Q	99 (159)
R	106 (171)
S	112 (180)
T	118 (190)
U	124 (200)
H	130 (210)
V	149 (240)
W	168 (270)
Y	186 (299)
Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

H. **Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, les chiffres 317 désignent la 31e semaine de 1997. Après 2000 les nombres passent à quatre chiffres. Par exemple, 2501 désigne la 25e semaine de 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes d'identification utilisés pour la traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** boue ou neige, ou
AT : tous terrains, ou
AS : toutes saisons.

J. **Composition des plis et des matières utilisées :** indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur) pour trouver les pressions de gonflage correctes des pneus de votre véhicule.

L. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. **Pression de gonflage maximale :** indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

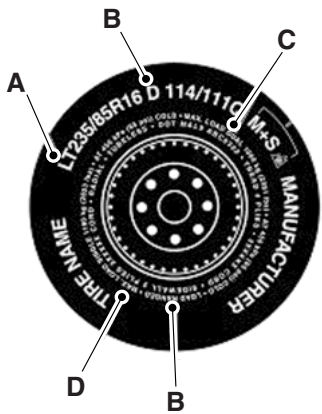

Les pneus de type LT comportent certains renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de pression de gonflage :** indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

C. **Charge maximale en roues jumelées à une pression kPa (po/lb^2) à froid :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues couplées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression po/lb^2 (kPa) à froid :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

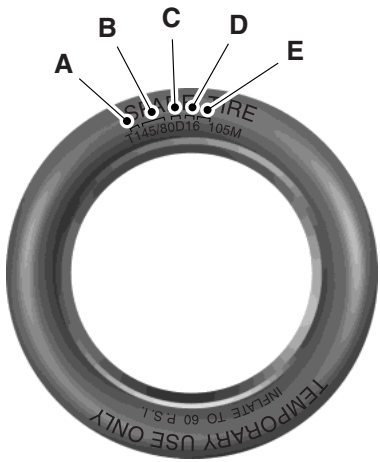

Les pneus de type T comportent certains renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80 :** indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale. **R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description de la charge utile et le graphique de la section *Chargement du véhicule*.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression recommandée par Ford.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs font surchauffer le pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression à laquelle la charge maximale peut être supportée par le pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po^2). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Nota : Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé plus de 1,6 kilomètres (1 milles), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Pour les mini-roues de secours de type T, consultez la rubrique *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*. Rangez la roue et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po^2). Pour les roues de secours de dimension normale et de taille différente, consultez la section *Renseignements sur les roues de secours de taille différente* sous *Remplacement d'une roue* dans ce chapitre. Rangez le pneu et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Inspectez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

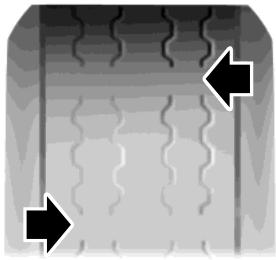

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Inspectez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

AVERTISSEMENT : Vieillissement
Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, les chiffres 317 désignent la 31e semaine de 1997. Après 2000 les nombres passent à quatre chiffres. Par exemple, 2501 désigne la 25e semaine de 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes d'identification utilisés pour la traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des jantes de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.
Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée;
2. lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue;
3. demeurez à au moins 3,66 m (12 pi) de la roue;
4. portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po^2) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de jantes ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les roues. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse signalisées.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- Contournez les nids-de-poule ou autres obstacles sur la route.
- Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Quelle que soit votre prudence au volant, la possibilité d'une crevaison ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.

Nota : Votre véhicule pourrait être équipé d'un pneu et d'une roue de secours de taille différente. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (conformément au guide d'entretien périodique) produit une usure plus uniforme, un meilleur rendement et une durée de vie utile optimale des pneus.

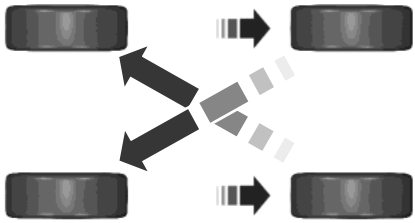

- Véhicules à traction avant ou à traction intégrale (pneus avant à la gauche du schéma)

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

UTILISATION DES CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

AVERTISSEMENT : La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement tous temps qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des câbles antidérapants :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- N'utilisez que des câbles SAE de classe S ou des câbles équivalents.
- Utilisez uniquement des câbles SAE de classe S sur l'essieu avant pour les véhicules munis de pneus P245/60R18.
- N'utilisez pas des câbles antidérapants ou des dispositifs de traction optionnels sur les pneus P245/50R20 ou P265/40R22.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.
- Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles antidérapants frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez les câbles. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) lorsque des câbles sont posés sur les roues de votre véhicule.
- Retirez les chaînes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas les chaînes antidérapantes sur des revêtements secs.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée périodiquement (au moins une fois par mois) avec un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de contrôle et de renversement du véhicule et donc de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin

clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus

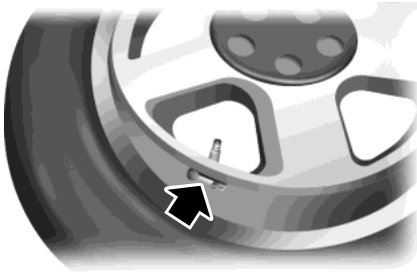

Nota : Chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Faites toujours réparer vos pneus par un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins mensuellement) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus a dû être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur votre système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Assurez que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section *Gonflage des pneus* dans ce chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée du fabricant, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Réparez le pneu ou la jante endommagé(e) et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque la roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Réparez l'ensemble jante et pneu endommagé et remontez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque la roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po^2) par rapport à la pression à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po^2) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut considérer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et allumer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse

pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

AVERTISSEMENT : Les scellants anticrevaison peuvent endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence. Si vous devez utiliser un scellant anticrevaison, utilisez le nécessaire de gonflage de pneu fourni par Ford. Après l'utilisation du scellant, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Nota : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque le pneu de secours est utilisé. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour éviter d'endommager le capteur. Consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* plus haut dans ce chapitre. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue et un pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-pneu de secours type T :** le marquage des dimensions de cette roue de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** la roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY (pneu et roue prévus pour un usage temporaire seulement)

Lorsque vous roulez avec l'une des roues de secours différente ci-dessus, il ne faut pas :

- Dépasser 80 km/h (50 mi/h).
- Dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation.
- Tracter une remorque.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.
- Monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- Conduite d'un véhicule à traction intégrale

3. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette.**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- Dépasser 113 km/h (70 mi/h).
- Monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois.
- Utiliser les services d'un lave-auto.
- Monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- La tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- Le confort et le bruit
- La garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- La conduite en hiver
- La conduite par temps pluvieux
- La conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)
- Le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- Traction d'une remorque.
- Conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping.
- Conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT : Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la transmission seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P), que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer.

AVERTISSEMENT : Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu uniquement par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

AVERTISSEMENT : Utilisez toujours le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.

2. Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

3. Soulevez le panneau d'accès garni de moquette du plancher de l'aire de chargement, à l'arrière du véhicule.

4. Retirez la housse de la roue de secours et l'entretoise en mousse (selon l'équipement).

5. Retirez l'écrou à oreilles qui maintient la roue de secours en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

6. Retirez la rondelle, la roue de secours temporaire et la trousse du cric de l'aire de chargement.

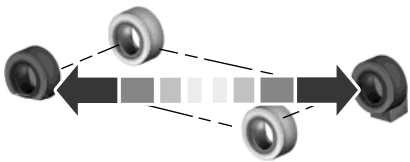

7. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

8. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

9. Les points de levage du véhicule sont indiqués dans cette illustration et sur l'étiquette d'avertissement jaune du cric.

Nota : Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.

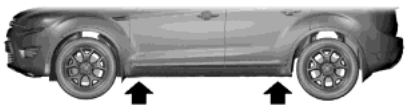

10. Les petits repères en forme de flèche sur les seuils indiquent l'emplacement des points de levage.

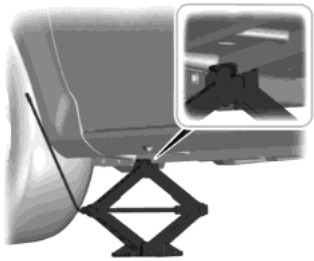

11. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

12. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

13. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

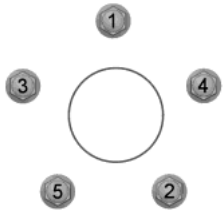

14. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Serrez au couple indiqué dans la section *Couples de serrage des écrous de roues* plus loin dans ce chapitre.

Rangement du pneu à plat ou de la roue de secours et du cric

Nota : Pour ranger une roue avec pneu à plat de 22 pouces, retirez temporairement le plancher de chargement, les bacs de rangement en plastique et les supports en mousse du plancher de chargement pour créer de l'espace. Placez la roue de 22 pouces dans le logement de la roue de secours, valve vers le bas. Tournez le pneu de façon à ce que la trousse du cric dépasse dans son ouverture. Remettez en place les bacs de rangement en plastique et les supports de plancher de chargement en mousse autour de la roue de 22 pouces.

Nota : Pour ranger un pneu à plat, placez-le dans le logement de la roue de secours avec la valve vers le bas. Tournez le pneu de façon à ce que la trousse du cric dépasse dans son ouverture.

Nota : Si vous rangez la roue de secours, placez-la dans son logement dans sa position d'origine.

1. Rangez la roue enlevée, le cric et le démonte-roue. La trousse de cric doit être fixée dans son emplacement et son orientation d'origine dans le creux prévu sous la roue de secours. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

2. Assujettissez la roue en remettant en place la rondelle et l'écrou à oreille et en tournant ce dernier dans le sens des aiguilles d'une montre.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Resserrez les écrous de roue au couple spécifié au plus tard 160 km (100 mi) après tout desserrage (tel que permutation, crevaison, dépose de la roue).

Dimensions de la douille et des boulons des écrous de roue	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
0,5 x 20	100	135
*Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

Nota : vérifiez l'avant-trou et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur V6 3,7 L
Cylindrée (po^3)	227
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1–4–2–5–3–6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Taux de compression	10,5:1
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

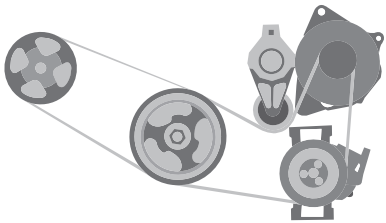

1. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.

2. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein[1]	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein pour véhicules automobiles à faible viscosité et hautes performances DOT 4 Motorcraft	PM-20 / WSS-M6C65-A2
Caoutchoucs d'étanchéité des portes	—	Lubrifiant à base de silicone en aérosol	XL-6 / ESR-M13P4-A
Charnières, loquets, supports de gâche et rotors, glissières de sièges, charnière et ressort de trappe de carburant	—	Graisse multiusage (graisse au lithium)	Motorcraft XL-5 (aérosol) ou CRCSL3151ESB / ESB-M1C93-B
Barillets de serrure	—	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft pour serrures	XL-1 / Aucune
Huile moteur[2,3]	Moteur 3,7 L 5,7 L (6 ptes)	Huile moteur semi-synthétique SAE 5W-20 Motorcraft ou huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft	XO–5W20–QSP ou XO-5W20–QFS (États-Unis); CXO-5W20–LSP12 ou CXO-5W20–LFS12 (Canada) / WSS-M2C945-A

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de refroidissement du moteur[4,5,6]	Moteur 3,7 L 11,1 L (11,7 pintes US)[4,5]	Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange	VC-3DIL-B (États-Unis); CVC-3DIL-B (Canada) / WSS-M97B44-D2
Liquide de direction assistée	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	MERCON LV Motorcraft	XT-10-QLVC (États-Unis); CXT-10-LV12 (Canada) / MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique[7,8]	10,4 L (11,0 ptes) (6F50)	Motorcraft MERCON LV	XT-10-QLVC (États-Unis); CXT-10-LV12 (Canada) / MERCON LV
Huile pour différentiel arrière (transmission intégrale)	1,15 L (2,4 pte US)	Huile pont arrière de première qualité Motorcraft SAE 80W-90	XY-80W90-QL / WSP-M2C197-A
Huile pour boîte de transfert (transmission intégrale)[9]	0,35 L (12 oz US)	Huile synthétique pour pont arrière SAE 75W-140 Motorcraft	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A
Liquide lave-glace	Remplir au besoin	Liquide lave-glace concentré de première qualité Motorcraft (États-Unis) Liquide lave-glace de haute qualité (Canada)	ZC-32-B2 (États-Unis) / CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2
Réservoir de carburant (traction avant)	69 L (18, 3 gallons US)	—	—
Réservoir de carburant (traction intégrale)	72,7 L (19,2 gal US)	—	—

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Frigorigène pour climatisation[10]	0,58 kg (1,27 lb)	Frigorigène R-134a Motorcraft	YN-19 (États-Unis); CYN-16-R (Canada) / WSH-M17B19-A
Huile pour compresseur de climatisation[10]	118,3 ml (4,0 oz liq US)	Huile PAG pour compresseur de frigorigène de climatisation	YN-12-D / WSH-M1C231-B

[1]Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 faible viscosité Motorcraft (Ford) ou un liquide équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.

[2]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Il est également acceptable d'utiliser une huile moteur de la viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN à moins que la marque de certification API figure également sur l'étiquette
Une huile portant la marque de certification API est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux dispositifs antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

[3]N'utilisez pas d'additifs pour huile moteur supplémentaires. Ils ne sont pas nécessaires et pourraient causer des dommages au moteur n'étant pas couverts par la garantie Ford.

[4]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

[5] Indique seulement la contenance approximative à vide. Certaines applications peuvent varier.

[6]Liquide de refroidissement du moteur avec ensemble de remorquage – 11,3 L (11,9 ptes)

Élément	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
[7]Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.			
[8]L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses. Pour connaître les intervalles de vérification et de vidange, consultez le *Calendrier d'entretien périodique*.			
[9]Consultez votre concessionnaire autorisé pour la vérification du niveau d'huile ou pour le remplissage.			
[10]Reportez-vous à l'avertissement ci-dessous :			

AVERTISSEMENT : Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène R-134a sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul le personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation.

Pièces de rechange Motorcraft

Composant	Moteur V6 3,7 L
Filtre à air	FA-1884
Batterie	BXT-65-650
Filtre à huile	FL-500-S
Bougies d'allumage	SP-520
Filtre à air de l'habitacle	FP65
Filtre à air des sièges	FS-104
Balai d'essuie-glace	WW-2601-PF (côté conducteur) WW-2001-PF (côté passager) WW-1401-PF (arrière)

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponible chez votre concessionnaire Lincoln ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'usage d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés. Voir *Entretien périodique*.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

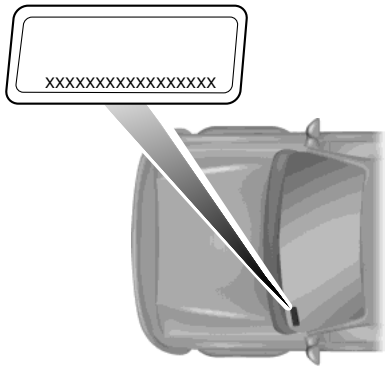

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

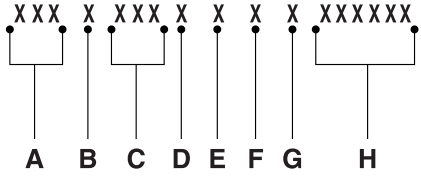

A. Étiquette d'identification de constructeur mondial.

B. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositifs de retenue et leur emplacement

C. Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.

D. Type de moteur.

E. Chiffre de contrôle.

F. Année-modèle.

G. Usine de montage.

H. Numéro de série de production

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

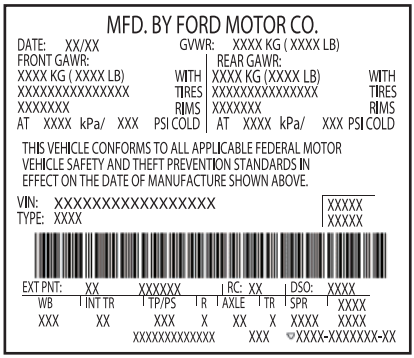

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité sera apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

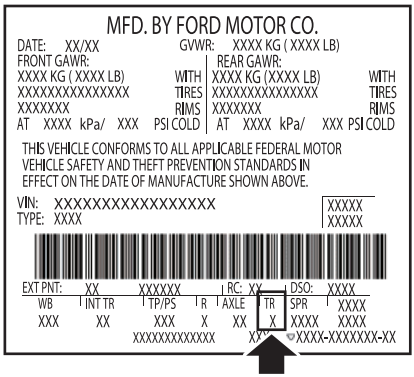

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

Description	Code
Boîte automatique à six vitesses (6F50)	J

ACCESSOIRES

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : www.Accessories.Lincoln.com (États-Unis seulement).

Pendant la période de garantie, Lincoln Motor Company réparera ou remplacera tout accessoire Lincoln d'origine, installé comme il se doit par un concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre durant la période de garantie, ainsi que tout composant endommagé par les accessoires défectueux.

Lincoln Motor Company garantit votre véhicule avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité;
- la portion restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Déflecteurs de glace latérale
- Pare-boue

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant
- Pédales sport
- Tapis
- Divertissement de siège arrière*

Style de vie

- Cendrier amovible et casier à monnaie
- Traverses et longerons de toit
- Attelages de remorque, faisceaux et accessoires
- Organisation et gestion du chargement
- Porte-bagages et supports*
- Tente de camping pour VUS*

Tranquillité d'esprit

- Sécurité du véhicule
- Bouchon de carburant verrouillable
- Écran de sécurité de l'aire de chargement
- Protecteur d'aire de chargement
- Protecteur de pare-chocs
- Antivols de jantes
- Capteurs de stationnement montés sur attelage*
- Housse de voiture*

*Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les Accessoires Lincoln autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires par rapport aux exigences techniques de Lincoln Motor Company. Contactez un concessionnaire Lincoln autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Lincoln, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements spécifiques au poids à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

- L'installation d'appareils de communication mobiles doit être effectuée par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement de votre véhicule, surtout si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécifiquement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Lincoln autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Lincoln à votre véhicule, cela risque de compromettre le rendement et la durabilité de la batterie. En outre, cela risque aussi de compromettre le rendement d'autres circuits électriques dans le véhicule.

Programme d'entretien prolongé

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS DE RÉPARATION EN SOUSCRIVANT AU PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ LINCOLN.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (États-Unis seulement)

Les propriétaires de véhicules Lincoln ont découvert les énormes avantages qu'offre la protection du programme d'entretien prolongé Lincoln. C'est le seul programme d'entretien prolongé pris en charge par Lincoln, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le PEP de Lincoln devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et les frais de main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre Programme d'entretien prolongé Lincoln. Avec le PEP de Lincoln, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Jusqu'à 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.

2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.

3. BaseCARE - 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Lincoln est honoré par tous les concessionnaires autorisés Lincoln et Ford des États-Unis et du Canada. C'est le seul programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Lincoln.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Lincoln ou Ford;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Assistance dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Lincoln, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendez votre véhicule, les acheteurs potentiels peuvent avoir un degré de confiance plus élevé que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme PEP Lincoln, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Lincoln offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies d'allumage (sauf en Californie)
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Courroies et flexibles
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêts offertes

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du Programme d'entretien prolongé Lincoln tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme PEP Lincoln au 1 800 367–3377.

Lincoln ESP
P.O. Box 8072
Royal Oak, MI 48068-0039

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Lincoln. Le Programme d'entretien prolongé Lincoln est le seul contrat d'entretien pris en charge par Lincoln du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Lincoln offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents Programmes d'entretien prolongé Lincoln offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Lincoln, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Lincoln participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Lincoln.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour plus de renseignements, rendez-vous chez votre concessionnaire local Lincoln Canada ou sur le site www. Lincoln.ca pour déterminer le programme d'entretien prolongé Lincoln qui vous convient.

GÉNÉRALITÉS

Fréquences radio et facteurs pouvant influencer la réception

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM : 530, 540–1 700, 1 710 kHz

FM : 87,9–107,7, 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et le lecteur de disques compacts

Nota : Les lecteurs de CD lisent les disques compacts audionumériques du commerce de 12 centimètres (4,75 pouces) uniquement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Nota : Les CD avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette peut se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Vous devriez utiliser un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Ne nettoyez le disque qu'avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. N'essuyez le disques qu'en commençant par le centre en allant vers le bord. Ne nettoyez pas le disque en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 : le mode piste MP3 (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3.
- Le mode piste MP3 ne tient pas compte de la structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. **Nota :** le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

CHAÎNE STÉRÉO HAUT DE GAMME AM-FM AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

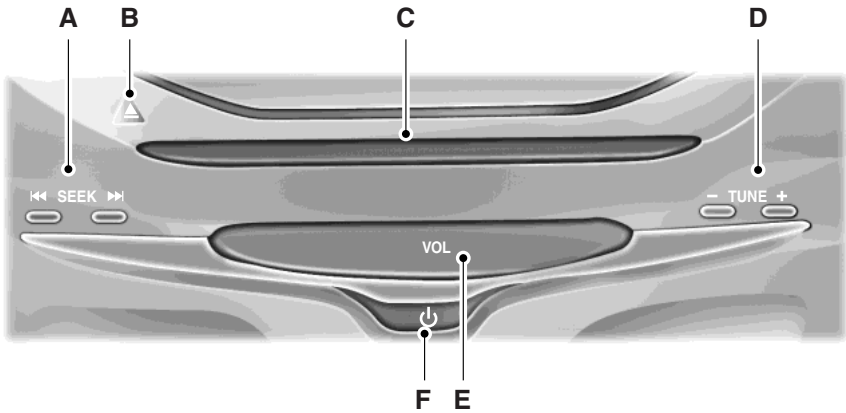

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Le système MyLincoln Touch commande la plupart des fonctions audio. Consultez le chapitre *MyLincoln Touch* pour plus de renseignements.

A. **SEEK (recherche automatique), recul et avance rapides :**
- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une de ces touches. Le système s'arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.

- En mode Sirius, appuyez sur ces touches pour sélectionner la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez ces touches pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- En mode CD, appuyez sur ces touches pour sélectionner la piste précédente ou suivante.

B. **Éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

C. **Fente de disque compact :** Vous permet d'insérer un disque compact.

D. **TUNE + et TUNE - (syntonisation + et -) :**
- En mode radio, appuyez sur ces touches pour effectuer une recherche manuelle sur la bande de fréquences.
- En mode Sirius, appuyez sur ces touches pour trouver la station de radio satellite suivante ou précédente disponible.

E. **Volume :** Tapez légèrement sur l'un ou l'autre côté du curseur, ou faites glisser votre doigt en travers de la commande pour augmenter ou diminuer le volume du système. Pour augmenter ou diminuer légèrement le niveau de volume, maintenez enfoncée l'une ou l'autre extrémité du curseur.

F. **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour activer/désactiver la chaîne audio.

PASSERELLE MULTIMÉDIA

La passerelle multimédia est située derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord et comprend les fonctions suivantes :

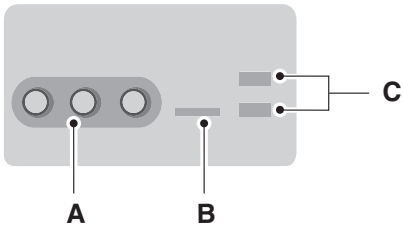

A. Entrées AV (audio-vidéo)
B. Fente de carte mémoire flash
C. Ports USB

Pour plus de renseignements, consultez le chapitre *Système MyLincoln Touch*.

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Vous pouvez également paramétrer certaines fonctions de commodité en utilisant MyLincoln Mobile sur Internet ou une application de téléphone intelligent. Pour plus de renseignements sur MyLincoln Mobile et pour configurer votre compte MyLincoln Mobile, visitez le site http://support.lincoln.com/owner-services/mylincoln-mobile-app.

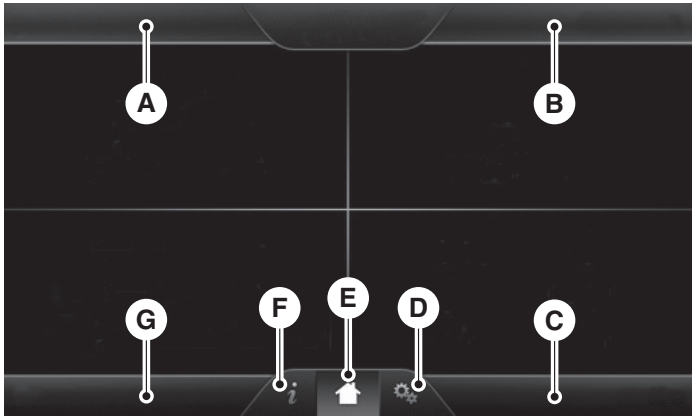

A. Téléphone

B. Navigation (ou Information si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation)

C. Climatisation

D. Réglages

E. Domicile

F. Information

G. Divertissement

Ce système utilise une stratégie à quatre coins pour offrir un accès rapide aux fonctions et aux paramètres du véhicule. L'écran tactile permet d'interagir facilement avec votre téléphone cellulaire, le système multimédia, le système de climatisation et le système de navigation. Les coins affichent les modes actifs dans ces menus, comme le statut du téléphone ou la température de climatisation.

Nota : Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque le véhicule roule.

Nota : Votre système est doté d'une fonction qui vous permet d'accéder à des fonctions audio et de les commander pendant 30 minutes après la coupure du contact (si aucune porte n'est ouverte).

TÉLÉPHONE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :
- Faire un appel
- Composition rapide
- Répertoire
- Historique des appels
- Messagerie texte
- Réglages

NAVIGATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :
- Mon domicile
- Favoris
- Destination précédente
- Destination point d'intérêt
- Urgence
- Adresse de rue
- Trouver une intersection
- Centre-ville
- Carte
- Modifier un itinéraire
- Annuler cet itinéraire

RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :
- Réglages du conducteur
- Recirculation de l'air
- Auto
- Deux zones
- Réglages du passager
- Climatisation
- Dégivrage

PARAMÈTRES

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :
- Horloge
- Affichage
- Son
- Véhicule
- Réglages
- Aide

ACCUEIL

Appuyez sur la touche pour accéder à l'écran d'accueil. Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

INFORMATION

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :
- Services SYNC
- SIRIUS Travel Link
- Alertes
- Calendrier
- Applications de SYNC

Si le pictogramme est jaune, consultez la section *Alertes* dans la section *Information* de ce chapitre.

La disponibilité de ces fonctions dépend des options et du logiciel de votre véhicule et de son marché de destination.

DIVERTISSEMENT

Appuyez sur cette touche pour sélectionner une des options suivantes :
- AM
- FM
- SIRIUS
- Lecteur de CD
- USB
- BT stéréo
- Carte SD
- Entrée A/V

Utilisation des touches à effleurement du système

Pour activer et désactiver une fonction, appuyez simplement sur le graphique avec votre doigt. Pour assurer le meilleur rendement des touches à effleurement, rappelez-vous :

- N'appuyez pas trop sur les touches. Elles sont sensibles au toucher lorsque vous appuyez légèrement sur celles-ci.
- Utilisez simplement votre doigt pour toucher le centre du graphique de commande de touche. Si vous n'appuyez sur le centre du pictogramme, vous pourriez nuire au fonctionnement d'une commande adjacente.
- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Tenez le métal et autres matériaux conducteurs loin de la surface de l'écran tactile pour éviter le brouillage électronique (par exemple, l'activation inopinée d'une fonction autre que celle voulue).

Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, votre panneau peut être également muni des commandes suivantes :

- **Marche/arrêt :** permet d'activer ou de désactiver les fonctions multimédias ou les fonctions de climatisation.
- **VOL** et barres de défilement : faites glisser votre doigt sur la barre de défilement arrière pour régler le volume de la source en cours de lecture ou le système de chauffage et climatisation.
- **Chauffage/climatisation :** commandent la température et les réglages du chauffage et de la climatisation.
- Touches **SEEK** (recherche automatique) et **TUNE** (syntonisation) : utilisez ces touches comme vous le feriez normalement dans les modes multimédias.
- Éjection : appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD du système de divertissement.
- **SOURCE :** appuyez plusieurs fois sur SOURCE pour parcourir tous les modes de médias.
- **SOUND (son) :** appuyez sur le mot pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres suivants : basses, médiums, aigus, balances avant-arrière et gauche-droite, son THX d'extrêmes graves, traitement numérique du signal (DSP), mode de distribution du son et volume asservi à la vitesse. (Votre véhicule peut ne pas être doté de toutes ces options sonores.)
- Feux de détresse : active et désactive les feux de détresse.

Nettoyage de l'écran tactile

Utilisez un chiffon doux et propre, p. ex. un chiffon pour verres de lunettes. Si de la saleté ou des empreintes digitales sont toujours visibles, humectez le chiffon d'une petite quantité d'alcool. Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran. N'utilisez pas de détergent ou quelque type de solvant que ce soit pour nettoyer l'écran.

Soutien

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 heures 30 à 21 heures, heure normale de l'est.

Dimanche, de 10 heures 30 à 19 heures 30, heure normale de l'est.

Aux États-Unis, appelez le : 1–800–392–3673.

Au Canada, appelez le : 1–800–565–3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou de dispositifs dans votre véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.

- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque votre véhicule roule à 5 km/h (3 mi/h) ou plus.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Fonctions limitées en raison de la vitesse

Certaines fonctions de ce système trop difficiles à utiliser en cours de route sont restreintes et uniquement disponibles à l'arrêt du véhicule.

- Écrans qui contiennent trop d'information, comme les commentaires et les normes de classement des points d'intérêt, les résultats sportifs du service Sirius Travel Link, les horaires des cinémas, les conditions des pistes de ski, etc.
- Toute intervention nécessitant l'usage du clavier, p. ex., l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'une information.
- Toutes les listes sont limitées pour réduire le nombre d'entrées affichées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Pour des exemples plus spécifiques, consultez le tableau ci-dessous :

Fonctions restreintes	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth
	Ajout de contacts dans le répertoire ou téléchargement des contacts du répertoire (à partir d'un port USB)
	Les listes d'entrées sont limitées pour les contacts téléphoniques et les entrées récentes de votre répertoire téléphonique
Fonctionnement du système	Modification du code de clavier
	Activation du mode valet
	Modification des réglages lors de l'activation de la caméra de marche arrière ou du sonar de recul
Wi-Fi et sans fil	Modification des paramètres sans fil
	Modification de la liste des réseaux sans fil

Fonctions restreintes	
Vidéos, photos et illustrations	Lecture de vidéo
	Modification du fond d'écran ou ajout d'un nouveau fond d'écran
Messages textes	Composition de messages textes
	Affichage de messages textes reçus
	Modification de messages textes prédéfinis
Navigation	Utilisation du clavier pour saisir une destination
	Démonstration d'un itinéraire de navigation
	Ajout ou modification des entrées du carnet d'adresses ou des zones à éviter

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module de SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les sections qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

Avis de confidentialité pour les fonctions de cartographie GPS avec MyLincoln Mobile aux États-Unis et au Canada

MyLincoln Mobile autorise la cartographie GPS lorsqu'un véhicule est enregistré sur un compte MyLincoln Mobile. Pour supprimer le véhicule du compte, et mettre ainsi fin aux fonctions de cartographie GPS, une réinitialisation générale peut être effectuée sur le véhicule. Consultez la section *Réglages* dans le chapitre Système MyLincoln Touch.

Avant que votre véhicule ne change de propriétaire, vous pourrez choisir d'effectuer une réinitialisation générale ou une réinitialisation aux paramètres d'origine (effectuées par le biais du site Internet MyLincoln Mobile). Ces deux méthodes permettent la suppression du véhicule de tous les comptes MyLincoln Mobile.

Il est recommandé que les nouveaux propriétaires effectuent une réinitialisation générale à la passation du véhicule afin de supprimer tout compte MyLincoln Mobile encore existant. Le nouveau propriétaire peut activer un compte MyLincoln Mobile en se rendant à l'adresse http://support.lincoln.com/owner-services/mylincoln-mobile-app et en suivant la procédure d'enregistrement.

ACCÈS ET RÉGLAGE DES MODES AU MOYEN DE L'ÉCRAN D'INFORMATION DROIT

L'écran est situé sur le côté droit du tableau de bord. Vous pouvez utiliser les commandes au volant pour afficher et effectuer des réglages mineurs aux modes actifs sans quitter des mains le volant. Par exemple :

- En mode divertissement, vous pouvez afficher la sélection en cours de lecture, changer la source audio (AM, FM et CD) et faire défiler vos présélections.
- En mode de téléphone, vous pouvez accepter ou refuser un appel entrant, ou passer un appel en sélectionnant l'un des menus du menu Téléphone.
- Si votre véhicule est équipé du système de navigation, vous pouvez consulter l'itinéraire actuel ou annuler un itinéraire.

Nota : Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche Boussole au lieu de Navigation. Si vous appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au menu Boussole, le graphique de la boussole s'affiche. La boussole affiche le sens de déplacement du véhicule, et non la direction réelle. (Par exemple, si le véhicule se déplace en direction de l'ouest, le centre du graphique de la boussole affiche l'ouest; le nord s'affiche à la gauche de l'ouest bien que sa direction réelle soit à la droite de l'ouest).

Sources audio et présélections

Utilisez la touche **OK** et les boutons fléchés du côté droit du volant pour consulter les modes disponibles.

Vous pouvez effectuer vos sélections dans le menu en appuyant sur la touche **OK**. Le menu de sélection se développe et différentes options s'affichent.

- Appuyez sur **OK** pour accéder au mode.
- Appuyez sur les touches fléchées de gauche ou de droite pour effectuer des réglages dans le mode choisi. Des petites flèches blanches apparaissent dans le menu dans lequel vous vous trouvez, indiquant que vous pouvez faire défiler les options dans ces directions pour accéder à d'autres menus.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Si vous appuyez sur les boutons fléchés vers le haut ou vers le bas de l'écran du média en cours d'utilisation, vous pouvez faire défiler les présélections du média en question.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système vous pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (comme écoute, réussie, échec, en pause ou essayez de nouveau).

Comment utiliser les commandes vocales avec votre système

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Ces commandes peuvent être énoncées à tout moment.
« Annuler »
« Annuler »
« Retourner »
« Liste de commandes »
« Menu principal »
« Page suivante »
« Page précédente »
« Commandes disponibles »
« Aide »

Commandes disponibles?

Pour accéder aux commandes vocales disponibles pour la session en cours, effectuez une des méthodes suivantes :

- Au cours d'une session vocale, appuyez sur le pictogramme d'aide (**?**) dans la barre d'état inférieure gauche de l'écran.
- Dites « Commandes disponibles » pour afficher à l'écran une liste des commandes vocales disponibles associées à votre session de reconnaissance vocale en cours.
- Appuyez sur le pictogramme de commande vocale. Après la tonalité, dites « Aide » pour entendre une liste des commandes vocales disponibles.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur le pictogramme de la voix.

Pour accéder à une liste de commandes vocales disponibles

- Si vous utilisez l'écran tactile, appuyez sur l'icône Réglages > **Aide** > **Liste de commandes vocales.**
- Si vous utilisez la commande au volant, appuyez sur le pictogramme de la voix. Après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Liste de commandes vocales
« Audio liste de commandes »
« Bluetooth liste de commandes »
« Rechercher - liste de commandes »
« CD liste de commandes »
« Climatisation liste de commandes »
« Liste de commandes »
« Navigation liste de commandes »*
« Téléphone liste de commandes »
« Radio liste de commandes »
« Carte SD liste de commandes »
« Sirius liste de commandes »**
« Travel link liste de commandes »*
« USB liste de commandes »
« Reconnaissance vocale liste de commandes »
« Paramètres vocaux liste de commandes »
« Aide »

*Cette commande n'est disponible que si votre véhicule est équipé d'un système de navigation et que la carte SD du système de navigation se trouve dans la fente prévue à cet effet.

**Cette commande est disponible uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite Sirius actif.

Paramètres vocaux

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. L'équipement passe par défaut à l'interaction standard qui utilise des listes de descripteurs et des messages-guides de confirmation, car ils offrent le plus haut niveau de guidage et de retour d'information.

Mode interactif : Le mode standard offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode avancé offre moins d'interactions sonores et plus de messages-guide par tonalité.

Invites de confirmation : Le système utilise ces courtes questions pour confirmer votre demande vocale. Si la fonction est désactivée, l'équipement interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé. Le système peut vous inviter à confirmer des paramètres à l'occasion.

Liste de descripteurs multimédia/téléphoniques : Les listes de candidats sont des listes de résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée ces listes en fonction de votre commande vocale.

Pour accéder à ces paramètres à l'aide de l'écran tactile :
1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Commande vocale.**
2. Choisissez parmi les options suivantes :
   - Mode interactif
   - Messages-guides de confirmation
   - Liste de candidats de média
   - Liste de candidats téléphoniques
   - Volume de commande vocale

Pour accéder à ces paramètres à l'aide des commandes vocales :

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale. Attendez le message-guide « Veuillez dire une commande ». Une autre tonalité retentit pour indiquer que le système est à l'écoute.

Paramètres de la voix à l'aide des commandes vocales
« Mode interactif novice »
« Mode interactif avancé »
« Messages-guides de confirmation activés »
« Messages-guides de confirmation désactivés »
« Listes de descripteurs téléphoniques activées »
« Listes des descripteurs téléphoniques désactivées »
« Listes des candidats de source activées »
« Listes des candidats de source désactivées »
« Aide »

Utilisation des commandes vocales à l'aide des options de l'écran tactile

Votre système vocal comporte une fonction double mode qui vous permet de basculer entre l'utilisation des commandes vocales et des sélections à l'écran. Ceci n'est disponible que si le système affiche une liste de candidats générée lors d'une session vocale. Par exemple, lors de la saisie d'une adresse (nom de rue) ou d'une tentative d'appel d'un contact depuis le téléphone que vous avez jumelé avec le système.

DIVERTISSEMENT

A. AM 1 et AM AST

B. FM 1, FM 2 et FM AST

C. SIRIUS

D. Lecteur de CD

E. USB

F. Touchez cette touche pour faire défiler d'autres options, à savoir :
- Carte SD
- BT stéréo
- Entrée A/V

G. Ces touches changent selon le mode multimédia dans lequel vous vous trouvez.

H. Présélections radio et commandes de disque compact.

Nota : Il est possible que certaines fonctions ne soient pas disponibles dans votre région. Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir plus de renseignements.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Contenu du dispositif de navigation

Lorsque vous écoutez une source audio sur un appareil, vous pouvez effectuer une recherche rapide dans (ou survoler) d'autres appareils sans avoir à changer de source audio. Par exemple, si vous écoutez

actuellement une source audio sur une carte SD, vous pouvez survoler tous les artistes qui sont enregistrés sur votre appareil USB.

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez dire :

« RECHERCHER » parmi les dispositifs
« Rechercher »*
« Rechercher – matchs de <ligue> »**
« Recherchez les chaînes <catégorie Sirius> »**
« Rechercher - guide de tout les canaux Sirius »**
« Rechercher - carte SD »
« Rechercher - USB »
« Aide »

*Si vous avez dit « Rechercher », vous pouvez ensuite énoncer une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

**Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite Sirius actif.

« RECHERCHER »
« Matchs de <ligue> »*
« Chaînes <catégorie Sirius> »*
« carte SD »**
« Guide de tout les canaux Sirius »*
« USB »**
« Aide »

*Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite Sirius actif.

**Pour obtenir une liste plus complète des commandes vocales en mode carte SD ou port USB, consultez le paragraphe « Carte SD et port USB » dans ce chapitre.

Pour une liste complète des commandes vocales « Rechercher », consultez les sections *Commandes vocales relatives au dispositif USB et à la carte mémoire flash* et *Commandes vocales relatives à la chaîne stéréo Bluetooth* plus loin dans ce chapitre.

Votre système vocal vous permet de changer de source audio par simple commande vocale. Par exemple, si vous écoutez de la musique depuis un dispositif USB, et que vous voulez passer à une chaîne de radio satellite,

appuyez simplement sur le bouton de reconnaissance vocale des commandes au volant et dites le nom de la station Sirius (tel que, « the Highway »). Les commandes vocales suivantes sont disponibles au niveau supérieur de la session vocale, quelle que soit la source audio que vous écoutez actuellement (un appareil USB ou une station de radio satellite Sirius, par exemple).
Nota : Ceci est uniquement disponible lorsque la langue de votre système MyFord Touch est réglée sur anglais d'Amérique du Nord.

« AM <530 - 1 710> »	« FM <87,9 – 107,9> »
« <530 à 1710> »	« <87,9 – 107,9> »
« Sirius <0 à 223> »*	« <Nom de la chaîne> »*
« Lire [genre] <nom> »**	« Lire [liste d'écoute] <nom> »**
« Lire [artiste] <nom> »**	« Lire [chanson] <nom> »**
« Lire [album] <nom> »**	« Lire <nom (morceau ou album)> par <nom de l'artiste> »
« Lire <nom> »	« Matchs de sport »*

*Cette commande est utilisable uniquement si vous disposez d'un abonnement à la radio satellite Sirius actif.

**Les commandes dont le nom est entre [ ] signifie que le mot est facultatif. Par exemple, si vous prononcez, « Lire Metallica », ceci correspond à la commande vocale, « Lire [artiste] <nom> ».

AM et FM

Touchez l'onglet **AM** ou **FM** pour écouter la radio.

Pour alterner entre les présélections AM et FM, touchez simplement l'onglet **AM** ou **FM**.

Présélections

Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Pendant un bref silence, la radio enregistre la station. Le son réapparaît lorsque c'est terminé.

Radio HD

Touchez ce bouton pour allumer la radio HD. Le témoin sur la touche s'allume lorsque la fonction est activée. La radio HD vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin. Consultez la section *Renseignements sur le système HD Radio* ultérieurement dans ce chapitre.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour passer à la prochaine station AM ou FM suffisamment puissante. Le témoin sur la touche s'allume lorsque la fonction est activée.

Options

Réglages sonores vous permet de régler les paramètres suivants :
- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Nota : Votre véhicule peut ne pas être doté de tous ces réglages sonores.

Définir le type de programmation pour la recherche automatique ou le balayage – Cette option vous permet de sélectionner une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

Affichage de texte du système de radiocommunication – Cette option vous permet d'afficher l'information diffusée par les stations FM.

AST (Présélections automatiques) – Cette option permet au système de mémoriser automatiquement les six stations les plus puissantes de votre emplacement actuel.

Touche MARQUAGE est disponible lorsque la radio HD est en fonction et vous permet de marquer un morceau pour le télécharger ultérieurement. Lorsque vous sélectionnez **Activé**, MARQUAGE apparaît sur l'écran lorsque la radio HD est activée. Vous pouvez sélectionner **MARQUAGE** pour enregistrer les renseignements relatifs à la pièce musicale en cours. Lorsque vous branchez votre lecteur de musique portatif, les données sont transférées, si cette fonction est prise en charge par votre appareil. Lorsque vous êtes connecté à iTunes, les marquages s'affichent pour vous rappeler les morceaux que vous souhaitez télécharger. Consultez la section *Renseignements sur le système HD Radio* ultérieurement dans ce chapitre.

Syntonisation directe

Touchez ce bouton pour entrer manuellement le numéro de la station voulue. Appuyez sur **Entrée** lorsque vous avez terminé.

Renseignements sur le système HD Radio™ (si cette fonction est disponible)

Nota : Les émissions de radio HD ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie radio HD radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le www.hdradio.com.

Une fois que la radio HD est activée et que vous syntonisez une station diffusée en HD, vous remarquerez les indicateurs suivants sur l'écran :

Le **logo HD)** apparaît en gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche en mode FM (seulement) si la station en cours diffuse de multiples émissions numériques. Les chiffres en surbrillance indiquent les chaînes numériques disponibles où du contenu nouveau ou différent est disponible. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes stations supplémentaires à diffusion multiple (HD2 à HD7) sont diffusées uniquement en mode numérique.

MARQUAGE vous permet d'enregistrer une chanson à télécharger ultérieurement lorsque vous recevez une station radio HD et que la fonction est activée. Pour activer la fonction et l'utiliser :

1. Appuyez sur **AM** ou **FM** > **Options** > touche **MARQUAGE** > **Activé.**
2. Lorsque vous entendez une chanson qui vous plaît, touchez le bouton **MARQUAGE.**
3. Le système mémorise automatiquement les renseignements relatifs à la chanson et les transfère à votre lecteur de musique portatif (si cette fonction est prise en charge) lorsqu'il est relié au système. Le système transfère automatiquement le marquage à votre lecteur et une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer le transfert.

4. Lorsque vous accédez à iTunes au moyen de votre lecteur de musique portatif, les marquages s'affichent à titre de rappel. Le système vous permet de marquer jusqu'à 100 pièces musicales environ. Pour obtenir une liste des dispositifs qui prennent en charge la fonction de marquage, consultez les sites www.SyncMyRide.com ou www.syncmaroute.ca.

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- **Balayage automatique** vous permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations de radio. Cette fonction demeure fonctionnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des chaînes HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
- **Présélections** vous permet d'enregistrer une station active comme présélection. Touchez et maintenez une touche de présélection jusqu'à ce que le son revienne. Pendant un bref silence, la radio enregistre la station. Le son réapparaît lorsque c'est terminé. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 présélectionnée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique.
  - **Nota :** Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas accéder à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des chaînes à diffusion multiple HD2 à HD7, la station passe en mode de sourdine et demeure dans ce mode jusqu'à ce qu'elle puisse rétablir la connexion avec le signal numérique.

Problèmes potentiels de réception	
Passage en alternance de station	Lorsque le système reçoit en premier une station (différente des stations à diffusion multiple HD2-HD7), il diffuse d'abord la station dont le signal est analogique. Une fois que le récepteur a vérifié que la station est une station radio HD, il passe à la version numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Ce passage du son analogique au son numérique ou vice-versa est appelé passage en alternance.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, un formulaire de contact a été mis au point pour signaler tous les problèmes de station trouvés lors de l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie radio HD. Des organisations indépendantes possèdent et exploitent chacune des stations. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Description**
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un problème d'émission.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe entre le mode analogique et numérique en alternance.	Aucune intervention n'est nécessaire. Problème de réception qui tend à se résoudre à mesure que vous roulez.

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Description**
Mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une **syntonisation directe**.	La diffusion multiple numérique n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission de radio HD soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un comportement normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La touche de présélection enregistrée précédemment ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone courante de réception.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*

Problèmes de station potentiels		
Problème	**Cause**	**Description**
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche **Balayage automatique** est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche **Balayage automatique**.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ceci est un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. U.S. et de brevets étrangers. L'appellation HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques commerciales déposées de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sauraient être tenues pour responsables du contenu transmis au moyen de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

Commandes vocales de la radio

Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« **RADIO** »	
« <87,9 à 107,9> »	« Préréglage FM <numéro> »
« <87,9 à 107,9> HD »*	« FM 1 »
« <530–1710> »	« Préréglage FM 1 <numéro> »
« AM »	« FM 2 »
« AM <530–1710> »	« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Sauvegarde automatique AM »	« HD <numéro> »*
« Sauvegarde automatique préréglage <1–10> AM »	« Préréglage <numéro> »
« Préréglage AM <1–10> »	« Radio éteinte »
« FM »	« Radio activé »

« RADIO »	
« FM <87.9–107.9> »	« Sélectionner le type de programme »
« FM <87.9–107.9> HD <#> »*	« Syntoniser radio »**
« Sauvegarde automatique FM »	« Aide »
« Sauvegarde automatique préréglage <1–10> FM »	

*Si l'option est disponible.

**Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » suivant.

« SYNTONISER »	
« <87,9 à 107,9> »	« Sauvegarde automatique FM »
« <87,9 à 107,9> HD <numéro> »*	« Sauvegarde automatique préréglage <1–10> FM »
« <530 à 1710> »	« Préréglage FM <numéro> »
« AM »	« FM 1 »
« AM <530–1710> »	« Préréglage FM 1 <numéro> »
« Sauvegarde automatique AM »	« FM 2 »
« Sauvegarde automatique préréglage <1–10> AM »	« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Préréglage AM <1–10> »	« HD <numéro> »*
« FM »	« Préréglage <numéro> »
« FM <87.9–107.9> »	« Aide »
« FM <87.9–107.9> HD <#> »*	

*Si l'option est disponible.

Radio satellite Sirius (si le mode est activé)

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **SIRIUS**.

Préréglages

Enregistrez une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Pendant un bref silence, la radio enregistre la station. Le son réapparaît lorsque c'est terminé.

ALERTE

Mémoriser la pièce musicale, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous alerte lors de la relecture de la pièce musicale sur une des chaînes.

Relecture

Effectuer la relecture audio sur la chaîne actuelle. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes pourvu que la chaîne actuelle ait été syntonisée sans interruption. Le changement de station efface le signal audio précédent.

En mode relecture :
- Appuyez brièvement sur les touches de recherche automatique pour écouter la plage musicale précédente ou suivante.
- Maintenez les touches de recherche automatique enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans la plage musicale en cours.
- Appuyez sur la touche de lecture ou de pause pour commencer, reprendre ou pauser la lecture audio.
- Appuyez de nouveau sur la touche **Relecture** pour retourner à l'audio en direct si vous utilisiez la fonction de relecture audio.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour écouter un bref extrait des chaînes.

Options

Réglages sonores vous permet de régler les paramètres suivants :
- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Nota : Votre véhicule peut ne pas être doté de tous ces réglages sonores.

Définir la catégorie pour la recherche automatique ou le balayage vous permet de sélectionner une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher. Vous pouvez ensuite choisir la fonction de recherche automatique ou de balayage des stations diffusant cette catégorie.

Verrouillage parental – Cette option vous permet de verrouiller et de déverrouiller des chaînes, de changer ou de réinitialiser votre code PIN ou de déverrouiller toutes les chaînes. Pour utiliser cette fonction, vous avez besoin de votre code PIN initial qui est 1234.

Alertes d'artiste/de titres/d'équipes – Cette option vous permet de sélectionner les artistes, les titres et les équipes dont vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes. Appuyez sur la touche **Modifier les alertes** pour supprimer ou désactiver les alertes. Vous pouvez également définir toutes les alertes au réglage en fonction ou hors fonction. Lorsqu'une alerte s'affiche à l'écran, vous pouvez choisir de « Syntoniser » la chaîne, de « Supprimer » l'alerte ou de « Désactiver les alertes ». Si vous écoutez un événement sportif, vous pouvez mémoriser vos équipes préférées afin que le système vous alerte lorsqu'une chaîne de radio satellite diffuse les émissions sur ces équipes.
Nota : Sirius ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.

Le **Numéro de série électronique (NSE)** est requis lorsque vous devez activer, modifier ou suivre votre compte de radio satellite. Le numéro NSE se trouve sur l'écran d'information du système (SR ESN: XXXXXXXXXXXX). Pour accéder à votre numéro de série électronique (ESN), appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sur **SIRIUS** > **Options.**

Syntonisation directe

Touchez ce bouton pour entrer manuellement le numéro de la station satellite voulue. Appuyez sur **Entrée** lorsque vous avez terminé.

Rechercher

Touchez ce bouton pour afficher une liste de toutes les stations disponibles. Faites défiler pour voir les autres catégories. Touchez la station que vous voulez écouter.

Touchez **Sauter** si vous voulez sauter cette station.

Touchez **Verrouiller** si vous voulez que personne n'écoute cette station.

Touchez **Titre** ou **Artiste** pour voir les morceaux et artistes sur les autres stations.

Commandes vocales de la radio satellite

Si vous écoutez la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite Sirius, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Sirius » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« SIRIUS »	
« Sirius <0 à 223> »	« SAT 3 »
« Sirius <valid canal name> »	« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Préréglage <numéro> »	« SAT préréglage <numéro> »
« SAT »	« Sirius fermée »
« SAT 1 »	« Sirius activée »
« SAT 1 préréglage <numéro> »	« Matchs de sports »*
« SAT 2 »	« Syntoniser »**
« SAT 2 préréglage <numéro> »	« Aide »

* Si vous avez dit, « Matchs de sports », consultez le tableau suivant « Matchs de sports ».

**Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » suivant.

« MATCHS DE SPORTS »
« Syntoniser match de <college name> »
« Syntoniser partie de <city> »
« Syntoniser partie des <team> de <city> »
« Syntoniser partie des <team> »
« Aide »

« SYNTONISER »
« Sirius <0 à 223> »
« Sirius <valid canal name> »
« Préréglage <numéro> »
« SAT »
« SAT 1 »
« SAT 1 préréglage <numéro> »

« SYNTONISER »
« SAT 2 »
« SAT 2 préréglage <numéro> »
« SAT 3 »
« SAT 3 préréglage <numéro> »
« Aide »

Renseignements concernant la radio satellite SIRIUS

Nota : Sirius se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Nota : Ce poste comprend le système de fonctionnement en temps réel eCos. eCos est publié sous la licence eCos.

La radio satellite Sirius est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse des émissions de musique, de sports, de nouvelles, de météo, de circulation et de variétés. Le système de radio satellite Sirius installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire agréé pour les disponibilités.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite Sirius, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.sirius.ca au Canada, ou communiquez avec Sirius au 1-888-539-7474.

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Obstructions sur l'antenne	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous passez devant la tour d'un répéteur de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
Interférence dans le signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION ». . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	**Anomalie**	**Mesures correctives**
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie de satellite ou défaillance du système de radio satellite SIRIUS.	Un module ou un système interne est défectueux.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Conseils de dépannage de la radio satellite SIRIUS		
Écran de la radio	**Anomalie**	**Mesures correctives**
Chaîne non valide.	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement.	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Contactez Sirius au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal.	Perte de signal entre le satellite Sirius ou la tour Sirius et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour.	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Appeler SIRIUS 1–888–539–7474.	Votre service de radio par satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucun trouvé. Vérifiez le guide des chaînes.	Toutes les chaînes de la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	Utilisez le guide des chaînes pour désactiver la fonction **Verrouillage** ou **Saut** de cette station.
Abonnement mis à jour.	Sirius a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Lecteur de CD

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **CD**.

Vous pouvez aussi avancer et reculer sur la piste actuelle ou le fichier actuel, le cas échéant.

Relecture

Touchez ce bouton pour répéter la plage en cours de lecture, toutes les plages du disque ou pour désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Lecture aléatoire

Touchez ce bouton pour lire les plages ou les albums entiers dans un ordre aléatoire, ou désactiver la fonction si elle est déjà activée.

Scan (balayage automatique)

Touchez ce bouton pour écouter un bref extrait des plages disponibles.

Plus d'information

Touchez ce bouton pour voir l'information du disque.

Options

Réglages sonores vous permet de régler les paramètres suivants :
- Graves
- Moyennes
- Aiguës
- Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
- Traitement numérique du signal
- Mode de distribution du son
- Volume asservi à la vitesse.

Nota : Votre véhicule peut ne pas être doté de tous ces réglages sonores.

Compression vous permet d'activer ou de désactiver la fonction de compression.

Rechercher

Touchez ce bouton pour voir toutes les plages de disque compact disponibles.

Commandes vocales du lecteur de CD

Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« CD (lecteur de disques compacts) »	
« Pause »	« Fonction ″répéter″ morceau désactiver »
« Jouer »	« Rejouer chanson »
« Jouer piste suivante »	« Lecture aléatoire activée »
« Jouer piste précédente »	« Lecture aléatoire du disque activée »*
« Jouer piste numéro <1–512> »	« Lecture aléatoire du dossier activée »*
« Fonction ″répéter″ morceau activer »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Répéter fichier »*	« Aide »

*Cela ne concerne que les fichiers WMA et MP3.

Fente de carte SD et port USB

Fente de carte SD

Nota : La fente pour carte SD comporte un ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, appuyez simplement sur la carte vers l'intérieur et le système l'éjecte. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Nota : Le système de navigation utilise aussi cette fente de carte. Consultez la section *Système de navigation* plus loin dans ce chapitre pour plus de renseignements.

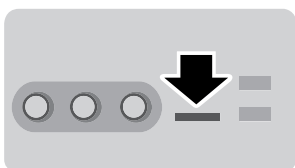

La fente se trouve dans la console centrale ou derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à la musique de votre carte et la jouer, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Carte SD** dans la liste du côté gauche de l'écran.

Le logo de SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Port USB

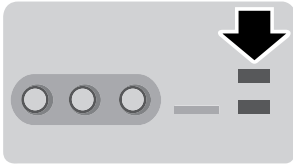

Les fentes se trouve dans la console centrale ou derrière un petit volet d'accès dans le tableau de bord. Pour accéder à et effectuer la lecture de musique à partir de votre appareil, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **USB**.

Cette fonction vous permet de brancher des lecteurs multimédias, des cartes SD, des clés USB et aussi de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod ou de votre iPhone (si l'appareil est compatible), vous devez avoir un câble vidéo composite spécial USB/RCA (pouvant être acheté chez Apple). Lorsque le câble est relié à votre iPod ou à votre iPhone, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Lire de la musique à partir de votre dispositif

Nota : Le système est capable d'indexer jusqu'à 30 000 chansons.

Insérez votre dispositif et sélectionnez l'onglet **Carte SD** ou **USB** une fois que le système a détecté votre appareil. Les options suivantes sont offertes :

Relire rejoue la chanson ou l'album en cours.

Lecture aléatoire lit la musique d'un album ou d'un dossier sélectionné dans un ordre aléatoire.

Musique similaire vous permet de choisir de la musique similaire à celle en cours de lecture.

Plus d'information affiche de l'infomration telle que la plage actuelle, le nom de l'artiste, l'album et le genre.

Options vous permet de visualiser et d'ajuster les divers réglages multimédia.

- **Réglages sonores** vous permet de régler les paramètres suivants :
  - Graves
  - Moyennes
  - Aiguës
  - Équilibre gauche-droit et équilibre avant-arrière
  - Traitement numérique du signal
  - Mode de distribution du son
  - Volume asservi à la vitesse.

Nota : Votre véhicule peut ne pas être doté de tous ces réglages sonores.

- **Paramètres de lecteur multimédia** vous permet d'accéder à des réglages supplémentaires sous **Lecteur multimédia.** Consultez la section *Param.*
- L'option **Renseignements relatifs à l'appareil multimédia** présente des renseignements sur le logiciel et le micrologiciel de l'appareil multimédia actuellement branché.
- **Actualiser index multimédia :** Cette option vous permet d'indexer l'appareil chaque fois qu'il est connecté pour vous assurer d'avoir les commandes vocales les plus récentes pour tous les médias sur l'appareil.

Rechercher vous permet de visualiser le contenu de l'appareil. Cette fonction vous permet également d'effectuer une recherche par catégorie, à savoir genre, artiste ou album.

Pour afficher les renseignements relatifs à une chanson tels que le titre, l'artiste, le fichier, le dossier, l'album et le genre, appuyez sur la couverture de l'album à l'écran.

Vous pouvez aussi toucher **Quel morceau est lu** pour entendre la façon dont le système énonce le nom du groupe et de la chanson en cours. Ceci peut être utile lorsque vous utilisez les commandes vocales pour vous assurer que le système interprète correctement votre demande pour la lecture.

Commandes vocales de carte SD ou d'appareil USB

Si vous écoutez un appareil USB ou une carte SD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas un appareil USB ou une carte mémoire flash, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « USB » ou « Carte mémoire flash » et énoncez une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« USB » ou « CARTE SD »	
« Rechercher »*	« Lire la chanson précédente »
« Piste suivante »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Pause »	« Jouer chanson <nom> »
« Reprendre »	« Jouer spectacle de télé <nom>»**
Jouer album <nom> »	« Jouer épisode TV <nom> »**
« Lire tout »	« Jouer vidéo–clip <nom> »**
« Jouer artiste <nom> »	« Jouer balado vidéo <nom> »**
« Jouer livre audio <nom> »	« Jouer épisode balado vidéo <nom> »**
« Jouer auteur <nom> »	« Jouer liste de vidéo–clips <nom> »**
« Jouer compositeur <nom> »	« Piste précédente »
« Jouer dossier <nom> »	« ″répéter″ activée »
« Jouer genre <nom> »	« ″répéter″ désactivée »
« Jouer film <nom> »**	« Répéter une piste »
« Jouer clip <nom> »**	« Lecture aléatoire activée »
« Lire chanson suivante »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Liste d'écoute <nom> »	« Qui est-ce qui joue maintenant »
« Jouer balado <nom> »	« Aide »
« Jouer épisode balado <nom> »	

*Si vous avez dit que vous souhaitiez rechercher dans la clé USB ou la carte mémoire flash, le système vous demande de préciser ce que vous aimeriez rechercher. À l'invite, consultez le tableau « Rechercher » suivant.

**Cette commande n'est disponible qu'en mode USB, selon l'appareil utilisé.

« RECHERCHER »	
« Album <nom> »	« Tout vidéo podcast » *
« Tous les albums »	« Tous les vidéos » *
« Tous les artistes »	« Artiste <nom> »
« Tous les livres audio »	« Livre audio <nom/titre> »
« Tous les auteurs »	« Auteur <nom> »
« Tous les compositeurs »	« Compositeur <nom> »
« Tous les dossiers »	« Dossier <folder name> »
« Tous les genres »	« Genre <nom> »
« Tous les films » *	« Liste d'écoute <nom> »
« Tout clips * »	« Balado <nom> »
« Toutes les listes d'écoute »	« Spectacle télé » *
« Tous les balados »	« Vidéo <nom> » *
« Toutes les pistes »	« Liste vidéos » *
« Tous les spectacles télé » *	« Vidéo podcast » *
« Toutes les liste de vidéos » *	« Aide »

*Cette commande n'est disponible qu'en mode USB, selon l'appareil utilisé.

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, incluant les iPod®, les Zune™, les lecteurs de cartes et les appareils USB. SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système peut également organiser et trier les fichiers multimédias indexés sur votre lecteur à l'aide d'étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées sont des identificateurs logiciels intégrés dans les fichiers multimédias, qui fournissent des renseignements sur le fichier.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous **Inconnu.**

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod® ou de votre iPhone® (si l'appareil est compatible), vous DEVEZ avoir un câble vidéo composite spécial USB/RCA (pouvant être acheté chez Apple®). Lorsque le câble est relié à votre iPod® ou à votre iPhone®, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Système audio Bluetooth

Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.

Pour accéder à cette fonction, appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez l'onglet **Audio BT**.

Commandes vocales relatives à la chaîne stéréo Bluetooth

Si vous écoutez un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, dites « Chanson suivante », « Pause », « Lire » ou « Chanson précédente ».

Si vous n'écoutez pas un appareil audio Bluetooth, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale puis, après la tonalité, dites « Audio Bluetooth », puis dites « Chanson suivante », « Pause », « Lire » ou « Chanson précédente ».

Entrées A/V (audio-vidéo)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

AVERTISSEMENT : Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.

AVERTISSEMENT : Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sécuritaire, tel que la console centrale ou la boîte à gants, lorsque le véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves. La rallonge audio doit être assez longue pour ranger le lecteur multimédia portatif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.

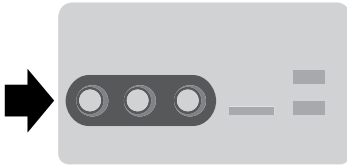

Les entrées AV vous permettent de raccorder une source audio ou vidéo auxiliaire (par ex. consoles de jeu et caméscopes) en branchant des fiches RCA (non comprises) à ces prises d'entrée. Les prises sont jaunes, rouges et blanches et elles se trouvent derrière un petit volet d'accès du tableau de bord ou dans la console centrale.

Vous pouvez aussi utiliser les entrées audio-vidéo comme prises d'entrée auxiliaires pour brancher un lecteur de musique portatif et écouter de la musique par les haut-parleurs du véhicule. Branchez votre adaptateur RCA de 3,5 mm (1/8 po) aux deux prises d'entrée audio-vidéo gauches (rouge et blanche).

Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sélectionnez **Entrée AV**.

Pour utiliser la fonction de prise d'entrée auxiliaire, assurez-vous que votre lecteur de musique portatif est conçu pour être utilisé avec des casques d'écoute et qu'il est complètement chargé. Vous aurez aussi besoin d'une rallonge audio munie de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à une extrémité et d'une fiche RCA à l'autre extrémité.

1. Arrêtez le moteur et mettez hors fonction la radio ainsi que le lecteur de musique portatif. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement **(P).**
2. Raccordez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque d'écoute de votre lecteur et l'autre extrémité dans l'adaptateur d'une des deux prises d'entrée A/V gauches (blanche ou rouge) à l'intérieur de la console centrale.
3. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un CD (si un CD est déjà chargé dans le système).

4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile. Sélectionnez l'onglet Entrée A/V. (Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.)
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant entre les commandes.

Pour lire une vidéo à partir de votre iPod® ou de votre iPhone® (si l'appareil est compatible), vous devez avoir un câble vidéo composite spécial USB/RCA (pouvant être acheté chez Apple®). Lorsque le câble est relié à votre iPod® ou à votre iPhone®, branchez l'autre extrémité dans les fiches RCA et le port USB.

Dépannage

- Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. La prise ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs munis d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
- Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM.
- Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.
- Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

TÉLÉPHONE

A. Téléphone
B. Composition rapide
C. Répertoire
D. Historique
E. Messagerie
F. Réglages

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Lorsque votre téléphone est couplé, vous pouvez accéder à plusieurs options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. La plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge au moins les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant
- Mettre fin à un appel
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web www.SYNCMyRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Jumelage initial de votre téléphone

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La première étape que vous devez effectuer pour utiliser les fonctions téléphoniques de SYNC consiste à jumeler votre téléphone cellulaire compatible avec la technologie Bluetooth à SYNC. Ceci vous permet d'utiliser votre téléphone en mode mains libres.

Nota : Mettez la boîte de vitesses à la position de stationnement **(P).** Mettez le contact et mettez en fonction la radio.

1. Appuyez sur **Ajouter un téléphone** dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile. **Trouver SYNC** s'affiche à l'écran et vous demande de commencer le processus de couplage depuis votre appareil.
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée à **On** et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.
   - Sélectionnez **SYNC,** et un NIP à six chiffres s'affiche sur votre appareil.
3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sautez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP affiché sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.

Le système SYNC peut vous proposer d'autres options téléphoniques. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le manuel de votre téléphone et visitez le site Web.

Jumelage d'autres téléphones

Nota : Mettez la boîte de vitesses à la position de stationnement **(P).** Mettez le contact et mettez en fonction la radio.

1. Appuyez sur le coin **Téléphone** de l'écran tactile >**Paramètres** > **Appareil BT** > **Ajout appareil.**
2. Assurez-vous que l'option Bluetooth est réglée à **On** et que votre téléphone cellulaire est dans le mode approprié. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.
   - Sélectionnez **SYNC,** et un NIP à six chiffres s'affiche sur votre appareil.
3. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, c'est qu'il ne prend pas en charge le couplage simple sécurisé. Pour le couplage, entrez le NIP affiché sur l'écran tactile. Sautez l'étape suivante.
4. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP affiché sur votre téléphone cellulaire.
5. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.

Le système SYNC peut vous proposer d'autres options téléphoniques. Pour obtenir plus de renseignements sur les caractéristiques de votre téléphone, consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone et visitez le site Web.

Faire un appel

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes au volant. À l'invite, dites « Appeler <nom> » ou dites « Composer » et le numéro voulu.

Pour mettre fin à l'appel ou pour quitter le mode de téléphone, appuyez sur la touche de téléphone.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité audible retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appel s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, appuyez sur **Accepter** à l'écran tactile ou sur ce bouton du téléphone situé sur le volant.

Pour refuser l'appel, appuyez sur **Refuser** à l'écran tactile ou sur ce bouton du téléphone situé sur le volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche. Le système SYNC l'enregistre comme étant un appel manqué.

Options du menu du téléphone

Appuyez sur le coin supérieur gauche de l'écran tactile pour choisir parmi les options suivantes :

Téléphone

Touchez ce bouton pour accéder au clavier numérique de l'écran afin de saisir un numéro et de passer un appel. Pendant un appel en cours, vous pouvez aussi choisir :

- d'activer la touche discrétion;
- de le mettre en attente;
- d'activer le mode de confidentialité (redirige l'appel vers votre téléphone cellulaire);
- de relier deux appels;
- de terminer l'appel.

Composition rapide

Configurez vos contacts favoris à partir de votre répertoire téléphonique ou de votre dossier d'historique.

Répertoire

Touchez ce bouton pour accéder à un des contacts de votre répertoire téléphonique téléchargé antérieurement et l'appeler. Le système place les entrées dans des catégories alphabétiques indiquées en haut de l'écran.

Pour activer les paramètres d'image de contact, si votre appareil prend en charge cette fonction, appuyez sur **Téléphone** > **Param.** > **Gérer répertoire** > **Télécharger photos du répertoire** > **Activer**.

Historique

Après avoir connecté votre téléphone compatible Bluetooth à SYNC, vous pouvez accéder aux appels précédemment composés, reçus ou manqués. Vous pouvez aussi choisir d'enregistrer ces numéros dans vos **Favoris** ou dans la **Composition rapide.**

Nota : Cette fonction est asservie à la téléphonie. Si votre téléphone ne prend pas en charge le téléchargement de l'historique des appels au moyen de Bluetooth, le système SYNC enregistre les appels effectués avec le système SYNC.

Messagerie

Envoyer des messages textes au moyen de l'écran tactile. Consultez *Messages textes* plus loin dans ce chapitre.

Réglages

Appuyez sur cette touche pour accéder à divers paramètres du téléphone, comme l'activation et la désactivation de Bluetooth, la gestion de votre répertoire et autres. Consultez *Paramètres du téléphone* plus loin dans ce chapitre.

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.

Nota : Certaines fonctions de messagerie textes sont asservies à la vitesse et ne sont pas disponibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

Nota : SYNC ne peut pas télécharger de messages textes déjà lus à partir de votre téléphone cellulaire.

Le système vous permet d'envoyer et de recevoir des messages textes au moyen de Bluetooth, de les lire à haute voix et de traduire également des acronymes souvent utilisés dans les messages textes, comme « LOL ».

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du **Téléphone**.
2. Sélectionnez l'option **Messagerie.**
3. Choisissez parmi les options suivantes :
   - **Écouter** (pictogramme de haut-parleur)
   - **Composer**
   - **Envoyer le texte**
   - **Afficher**
   - **Supprimer**

Composition d'un message texte

Nota : Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est pas disponible lorsque le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h).

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages textes au moyen de Bluetooth sont des fonctions asservies à la téléphonie.

1. Touchez le coin supérieur gauche de l'écran pour accéder au menu du **Téléphone**.
2. Touchez **Messagerie** > **Envoyer texte.**
3. Entrez un numéro de téléphone ou choisissez-en un dans votre répertoire.
4. Les options suivantes sont offertes :
   - **Envoyer** envoie le message tel quel.
   - **Modifier texte** vous permet de personnaliser le message prédéfini ou d'en créer un qui vous est propre.

Vous pouvez alors prévisualiser le message, vérifier l'identité du destinataire et mettre à jour la liste de messages.

Options de messages textes prédéfinis
Je vous rappellerai dans quelques minutes.
Je viens juste de partir, je serai là bientôt.
Pouvez-vous me rappeler?
Je suis en chemin.
Je suis en retard de quelques minutes.
Je suis en avance, donc je serai là plus tôt.
Je suis dehors.
Je vous appellerai quand je serai là.
OK
Oui
Non
Merci
Je suis dans un embouteillage.
Appelez-moi plus tard.
Rire aux éclats

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'appelant, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone. Vous pouvez appuyer sur la touche :

- **Afficher** pour afficher le message texte.
- **Écouter** pour que le système SYNC vous lise le message de vive voix.
- **Composer** pour appeler le contact.
- **Ignorer** pour quitter l'écran.

Nota : Si vous appuyez sur la touche **Afficher** et que la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (5 mi/h), le système vous propose de vous lire le message plutôt que de l'afficher pendant que vous conduisez.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur **Téléphone** > **Paramètres**.

Appareils Bluetooth

Touchez ce bouton pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que pour l'enregistrer en tant que favori.

Bluetooth

Touchez cet onglet pour activer ou désactiver Bluetooth.

Ne pas déranger

Touchez cet onglet si vous voulez que tous les appels soient directement dirigés vers votre boîte vocale sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les sonneries d'avis de message texte ne retentissent pas non plus dans l'habitacle.

Assistance 911

Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Consultez *Assistance 911* au chapitre *Services et applications de SYNC*.

Sonnerie du téléphone

Sélectionner la sonnerie que vous souhaitez entendre lorsque vous recevez un appel. Choisissez parmi les sonneries du système disponibles, la sonnerie de votre téléphone jumelé actuellement, un bip, un message texte à une commande vocale ou un avis silencieux.

Notification de msg

Sélectionnez un avis de message texte si votre téléphone prend en charge cette fonction. Sélectionnez parmi des tonalités d'alerte du système disponibles, de message texte à une commande vocale ou en mode silencieux.

Connexion de données Internet

Si votre téléphone est compatible, utilisez cet écran pour ajuster votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer vos réglages pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur **?** pour plus de renseignements.

Gérer le répertoire

Touchez ce bouton pour accéder aux fonctions comme le téléchargement automatique du répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre répertoire ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.

Avertissement d'itinérance

Touchez ce bouton pour que le système vous alerte quand votre téléphone est en mode itinérance.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

« TÉLÉPHONE »	
« Appeler »	« Conférence téléphonique »*
Appeler <nom> »	« Écouter le message texte <numéro> »
« Appeler <nom> <location> »	« Écouter message »
« Appeler <nom> <location> »	« Messages »**
« Appeler <nom> <location> »	« Touche discrétion activée »*
« Appeler <nom> <location> »	« Ajouter téléphone »
« Appeler boîte vocale »	« Mode confidentiel »*
« Composer »	« Lire le message texte »
« Fonction ″Ne pas déranger″ désactivée »	« Répondre au message »
« Fonction ″Ne pas déranger″ activée »	« Sonnerie désactivée »
« Acheminer le message »	« Sonnerie activée »
« Mains libres activé »*	« Touche discrétion désactivée »*
« Appel en attente désactivé »*	« Aide »
« Mettre l'appel en attente »*	

*Cette commande n'est disponible que lorsqu'un appel est en cours.

**Si vous avez dit « Messages », consultez le tableau « Messages » suivant.

« **MESSAGES** »
« Appeler »
« Acheminer le message »
« Écouter le message texte <numéro> »
« Écouter message »
« Répondre au message »
« Aide »

INFORMATION

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Sous le menu Information, vous pouvez accéder aux fonctions telles que :

A. Services SYNC

B. SIRIUS Travel Link

C. Alertes

D. Calendrier

E. Applications SYNC

Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Nota : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle, et peuvent nécessiter un abonnement. Alertes de circulation et directives virage après virage disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Nota : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site www.syncmaroute.ca pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la section *Téléphone* plus haut dans ce chapitre pour des directives relatives au jumelage.

Nota : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Nota : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Nota : Lorsque vous vous connectez, le service utilise le système de positionnement GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour plus de renseignements, consultez les Modalités des services SYNC

sur le site Web www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les Modalités, n'activez pas ou n'utilisez pas ce service.

Les services de SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières compréhensives pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web www.syncmaroute.ca.

Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.

1. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
2. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Directions ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix ? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
3. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Connexion aux services SYNC à l'aide de l'écran tactile

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Services.**

1. Sélectionnez **Connexion aux services** pour faire un appel sortant aux services SYNC au moyen de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth couplé et connecté.
2. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Directions ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix ? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
3. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

Réception des directives virage après virage

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directions » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise la plus proche de votre emplacement ou le type d'entreprise, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de Directions ou d'Adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assistance d'un préposé, visitez le site www.SyncMyRide.com/support.
2. Suivez les messages-guides pour sélectionner votre destination. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement.

Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation :

- Les indications détaillées sont affichées à l'écran d'information, dans la barre d'état de votre système à écran tactile, et aussi à l'écran des services SYNC. Vous recevez également des directives de conduite au moyen des invites audibles.
- Pendant un itinéraire en cours, vous pouvez choisir **Afficher liste des virages** ou **État itinéraire** au moyen des commandes à l'écran tactile ou des commandes vocales pour afficher la **liste des virages** ou **l'état de l'itinéraire et l'heure d'arrivée prévue**. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement « Oui » à la question et le système indiquera un nouvel itinéraire.

Si votre véhicule est équipé du système de navigation, les services SYNC téléchargent la destination requise dans le système de navigation. Le système de navigation calcule alors l'itinéraire et vous fournit des directives de conduite. Consultez le chapitre *Système de navigation* pour plus de renseignements.

Déconnexion des services SYNC

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services de SYNC.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez également enregistrer votre information préférée parmi les équipes de sports, comme « Lions de Détroit » ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site Web www.syncmaroute.com.
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale à tout moment (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports) et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés.

Commandes vocales relatives aux services SYNC

Lorsqu'un itinéraire a été téléchargé (véhicules non équipés d'un système de navigation), appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, vous pouvez dire l'une des commandes suivantes :

« SERVICES »
« Annuler cet itinéraire »
« Navigation guide vocale désactivé »
« Navigation guide vocale activé »
« Répéter instruction »
« Heure d'arrivée estimée »
« Afficher liste de virages »
« Services »
« Mise à jour »
« Aide »

Sirius Travel Link (selon l'équipement et si la fonction est activée)

AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales relatives à l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Pour utiliser le service Sirius Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente.

Nota : Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir de plus amples renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic# et cliquez sur Zones de couverture de carte et détails pour obtenir une liste complète de toutes les zones de circulation couvertes par le service Sirius Travel Link.

Nota : Sirius et Ford ne sont pas responsables des erreurs ou des imprécisions du service Sirius Travel Link ou de son utilisation dans les véhicules.

Le service SIRIUS Travel Link peut vous aider à trouver les meilleurs prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Circulation sur l'itinéraire et circulation à proximité

Touchez ces boutons pour identifier les incidents de circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.

Prix de l'essence

Touchez ce bouton pour afficher le prix d'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.

Films à l'affiche

Touchez ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.

Météo

Touchez ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie. Sélectionnez l'option **Carte** pour afficher la carte météo qui peut indiquer les orages, l'information de radar, des tableaux et les vents. Sélectionnez **Région** pour faire un choix dans une liste d'emplacements.

Information sport

Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.

Conditions de ski

Touchez ce bouton pour afficher les conditions de ski pour une région particulière.

Commandes vocales de Sirius Travel Link

Nota : Pour utiliser le service Sirius Travel Link, votre véhicule doit être équipé du système de navigation et votre carte SD de navigation doit être insérée dans la fente.

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale au volant et, à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales Travel Link	
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Résultats sportifs »*
« Prix de l'essence »	« Circulation routière »
« Films à l'affiche »	« Travel Link »**
« Manchettes du sport »*	« Prévisions météorologiques »
« Horaire des sport »*	« Carte météorologique »

*Si vous avez dit, « Manchettes du sport », « Horaire des sport » ou « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes du tableau « Manchettes de sport, Horaires des sports et Résultats sportifs » :

**Si vous avez dit « Travel Link », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau « Travel Link ».

Commandes vocales de manchettes de sport, calendriers sportifs et résultats sportifs	
« MLB »	« Mes équipes »
« Basketball de la NCAA »	« NBA »
« Football de la NCAA »	« NFL »
« Golf »	« LNH »
« MLS »	« WNBA »
« Sports motorisés »	

« TRAVEL LINK »		
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Horaire de golf »	« Résultats NBA »
« Manchettes de la ligue majeure de baseball »	« Manchettes de la ligue majeure de soccer »	« Manchettes NFL »

« TRAVEL LINK »		
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Horaire ligue majeure de soccer »	« Horaire NFL »
« Résultats de la ligue majeure de baseball »	« Résultats de la ligue majeure de soccer »	« Résultats NFL »
« Manchettes du basketball universitaire »	« Sports motorisés »	« Manchettes de hockey »
« Horaire du basketball de la NCAA »	« Commandes des sports motorisés »	« Horaire de hockey »
« Résultats du basketball de la NCAA »	« Horaire des sports motorisés »	« Résultats de hockey »
« Manchettes du football de la NCAA »	« Films à l'affiche »	« Circulation routière »
« Horaire du football de la NCAA »	« Manchettes de mes équipes »	« Prévisions météorologiques »
« Résultats du football de la NCAA »	« Horaire de mes équipes »	« Carte météorologique »
« Prix de l'essence »	« Résultats de mes équipes »	« Manchettes de la ligue nationale de basketball féminin »
« Manchettes du golf »	« Manchettes NBA »	« Horaire de la ligue nationale de basketball féminin »
« Meneurs du golf »	« Horaire NBA »	« Résultats de la ligue nationale de basketball féminin »

Alertes

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Alertes** et choisissez parmi les services suivants :
- **Afficher** le message
- **Effacer** le message
- **Effacer tous** les messages

Cet écran affiche n'importe quel message de système tel qu'une anomalie de carte SD, etc.

Nota : Le système vous alerte que vous avez des messages en affichant en jaune l'icône d'information. Après la lecture ou la suppression des messages, l'icône redevient blanche.

Calendrier

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Calendrier.** Vous pouvez afficher le calendrier actuel en sélectionnant le mode d'affichage par jour, semaine ou mois.

Assistance 911 (911 Assist®) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.

AVERTISSEMENT : N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.

AVERTISSEMENT : Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher l'activation de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'incident.

Nota : Avant d'activer cette fonction, lisez l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans cette section, pour y trouver des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce réglage touche tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf des protège-genoux gonflables ou des ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Visitez le site www.SyncMyRide.com ou www.Syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance 911.

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

Activation de la fonction Assistance 911

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Appuyez sur **Apps** > **Assistance 911,** > **Activé**.

Vous pouvez aussi accéder à Assistance 911 en :

- appuyant sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Téléphone** > **Assistance 911,** ou en
- appuyant sur l'icône Paramètres > **Aide** > **Assistance 911.**

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez coupler et connecter un téléphone Bluetooth compatible à SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence si la fonction Assistance 911 est activée. Si un téléphone connecté subit des dommages ou perd la connexion avec SYNC, ce dernier tente de se connecter à un téléphone disponible déjà couplé et essaie d'établir l'appel avec les services d'urgence 911.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911;

- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant ».

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit bel et bien un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants de votre véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le ou les téléphones préalablement couplés ou reliés au système sont éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT : Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

Nota : La fonction de Bilan du véhicule doit être activée avant de pouvoir être utilisée. Visitez le site Web www.syncmaroute.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au Bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Nota : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, consultez de nouveau l'*Avis de confidentialité du rapport d'état sur le véhicule.*

Nota : Pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un Bilan du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Nota : Des frais relatifs au téléphone cellulaire et aux messages textes peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un rapport.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site Web www.syncmaroute.ca. Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un Bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.SyncMyRide.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :
- l'information diagnostique sur le véhicule;
- l'entretien périodique;
- les rappels ouverts et les actions de l'assistance technique;
- les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé pour lesquels une intervention n'a toujours pas été effectuée.

Exécution d'un rapport

Si votre véhicule est équipé d'un système de navigation, appuyez sur la touche « i » (information) pour accéder à ces fonctions. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, appuyez sur le carré de l'écran tactile où se trouve l'onglet vert.

Si vous voulez exécuter un rapport au moyen de l'écran tactile, touchez **Apps** > **Bilan du véhicule.**

Pour exécuter un rapport à l'aide de la commande vocale, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale au volant, puis à l'invite, dites « Bilan du véhicule ».

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de Bilan du véhicule sur le site www.syncmaroute.ca. Consultez le site www.syncmaroute.ca (Modalités du Bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

PARAMÈTRES

A. Horloge
B. Affichage
C. Son
D. Véhicule
E. Réglages
F. Aide

À partir de ce menu, vous pouvez régler l'horloge, accéder aux réglages de l'affichage, du son et des paramètres du véhicule et les modifier, et également accéder aux réglages des modes spécifiques ou à la fonction d'aide.

Horloge

Nota : Vous ne pouvez pas régler manuellement la date. Le système GPS de votre véhicule fait cela pour vous.

Nota : Si la batterie a été débranchée, le véhicule devra acquérir un signal GPS pour mettre à jour l'horloge. Une fois que votre véhicule a capté le signal, il peut s'écouler quelques minutes avant que la mise à jour affiche l'heure exacte.

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Horloge**.
2. Appuyez sur **+** et **–** pour régler l'heure.

Depuis cet écran, vous pouvez aussi effectuer d'autres réglages tels que le mode de 12 heures ou de 24 heures, l'activation de la synchronisation de l'heure du système de repérage par satellites et la mise à jour automatique par le système des nouveaux fuseaux horaires.

Vous pouvez aussi activer et désactiver l'affichage de la température extérieure. Il apparaît au centre supérieur de l'écran tactile, à côté de l'heure et de la date.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux réglages.

Affichage

Vous pouvez modifier l'affichage de l'écran tactile par l'intermédiaire de l'écran tactile ou de la commande vocale. Dans ce dernier cas, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes au volant, puis à l'invite, dites « Paramètres d'affichage ».

Appuyez sur l'icône Paramètres > **Affichage**, pour accéder aux réglages et les modifier au moyen de l'écran tactile.

- **Luminosité** vous permet d'accentuer ou d'atténuer la luminosité de l'écran.
- **Assombrissement automatique**, lorsque cette fonction est réglée sur **Activée**, vous permet d'utiliser la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique. Lorsque la fonction est réglée sur **Désactivée**, la luminosité de l'écran ne change pas.

- **Mode** vous permet de régler l'écran à une certaine luminosité ou de laisser le système ajuster automatiquement la luminosité en fonction de l'éclairage extérieur, ou d'éteindre l'affichage.
  - Si vous sélectionnez **AUTO** ou **NUIT,** vous avez le choix d'activer ou de désactiver la fonction d'assombrissement automatique de l'affichage et de changer la fonction de modification manuelle de l'assombrissement automatique.
- **Modification manuelle d'assombrissement automatique** vous permet de régler l'intensité lumineuse de l'écran en fonction de l'éclairage extérieur de jour ou de nuit. Cette fonction vous permet également de régler la luminosité de l'écran au moyen du rhéostat d'éclairage de tableau de bord.

Modifier le fond d'écran

- Vous pouvez afficher la photo par défaut sur l'écran tactile ou télécharger une photo de votre choix.

Téléchargement de photos pour votre fond d'écran d'accueil

Nota : Vous ne pouvez pas télécharger des photos directement de votre appareil photo. Vous devez accéder aux photos à partir de votre appareil de mémoire de masse USB ou d'une carte SD.

Nota : Les photos de très grandes dimensions (par exemple, 2 048 x 1 536) peuvent ne pas être compatibles et s'affichent sans image (noir) à l'écran.

Votre système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.

Pour y accéder, appuyez sur l'icône Paramètres > **Affichage** > **Modifier fond d'écran**, puis suivez les invites du système pour télécharger vos photos.

Seules les photos qui remplissent les critères suivants s'affichent :

- Les formats de fichier compatibles sont les suivants : .jpg, .gif, .png, .bmp.
- Le volume de chaque fichier doit être d'au plus 1,5 Mo.
- Dimensions recommandées : 800 x 384.

Son

Appuyez sur l'icône Paramètres > **Son**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Réglages sonores	
Graves	Traitement numérique du signal*
Moyennes	Mode de distribution du son*
Aiguës	Volume asservi à la vitesse
Régler l'équilibre gauche-droit et l'équilibre avant-arrière	

*Selon l'équipement.

Véhicule

Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule**, puis sélectionnez une des options suivantes :

- Éclairage ambiant
- Bilan du véhicule
- Code clavier de porte
- Caméra de recul
- Activation du mode voiturier

Éclairage ambiant (selon l'équipement)

Lorsque cette fonction est activée, l'éclairage ambiant illumine les espaces pour les jambes et les porte-gobelets dans un choix de couleurs. Pour accéder et effectuer des réglages :

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Éclairage ambiant.**
2. Appuyez sur la couleur voulue.
3. Utilisez la barre de défilement pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour activer ou désactiver la fonction, appuyez sur le bouton d'alimentation.

Bilan du véhicule

Activez ou désactivez les rappel automatiques et définissez l'intervalle de kilométrage auquel vous voulez recevoir les rapports. Appuyez sur **?** pour obtenir plus de renseignements sur ces sélections.

Une fois vos sélections terminées, appuyez sur **Afficher bilan du véhicule maintenant** si vous souhaitez obtenir votre bilan.

Code clavier de porte

Pour modifier le code de clavier de votre système de clavier d'entrée sans clé :

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Code de clavier de porte.**
2. Entrez votre code d'usine actuel, puis à l'invite, entrez votre nouveau code.

Caméra de recul

Ce menu vous permet d'accéder aux réglages de la caméra de marche arrière.

Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Caméra de recul,** puis sélectionnez un des réglages suivants :

- Temporisation de la caméra de recul
- Alerte visuelle d'aide au stationnement
- Lignes de guidage

Activation du mode valet

Le mode voiturier vous permet de verrouiller le système. Aucune information n'est accessible tant que le système n'est pas déverrouillé avec le code NIP approprié.

1. Appuyez sur l'icône Paramètres > **Véhicule** > **Activer mode voiturier.**
2. À l'invite, entrez le NIP à quatre chiffres.

Après avoir appuyé sur Continuer, le système est verrouillé jusque ce que le code PIN soit entré de nouveau.

Nota : Si le système se verrouille et si vous devez réinitialiser le code PIN, entrez 3681 pour déverrouiller le système.

Réglages

Accédez au système et effectuez-en les réglages, les fonctions vocales ainsi que les réglages du téléphone, de navigation et de fonction sans fil.

Système

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Paramètres** > **Système**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Système	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez les kilomètres ou les milles comme unité d'affichage.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les unités en Celsius ou en Fahrenheit.
Volume des messages-guides du système	Réglez le volume des invites vocales du système.
Bip des boutons de l'écran tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits à l'écran tactile.
Bip des boutons du panneau tactile	Choisissez qu'un bip sonore confirme les choix faits via le climatiseur ou la chaîne audio.
Disposition du clavier	Affichez le clavier tactile en format QWERTY ou ABC.
Applications d'installation	Installer les applications téléchargées ou afficher les licences de logiciels actuels.
Réinitialisation complète	Choisir de rétablir les paramètres usine par défaut. Tous les réglages personnels et les données personnelles sont effacés.

Commande vocale

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Paramètres** > **Commande vocale**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Commande vocale	
Mode interactif	Le mode interactif standard offre une interaction et un guidage plus détaillés. Le mode avancé offre moins d'interaction audible et plus de messages-guides par tonalité.
Messages-guides de confirmation	Le système vous pose de courtes questions s'il n'a pas clairement entendu ou compris votre demande. **Nota :** Même lorsque les messages-guides de confirmation sont désactivés, le système peut à l'occasion vous demander de confirmer certains réglages.
Liste de candidats de média	Les listes de candidats sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Liste de candidats téléphoniques	Les listes de candidats sont des résultats possibles obtenus à partir de vos commandes vocales. Si la fonction est désactivée, le système interprète simplement au mieux ce que vous avez demandé.
Volume de commande vocale	Cette option vous permet de régler le volume des commandes vocales du système.

Lecteur multimédia

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Paramètres** > **Lecteur multimédia**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Lecteur multimédia	
Lecture automatique	Lorsque cette fonction est activée, le système passe automatiquement à la source numérique lors de la connexion initiale. Cela permet d'écouter de la musique durant l'indexation. Lorsque cette fonction est désactivée, le système ne passe pas automatiquement à la source numérique insérée.
Appareils Bluetooth	Sélectionnez cette option pour connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil. Vous pouvez aussi définir un appareil en tant que favori de sorte que le système tentera automatiquement d'établir une connexion avec cet appareil à chaque cycle d'allumage.
Information sur la base de données Gracenote	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Gestion Gracenote	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote fournit des métadonnées sur vos fichiers de musique. Cette compilation annule les renseignements contenus sur votre appareil. Cette fonction passe en mode de désactivation par défaut.
Priorité couverture d'album	Lorsque cette fonction est activée, la base de données Gracenote fournit la couverture des albums de vos fichiers de musique. Cette compilation annule les couvertures d'album présentes sur votre appareil. Cette fonction passe par défaut à Lecteur multimédia.

Navigation

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Paramètres** > **Navigation**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Navigation	
Préférences de carte	Activer ou désactiver la piste de navigation.
	Affichez la liste de virages de haut en bas ou de bas en haut.
	Activer et désactiver la notification des points d'intérêt de stationnement.
Préférences d'itinéraire	**Itinéraire préféré** vous permet de choisir entre l'affichage de l'itinéraire **Le plus court, Le plus rapide** ou le plus **Écologique** en premier. Si vous avez choisi **Oui** pour **Toujours utiliser l'itinéraire préféré**, le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue. ?**Toujours utiliser l'itinéraire préféré** contourne la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des paramètres d'itinéraire préféré sélectionnés. ?**Pénalité horaire éco** vous permet de sélectionner un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire Éco. Plus le paramètre est élevé, plus l'affectation de temps pour l'itinéraire est prolongée.
	Éviter les autoroutes.
	Éviter les routes à péage.
	Éviter les ferries et les trains.
	Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants.

Navigation	
Préférences de navigation	Utiliser les messages de guidage.
	Choisir l'entrée automatique des états/provinces.
Préférences des bulletins de circulation routière	Afficher les zones de travaux.
	Afficher les icônes d'accidents.
	Afficher les zones où les conditions de circulation peuvent être difficiles.
	Afficher les zones présentant des risques de neige et de verglas.
	Afficher les alertes au brouillard oxydant.
	Afficher les avertissements météorologiques.
	Afficher les zones où la visibilité peut être réduite.
	Faire allumer la radio pour les bulletins d'informations routières.
Zones à éviter	Entrez les zones spécifiques que vous souhaitez éviter sur vos itinéraires de navigation.

Paramètres du téléphone

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Paramètres** > **Téléphone**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Téléphone	
Appareils Bluetooth	Connecter, déconnecter, ajouter ou supprimer un appareil, ainsi que l'enregistrer en tant que favori.
Bluetooth	Mettre en fonction et hors fonction le système Bluetooth.

Téléphone	
Ne pas déranger	Acheminer directement tous les appels vers votre boîte vocale, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule. Lorsque cette fonction est activée, les avis de message texte sont également supprimés, sans que la sonnerie ne retentisse dans le véhicule.
Assistance 911	Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Consultez *Assistance 911* au chapitre *Services et applications de SYNC*.
Sonnerie du téléphone	Sélectionnez le type de notification pour les appels téléphoniques : sonnerie, bip, parole ou silence.
Notification de msg	Sélectionner le type de notification pour les messages : sonnerie, bip, parole, ou bien silence.
Connexion de données Internet	Si cette fonction est compatible avec votre téléphone, vous pouvez régler votre connexion de données Internet. Sélectionnez cette option pour établir votre profil de réseau personnel ou pour désactiver votre connexion. Vous pouvez aussi choisir d'effectuer vos réglages pour que le système établisse toujours la connexion, n'établisse jamais la connexion en mode d'itinérance ou demande d'établir la connexion. Appuyez sur **?** pour plus de renseignements.
Gérer le répertoire	Accéder aux fonctions telles que : télécharger automatiquement le répertoire, télécharger de nouveau votre répertoire, ajouter des contacts à partir de votre téléphone ainsi que supprimer ou télécharger votre répertoire.
Avertissement d'itinérance	Le système vous alertera quand il sera en mode itinérance.

Fonctions sans fil et d'Internet

Votre système possède une fonction Wi-Fi qui crée un réseau sans fil dans votre véhicule, permettant ainsi à d'autres dispositifs qui se trouvent dans l'habitacle (comme des ordinateurs personnels ou des téléphones) de communiquer entre eux, de partager des fichiers ou de jouer à des jeux. À l'aide de cette fonction Wi-Fi, tous les occupants du véhicule peuvent accéder à Internet si vous disposez d'une connexion large bande mobile USB dans le véhicule, si votre téléphone prend en charge un réseau personnel et si vous êtes stationné à l'extérieur d'un point d'accès sans fil.

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Paramètres** > **Sans fil & Internet**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Fonctions sans fil et d'Internet	
Paramètres Wi-Fi	**Mode de réseau Wi-Fi (client)** active et désactive la fonction Wi-Fi dans votre véhicule. Assurez-vous que la fonction est activée pour tirer profit de la connectivité.
	Sélection d'un réseau sans fil vous permet d'utiliser un réseau sans fil enregistré antérieurement. Vous pouvez catégoriser par ordre alphabétique, par priorité ou par intensité du signal. Vous pouvez également choisir de rechercher un réseau, de vous connecter à un réseau, de vous déconnecter d'un réseau, de recevoir de plus amples informations, d'accorder la priorité à un réseau ou de supprimer un réseau.
	Mode passerelle (point d'accès) : Activez cette fonction pour que le système SYNC soit le point d'accès pour un téléphone ou un ordinateur. Vous formez ainsi le réseau local de l'habitacle pour des activités comme le jeu, le transfert de fichiers et la navigation sur Internet. Appuyez sur **?** pour plus de renseignements.
	?**Réglages de passerelle (point d'accès)** vous permet d'afficher et de modifier les réglages d'utilisation de SYNC comme passerelle Internet.
	Liste des dispositifs de passerelle (point d'accès) vous permet d'afficher les connexions récentes à votre système Wi-Fi.

Fonctions sans fil et d'Internet	
USB haut débit mobile	Au lieu d'utiliser la fonction Wi-Fi, votre système peut utiliser une connexion USB haut débit mobile pour accéder à Internet. (Vous devez mettre en fonction votre appareil à large bande mobile de votre ordinateur avant de le connecter au système). Cet écran vous permet de configurer ce qui est votre zone type pour votre connexion USB haut débit mobile. (Les paramètres de la large bande mobile USB peuvent ne pas être affichés si l'appareil est déjà activé). Vous pouvez sélectionner les options suivantes : Pays, Réseau, Numéro de téléphone, Nom d'utilisateur et Mot de passe.
Paramètres Bluetooth	Cette option vous permet d'afficher l'appareil qui est actuellement couplé avec le système, ainsi que les options Bluetooth pour connecter, déconnecter, définir comme favori, supprimer et ajouter un appareil. Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG.
Établir la priorité dans les méthodes de connexion	Choisissez vos méthodes de connexion et modifiez-les au besoin. Vous pouvez choisir de modifier l'ordre pour que le système tente toujours de se connecter au moyen d'une connexion USB haut débit mobile ou au moyen d'une connexion Wi-Fi.

Le logo Wi-Fi CERTIFIED est une marque de certification de Wi-Fi Alliance.

Aide

Appuyez sur l'icône de Paramètres > **Aide**, puis sélectionnez une des options suivantes :

Aide	
Où suis-je?	Afficher la position actuelle du véhicule s'il est équipé d'un système de navigation. Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système de navigation, rien ne s'affiche.
Information du système	Numéro de série du système d'écran tactile.
	Numéro d'identification de votre véhicule (NIV).
	Version du logiciel du système d'écran tactile.
	Version du système de navigation.
	Version de la base de données cartographique.
	Numéro de série électronique de la radio satellite (ESN).
	Information sur la base de données Gracenote et version de la bibliothèque.
Licences de logiciel	Afficher les licences de tous logiciels et applications installés sur votre système.
Restrictions au sujet de la conduite	Certaines fonctions ne sont pas accessibles lorsque votre véhicule roule.
Assistance 911	Activer et désactiver la fonction Assistance 911. Consultez *Assistance 911* au chapitre *Services et applications de SYNC*. **Composition abrégée en cas d'urgence (ICE)** vous permet d'enregistrer deux numéros de contacts ICE pour un accès rapide en cas d'urgence. Sélectionnez **Corriger** pour accéder à votre répertoire téléphonique, puis choisissez les contacts voulus. Les numéros s'affichent en tant qu'options à cet écran pour les boutons 1 et 2 de composition rapide en cas d'urgence. Les contacts ICE que vous sélectionnez apparaissent à la fin du processus d'appel Assistance 911.
Liste de commandes vocales	Affiche les listes catégorisées de commandes vocales.

Pour accéder à l'option Aide au moyen des commandes vocales, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Aide ». Le système énonce les commandes vocales admissibles pour le mode en vigueur.

RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE

Appuyez sur le coin inférieur droit de l'écran tactile pour accéder aux fonctions de chauffage-climatisation. Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage-climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

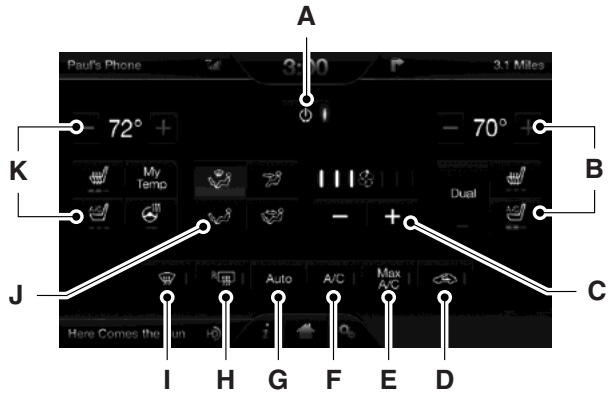

A. **Marche/arrêt :** Touchez ce bouton pour activer et désactiver le système. La désactivation de la climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.

B. **Réglages du passager :**
- Appuyez sur la touche **DEUX ZONES** pour activer la commande de température du côté passager.
- Touchez **+** ou **–** pour régler la température.
- Touchez le pictogramme de siège chauffant pour commander le siège chauffant.
- Touchez le pictogramme de siège refroidissant pour commander le siège refroidissant.

C. **Vitesse du ventilateur :** Touchez **+** ou **–** pour régler la vitesse du ventilateur.

D. **Recirculation d'air :** Touchez pour activer ou désactiver la fonction de recirculation de l'air qui :
- Peut refroidir plus rapidement l'habitacle.
- Peut contribuer à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.
- Entre automatiquement en fonction lorsque le mode CLIMATISATION MAXIMALE est sélectionné.
- Peut être activée manuellement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode de dégivrage.
- Peut se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode de CLIMATISATION MAXIMALE pour réduire la formation de buée.

E. **A/C MAX :** touchez pour refroidir le véhicule avec de l'air recyclé. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode normal de climatisation. MAX A/C :
- Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.
- Est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.
- Peut empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

F. **A/C :** touchez pour activer ou désactiver la climatisation.
- Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.
- La climatisation est activée automatiquement dans les modes de CLIMATISATION MAXIMALE, dégivrage et plancher-dégivrage.

G. **AUTO :** touchez pour passer en mode automatique, puis réglez la température au moyen de la commande de température. Le système commande automatiquement :
- vitesse du ventilateur;
- répartition du débit d'air;
- l'activation ou la désactivation du climatiseur;
- air extérieur ou air recyclé.

H. **Dégivreur de lunette arrière :** touchez pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs chauffants.

I. **Dégivrage :** appuyez sur cette touche pour éliminer la buée et le givre du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Lorsque la fonction de dégivrage est activée, elle :
- distribue l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces;
- répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage.

J. **Commandes manuelles :** Sélectionnez un des modes de répartition d'air suivants :
- **Plancher et dégivrage :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et fournit aussi l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
- **Planche de bord :** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord.
- **Planche de bord et plancher :** répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.
- **Plancher :** répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

K. **Réglages du conducteur :** selon votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, vous pouvez disposer des fonctions suivantes :
- Touchez **+** ou **–** pour régler la température.
- Si votre véhicule est équipé de sièges chauffants, touchez le pictogramme de siège chauffant pour le commander. Consultez le chapitre *Sièges*.
- Si votre véhicule est équipé de sièges rafraîchissants, touchez le pictogramme de siège rafraîchissant pour le commander. Consultez le chapitre *Sièges*.
- Maintenez la touche **Ma température** enfoncée pour sélectionner la température que vous souhaitez mémoriser et rappeler ultérieurement.
- Si votre véhicule est équipé d'un volant chauffant, touchez le pictogramme de volant chauffant pour réchauffer le volant.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'un volant fini boiserie, il ne chauffera pas dans les positions comprises entre 10 h et 14 h.

Commandes vocales du système de chauffage-climatisation

Les commandes vocales suivantes sont disponibles dans le menu principal d'une session vocale. Par exemple, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après l'invite « Énoncer une commande », énoncez une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de chauffage et climatisation
« Climatisation automatique »
« Climatisation ma température »
« Climatisation désactivée »

Commandes vocales du système de chauffage et climatisation
« Climatisation activée »
« Climatisation – régler température à <15,0–29,5> »
« Climatisation – régler température à <59–86> »
« Aide »

Des commandes de chauffage-climatisation supplémentaires sont disponibles, mais pour pouvoir y accéder, vous devez dire d'abord « Régulation de la température ». Ensuite, lorsque le système est prêt pour recevoir une commande, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commandes vocales supplémentaires du système de chauffage-climatisation	
« Mise en marche automatique »	« Bouche d'aération activée »
« Air conditionné désactivé »	« Dégivrage arrière désactivé »
« Air conditionné activé »	« Dégivrage arrière activé »
« Dégivrage avant désactivé »	« Recirculation désactivée »
« Dégivrage avant activé »	« Recirculation activée »
« Arrêt simultané »	« Température »*
« Diminution de la vitesse du ventilateur »	« Température <15,5–29,5> »
« Augmentation de la vitesse du ventilateur »	« Température <60–85> »
« Chauffage par le sol activé »	« Diminution de la température »
« Air conditionné – maximum désactivé »	« Température actuelle maximum »
« Air conditionné – maximum activé »	« Augmentation de la température »
« Ma température préférée activée »	« Température actuelle minimum »
« Chauffage fermé »	« Bouche d'aération de dégivrage sol activée »

Commandes vocales supplémentaires du système de chauffage-climatisation	
« Chauffage ouvert »	« Aide »
« Bouche d'aération sol activée »	

[*]*Si vous avez dit « Température », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau « Température » suivant.

« TEMPÉRATURE »
« Maximum »
« Minimum »
« <15.5–29.5> »
« <60–85> »
« Aide »

SYSTÈME DE NAVIGATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Nota : La carte SD de navigation doit être insérée dans la fente de carte SD pour utiliser le système de navigation. Si vous devez obtenir une carte mémoire flash de rechange, consultez votre concessionnaire autorisé.

Nota : La fente pour carte SD comporte un ressort. Pour retirer la carte mémoire flash, insérez simplement la carte et relâchez-la. Ne tentez pas de tirer la carte pour la retirer, car vous pourriez l'endommager.

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales, soit le mode de destination et le mode de carte.

Pour fixer une destination, appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton **Dest** lorsque celui-ci apparaît. Voir *Définir une destination* plus loin dans ce chapitre.

Pour afficher la carte de navigation et l'emplacement actuel du véhicule, appuyez sur la barre verte dans le coin supérieur droit de l'écran tactile ou appuyez sur **Dest** > **Carte**. Consultez *Mode carte* plus loin dans ce chapitre.

Définir une destination

Appuyez sur le coin vert de votre écran tactile, puis sur le bouton **Dest** lorsque celui-ci apparaît. Sélectionnez une des options ci-dessous :

Destinations	
Mon domicile	Adresse de rue
Favoris	Trouver une intersection
Destination précédente	Centre-ville
Destination point d'intérêt	Carte
Urgence	Modifier cet itinéraire Annuler cet itinéraire

1. Entrez les informations nécessaires dans les champs de texte mis en surbrillance (dans n'importe quel ordre). Pour l'entrée de l'adresse de destination, le bouton **Go!** apparaît une fois que toutes les données nécessaires sont entrées. Appuyez sur le bouton **Go!** pour afficher l'emplacement de l'adresse sur la carte. Si vous sélectionnez **Destination précédente**, les 20 dernières destinations que vous avez choisies s'affichent à l'écran.
2. Sélectionnez l'option **Régler comme dest** pour qu'elle soit votre destination. Vous pouvez choisir également d'établir cette destination comme point de cheminement (pour que le système établisse ce point comme point de cheminement vers votre destination actuelle) ou de l'enregistrer en tant que favorite. Dans le calcul de l'itinéraire, le système tient compte de toutes les sélections **Zones à éviter**.
3. Choisissez parmi trois types différents d'itinéraires, puis sélectionnez l'option **Démarrer itinéraire**.
   - **Itinéraire le plus rapide :** Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
   - **Itinéraire le plus court :** Utilise la distance la plus courte possible.
   - **Itinéraire écologique :** Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.

Vous pouvez annuler l'itinéraire ou obtenir une démonstration de l'itinéraire. Sélectionnez l'option **Préf itinéraire** pour définir les préférences de l'itinéraire, comme éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains, ainsi qu'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants ou les éviter. (Les voies réservées aux véhicules multioccupants sont aussi appelées voies de covoiturage. Les personnes voyageant par autobus, fourgonnette de covoiturage ou voiture multioccupants utilisent ces voies.)

Nota : Si votre véhicule se trouve sur une route reconnue et que vous n'appuyez pas sur la touche **Démarrer itinéraire**, le système passe par défaut à l'option **Itinéraire le plus rapide** et commence le guidage.

Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de bulle de dialogue qui s'affiche dans le coin supérieur droit de l'écran du système de navigation (barre verte) si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule.

Catégories de points d'intérêt (PI)

Votre système offre une variété de catégories de points d'intérêt.

Catégories principales	
Alimentation, boissons et repas	Automobile
Voyage et transport	Boutiques
Finances	Divertissement et arts
Urgence	Loisirs et sports
Communauté	Gouvernement
Santé et médecine	Services ménagers

Dans ces catégories principales se trouvent des sous-catégories qui contiennent des listes supplémentaires :

Sous-catégories
Restaurant
Golf
Stationnement
Maison et extérieur
Soins personnels
Concessionnaire automobile
Bureau du gouvernement
Transports publics
Enseignement

Pour consulter plus à fond ces listes, appuyez sur la touche **+** devant la liste de points d'intérêt.

Lors de la programmation de la destination d'un point d'intérêt, le système vous permet aussi de trier les listes produites par ordre alphabétique, par distance ou par listes du service CitySeekr (si ce service est disponible).

Appuyer sur le bouton **Zone de recherche** vous permet de rechercher les points d'intérêt à proximité, près d'une ville ou d'un état ou près d'une destination, si un itinéraire est activé.

Appuyer sur le bouton **Recherche par nom** vous permet d'entrer directement le nom du point d'intérêt dans le système au clavier.

Service CitySeekr (si ce service est disponible)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt (POI) du service CitySeekr sont limités à environ 912 villes (20 au Canada, 881 aux États-Unis et 11 au Mexique).

Lorsqu'il est disponible, cityseekr est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt, comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, l'emplacement et les renseignements, comme l'adresse et le numéro de téléphone, s'affichent. Si cityseekr liste le point d'intérêt, des renseignements, comme une brève description, les heures d'enregistrement à un hôtel et de départ ou les heures du restaurant, s'affichent.

Appuyez sur la touche **Plus de renseignements** pour obtenir plus de commentaires, une liste de services et d'installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que le lien vers le site Web.

Cet écran affiche une photo des lieux (si disponible) ou les icônes des points d'intérêt comme :

Hôtel

Café

Alimentation et boissons

Vie nocturne

Attraction

Cette icône s'affiche lorsque votre sélection comprend plusieurs catégories dans le système.

Lorsque des renseignements supplémentaires relatifs aux hôtels sont affichés, le service CitySeekr vous informe également si l'hôtel comprend certains services et certaines installations au moyen d'icônes.

Services et installations de l'hôtel	
Restaurant	Service à l'étage 24 heures
Centre d'affaires	Centre de conditionnement physique
Aménagements pour les handicapés	Accès à Internet
Buanderie	Piscine
Réfrigérateur	Wi-Fi

Pour les restaurants, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, le service CitySeekr peut fournir des renseignements tels que les normes de classement, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de service de l'hôtel et l'adresse du site Web.

Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire.

Appuyez sur l'icône Paramètres > **Paramètres** > **Navigation**.

Préférences de carte

Fil d'ariane affiche l'itinéraire déjà parcouru par votre véhicule sous forme de traits blancs. **Activer** ou **Désactiver** cette fonction.

Format de la liste des intersections vous permet de choisir entre l'affichage de votre liste d'intersections de **Haut en bas** ou de **Bas en haut.**

Notification de stationnement près des PI règle la notification automatique de stationnement près des points d'intérêt. **Activer** ou **Désactiver** cette fonction. Si la fonction d'avis de points d'intérêt de stationnement est activée, les icônes de point d'intérêt de stationnement s'affichent sur la carte lorsque vous êtes près de votre destination. Cette fonction peut ne pas être utile dans des zones très denses et peut encombrer la carte si d'autres points d'intérêt sont également affichés sur la carte.

Préférences d'itinéraire

Itinéraire préféré vous permet de choisir entre l'affichage de l'itinéraire **Le plus court, Le plus rapide** ou le plus **Écologique** en premier. Si vous avez choisi **Oui** pour **Toujours utiliser l'itinéraire préféré**, le système utilise le type d'itinéraire sélectionné pour calculer un seul itinéraire à la destination voulue.

?**Toujours utiliser l'itinéraire préféré** contourne la sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des paramètres d'itinéraire préféré sélectionnés.

?**Pénalité horaire éco** vous permet de sélectionner un coût bas, moyen ou élevé pour l'itinéraire Éco. Plus le paramètre est élevé, plus l'affectation de temps pour l'itinéraire est prolongée.

Éviter vous permet d'éviter les autoroutes, les routes à péage, les traversiers et les trains lorsque vous planifiez votre itinéraire. **Activer** ou **Désactiver** ces fonctions.

Utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants vous permet d'utiliser les voies réservées aux véhicules multioccupants, si disponible, lorsque vous planifiez votre itinéraire.

Préférences de navigation

Invites de guidage vous permet de choisir entre **Voix et tonalités** ou **Tonalité uniquement** sur votre itinéraire programmé.

Remplissage automatique état/province vous permet de demander au système d'ajouter automatiquement l'état et la province selon les renseignements déjà entrés dans le système. **Activer** ou **Désactiver** cette fonction.

Préférences des bulletins de circulation routière

Éviter les problèmes de circulation vous permet de choisir la façon dont le système doit gérer les problèmes de circulation le long de votre itinéraire.

- **Automatique :** le système vous redirige pour éviter les incidents de la circulation qui surviennent et qui affectent l'itinéraire actuel. Le système ne fournit aucun avertissement d'alerte de circulation.
- **Manuel :** permet au système de toujours fournir une alerte en cas d'incidents de la circulation le long de l'itinéraire prévu. Vous aurez le choix d'accepter ou d'ignorer l'avis avant de dévier de l'itinéraire.

Notification d'incident de la circulation vous permet de demander au système d'afficher les notifications d'incidents de la circulation.

D'autres fonctions d'avertissement de circulation vous permettent d'activer l'affichage sur la carte de certaines icônes ou de toutes les icônes de circulation (travaux routiers, incidents, accidents et routes fermées). Défilez vers le bas pour afficher tous les types d'alertes disponibles. **Activer** ou **Désactiver** ces fonctions.

Zones à éviter

Zones à éviter vous permet de sélectionner des zones que le système doit éviter lorsqu'il calcule votre itinéraire.

Appuyez sur la touche **Ajouter** pour programmer une entrée. Dès que vous avez fait une sélection, le système tente d'éviter la ou les zones si cela est possible pour tous les itinéraires. Pour supprimer une sélection, choisissez la liste sur l'écran. Lorsque l'écran indique **Modifier zones à éviter**, vous pouvez appuyer sur **Supprimer** dans la partie inférieure droite de l'écran.

Mode d'affichage de carte

Appuyez sur la barre verte dans la zone supérieure droite de l'écran tactile pour afficher le mode d'affichage de carte. Le mode d'affichage de carte offre l'affichage de carte avancé qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible).

Cartes de ville en mode d'affichage 2D – Ces cartes affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus importantes villes du monde. Ces cartes contiennent également des caractéristiques telles que les blocs de ville, les empreintes de bâtiment et les chemins de fer.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique. Les principaux points d'intérêt en mode d'affichage 3D s'affichent en mode d'affichage de carte 3D uniquement. La couverture varie et s'améliore avec les mises à jour des cartes.

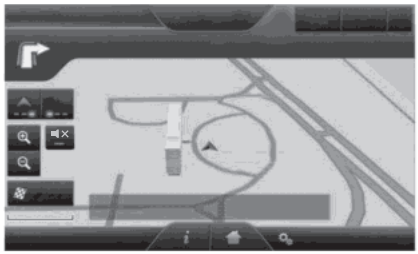

Modifiez l'apparence de l'affichage en appuyant plusieurs fois sur la flèche dans le coin supérieur gauche de l'écran. Cela permet d'utiliser trois modes cartographiques différents : cap en haut, nord en haut et 3D.

Cap en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 kilomètres (2,5 milles). Le système mémorise ce réglage pour les échelles de carte supérieures, mais la carte est affichée en mode nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode cap vers le haut est rétabli.

Nord en haut (carte 2D) – Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.

Mode d'affichage de carte 3D – Ce mode fournit une perspective élevée de la carte. Cet angle d'affichage peut être réglé et la carte peut être tournée de 180 degrés en touchant deux fois la carte, puis en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombragée avec les flèches au bas de la carte.

Affichage vous permet de basculer entre les affichages carte complète, liste de rues et quitter pour le guidage routier.

Menu affiche une fenêtre contextuelle vous permettant d'accéder directement aux paramètres de navigation, à Afficher/Modifier l'itinéraire, à Sirius Travel Link, à Mise en sourdine du guidage et à Annuler l'itinéraire.

Appuyez sur la touche des haut-parleurs sur la carte pour mettre en sourdine le guidage routier. Le témoin sur le bouton est allumé lorsque la fonction est active. La touche des haut-parleurs n'apparaît sur la carte que lorsque le guidage routier est actif.

Recentrage de la carte – Cette icône permet de recentrer la carte lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.

Zoom automatique

Pour accéder au mode de carte, appuyez sur la barre verte, puis sélectionnez les touches de zoom **+** ou **-** pour afficher le niveau de zoom et les touches Auto à l'écran tactile. Lorsque vous appuyez sur **Auto,** le zoom automatique est activé et **Auto** est affiché dans le coin inférieur gauche de l'écran dans l'échelle de la carte. Le niveau de zoom de la carte se synchronise alors avec la vitesse du véhicule. Plus le véhicule roule lentement, plus la carte est rapprochée, et plus le véhicule roule vite, plus la carte est éloignée. Pour désactiver la fonction, il suffit d'appuyer de nouveau sur la touche **+** ou **-**.

Au mode 3D, faites pivoter l'affichage de la carte en glissant votre doigt sur la barre ombragée avec les flèches.

Une fenêtre sous les touches de zoom indique l'heure d'arrivée prévue lorsqu'un itinéraire est actif, et affiche la distance et le temps restants jusqu'à votre destination. Si la touche est enfoncée, une fenêtre contextuelle apparaît avec la destination listée (et point de passage le cas échéant), ainsi que la distance et le temps restants jusqu'à destination. Vous pouvez également choisir d'afficher le temps restant jusqu'à l'arrivée à votre destination ou votre heure d'arrivée prévue.

Icônes de carte

Repère du véhicule indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.

Curseur de défilement vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.

Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Vous pouvez sélectionner l'une des 22 icônes disponibles. Vous pouvez utiliser chacune des icônes plus d'une fois.

Icône de domicile – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Pour votre résidence, vous ne pouvez sélectionner qu'une adresse dans le répertoire. Vous ne pouvez pas modifier cette icône.

POI (points d'intérêt) – Ces icônes indiquent l'emplacement de toutes les catégories de points d'intérêt que vous avez choisis d'afficher sur la carte. Vous pouvez choisir d'afficher simultanément trois catégories de points d'intérêt sur la carte.

Point de départ – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.

Points de cheminement – Cette icône indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de passage et représente la position du point de passage dans la liste des étapes.

Symbole de destination – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.

Prochain point de manœuvre – Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.

Icône d'absence de signal du système de repérage par satellites – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée dans des conditions de fonctionnement normales dans une zone à faible couverture du GPS.

Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder à d'autres options.

Définir comme destination

Appuyez sur cette touche pour choisir un emplacement sur la carte comme destination. Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis touchez **Régler comme dest**.

Définir comme point de cheminement

Appuyez sur cette touche pour établir l'emplacement actuel comme point de passage.

Enregistrer dans les favoris

Appuyez sur cette touche pour sauvegarder l'emplacement actuel dans la liste des favoris.

Icônes de point d'intérêt

Appuyez sur cette touche pour sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher simultanément sur la carte. **Activer** ou **Désactiver** ces icônes.

Annuler cet itinéraire

Appuyez sur cette touche pour annuler l'itinéraire en cours.

Afficher ou modifier l'itinéraire

Accédez à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est activé :
- Afficher l'itinéraire
- Modifier la destination/les points de passage
- Modifier liste de virages
- Détour
- Modifier les préférences d'itinéraire
- Modifier les préférences de circulation
- Annuler cet itinéraire.

Nokia est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à Nokia à l'adresse http://mapreporter.navteq.com. Nokia évalue toutes les erreurs de données de carte qui lui sont signalées et vous envoie une réponse par courriel concernant le résultat de leur investigation.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1-866-4NAVTEQ (1-866-462-8837) (01-800-557-5539 au Mexique) ou en visitant le site www.navigation.com/sync. Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

Commandes vocales de navigation

En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, énoncez l'une des commandes suivantes :

Commandes vocales du système de navigation	
« Annuler point de passage »[1]	Navigation"[3]
« Annuler cet itinéraire »[1]	« Diminuer volume voix »[1]
« Destination »[2]	« Augmenter volume voix »[1]
« Destination <nom enregistré> »	« Répéter instruction »
« Destination <POI catégorie> »	« Affichage image 3D » Afficher liste
« Destination - favorites »	« Montrer orientation »
« Destination - mon domicile »	« Afficher la carte »
« Trouver une intersection »	« Nord vers le haut »
« Destination la plus proche <catégorie POI> »	« Afficher itinéraire »[1]
« Destination – POI le plus près »	« Afficher liste de virages »[1]
« Destination lire noms enregistrés »	« Guide vocal désactivé »
« Destination POI »	« Guide vocal activé »
« Destination catégorie PI »	« Où suis–je »

Commandes vocales du système de navigation	
« Destination antérieure »	« Zoom avant »
« Adresse de destination »	« Zoom arrière »
Détour »[1]	« Aide »

[1]Cette commande n'est disponible que lorsqu'un itinéraire de navigation est actif.

[2] Si vous avez énoncé la commande « Destination », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Destination suivant.

[3]Si vous avez énoncé la commande « Navigation », vous pouvez prononcer une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Navigation suivant.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <catégorie POI> »
« Destination favorite »
« Mon domicile »
« Intersection »
« Plus proche <POI_category> »
« Plus proche POI »
« Lire noms enregistrés »
« Catégorie de POI »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

« NAVIGATION »
« Destination »*
« Zoom ville »
« Zoom pays »
« Zoom avant minimum »
« Zoom arrière maximum »
« Zoom province »

« NAVIGATION »
« Zoom état »
« Zoom rue »
« Zoom sur <distance>
« Aide »

* Si vous avez dit « Destination », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Destination.

Adresse de destination d'un seul coup

Lorsque vous dites soit « Adresse de destination de navigation » ou « Adresse de destination », le système vous demandera de dire l'adresse au complet. Le système affiche un exemple à l'écran. Vous pouvez ensuite énoncer l'adresse naturellement, comme « Un deux trois quatre rue principale, ville quelconque ».

GÉNÉRALITÉS

Contrat de licence de l'utilisateur final SYNC®

• Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par FORD MOTOR COMPANY d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels ou systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels ou systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.

• Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU DISPOSITIF, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CONTRAT (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE : Le présent contrat vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS :

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **Licence simple :** la documentation à l'intention de l'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de cette LICENCE, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toutes mises à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.

- **Résiliation :** Sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques :** Les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données :** Vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser ces informations uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer ces informations à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les

composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) Composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) Composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel vous avez accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION : si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION : Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujetti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les É.-U. et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site http://www.microsoft.com/exporting/.

MARQUES DE COMMERCE : Cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

SUPPORT TECHNIQUE : Le support au produit pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support au produit, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF CEUX QUI SONT PROHIBÉS PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCIDENTEL À OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 $ US).

• IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

Avis à l'utilisateur final

Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour l'automobile

Le système Ford SYNC™ contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie inverse ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

Lisez et suivez les directives fournies

Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel d'utilisateur final (« guide d'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce manuel du propriétaire pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Rangez le Manuel du propriétaire dans votre véhicule

Si le Manuel du propriétaire se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de prêter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

Principes de fonctionnement de base

Commandes vocales

Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

Consultation prolongée de l'écran d'affichage

Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

Réglage du volume

Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgences éventuels. Si vous ne pouvez entendre ces bruits en conduisant, vous risquez un accident.

Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale

Le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

Fonctions du système de navigation

Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

Possibilité de distraction

Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences graves. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

Fiez-vous à votre jugement

Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Sécurité routière

N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

Imprécisions éventuelles des cartes

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

Services d'urgence

Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Contrat de licence de l'utilisateur final du logiciel TeleNav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel Telenav. Votre utilisation du Logiciel Telenav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement utilisez le Logiciel Telenav.

Ces modalités et conditions représentent le contrat (« Contrat ») entre vous et Telenav, Inc. (« Telenav ») en ce qui concerne le logiciel Telenav (y compris les mises à jour, modifications ou ajouts audit logiciel) (collectivement « Logiciel Telenav »). Toutes les mentions de « vous » et « votre/vos » dans le présent document désignent vous-même, vos employés, agents et entrepreneurs, et toute autre entité pour le compte de laquelle vous acceptez ces modalités et conditions, tous devant être également liés par le présent contrat. En outre, tous les renseignements concernant votre compte, ainsi que tous les autres renseignements personnels et de paiement fournis par vous à Telenav (directement ou par utilisation du logiciel Telenav), sont couverts par la politique de confidentialité de Telenav affichée sur le site http://www.telenav.com.

Telenav peut modifier ce Contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site http://www.telenav.com périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce Contrat et la politique de confidentialité.

1. **Utilisation sécuritaire et légale**
Vous admettez que prêter attention au Logiciel Telenav peut présenter un risque de blessure ou de mort pour vous et pour des tiers dans les situations qui nécessiteraient pourtant toute votre attention, et vous acceptez donc d'observer les consignes suivantes en utilisant le Logiciel Telenav : (a) observer toutes les réglementations du code de la route; (b) faites appel à votre bon jugement lorsque vous conduisez. Si vous estimez qu'un itinéraire suggéré par le Logiciel Telenav vous fera effectuer une manœuvre dangereuse ou illégale, vous met dans une situation dangereuse, ou vous dirige dans un endroit que vous considérez être dangereux, ne suivez pas ces directives; (c) ne saisissez pas de destinations et ne manipulez le Logiciel Telenav d'aucune autre manière à moins que votre véhicule soit à l'arrêt et en stationnement; (d) n'utilisez pas le Logiciel Telenav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, peu sûres, dangereuses, illicites ou de quelque manière que ce soit incompatibles avec ce Contrat; (e) placez le GPS et tous les appareils sans fil ainsi que les câbles qui doivent être utilisés de manière sûre dans votre véhicule afin qu'ils ne puissent pas compromettre la sécurité de conduite du véhicule ni entraver le fonctionnement d'un dispositif de sécurité (tel qu'un sac gonflable).
Vous consentez à indemniser et à tenir Telenav pour non responsable en cas de réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel Telenav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-respect des directives ci-dessus.

2. **Données relatives au compte**
Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel Telenav, de fournir à Telenav des données exactes, précises, à jour et complètes sur vous-même, et (b) d'informer Telenav sans tarder de tout changement relatif à de telles données, et de veiller à ce qu'elles soient toujours exactes, précises, à jour et complètes.

3. **Licence de logiciel**
En conformité avec les modalités de ce Contrat, Telenav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (sauf comme expressément autorisé ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence de Logiciel Telenav), sans le droit de concéder de sous-licence, pour utiliser le Logiciel Telenav (sous forme de code d'objet seulement) afin d'accéder au Logiciel Telenav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous acceptez que vous utiliserez le Logiciel Telenav seulement à des fins d'affaires personnelles ou de loisir, et de ne pas fournir de services de navigation commerciaux à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence
Vous convenez de ne rien faire de ce qui suit : (a) reconstituer la logique du Logiciel Telenav, ou une partie quelconque du Logiciel, le décompiler, le désassembler, le traduire, le modifier ou l'altérer de quelque manière que ce soit; (b) tenter de tirer le code source, la bibliothèque audio ou la structure du Logiciel Telenav sans le consentement préalable, exprès et écrit de TeleNav; (c) retirer du Logiciel TeleNav, ou altérer, toute marque de commerce, nom de commerce, logo, brevet ou avis de droit d'auteur ou d'autres avis ou marques de Telenav ou de ses fournisseurs; (d) distribuer, concéder de sous-licence ou autrement transférer le Logiciel Telenav à des tiers, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel Telenav; ou (e) utiliser le Logiciel Telenav de quelque manière que ce soit qui (i) enfreint la propriété intellectuelle ou les droits de propriété, les droits de publicité ou de confidentialité ou d'autres droits de toute partie, (ii) viole toute loi, statut, règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et les règlements relatifs au pollupostage, à la confidentialité, à la protection du consommateur et de l'enfant, à l'obscénité ou à la diffamation, ou (iii) est dangereuse, menaçante, abusive, trompeuse, diffamatoire, vulgaire, obscène, litigieuse ou autrement inacceptable; et (f) louer, prêter ou autrement permettre l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel Telenav sans en obtenir au préalable la permission écrite de Telenav.

4. **Avis de non-responsabilité**
Dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable, en aucun cas Telenav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus pour responsables d'une décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel Telenav. En outre, Telenav ne garantit pas l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel Telenav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel Telenav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel Telenav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie ainsi que celles de tiers dépendent de l'exactitude de la navigation, car les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel Telenav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à haut risque, notamment dans des zones géographiques isolées.
TELENAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENAV, QU'ELLES SOIENT

STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE VENTE ABSOLUE, DE CONDITIONS DE COMMERCE NORMALE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'APTITUDE À UN EMPLOI DONNÉ ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DES DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENAV. Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties, donc cette limitation peut ne pas s'appliquer dans votre cas.

5. **Limitation de responsabilité**
DANS LA MESURE OU LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS POUR LES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBSTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS DANS CE CONTRAT ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET/OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS, DONC LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

6. **Arbitrage et loi applicable**
Vous convenez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte de ce Contrat ou du Logiciel Telenav ou s'y rapporte sera résolue par un arbitrage indépendant qui implique un médiateur neutre et est géré par l'American Arbitration Association dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'American Arbitration Association, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès

de n'importe quel tribunal ayant juridiction. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès avec jury.
Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de Californie, sans égard aux conflits de dispositions juridiques. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage liant, Telenav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. **Cession**
Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans son intégralité, en rapport avec votre transfert permanent du Logiciel Telenav, et expressément subordonné à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par le nouvel utilisateur du Logiciel Telenav. Toute vente, cession ou tout transfert qui n'est pas expressément autorisé selon ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de Telenav, auquel cas vous devrez, ainsi que les autres parties, cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel Telenav. Nonobstant les stipulations précédentes, Telenav peut céder ce Contrat à toute autre partie en tout temps sans préavis à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

8. **Divers**
8.1 Ce Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre Telenav et vous-même relativement à l'objet des présentes.
8.2 Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, Telenav conserve tous les droits, titres et intérêts relatifs au Logiciel Telenav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle associés. Aucune licence ou aucun autre droit qui n'est pas expressément accordé dans ce Contrat est prévu, ou le sera, pour être accordé ou conféré par implication, statut, incitation, estoppel ou autrement, et Telenav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence réservent par la présente tous leurs droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.
8.3 En utilisant le Logiciel Telenav, vous consentez à recevoir de Telenav par la voie électronique toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations requises par la loi ou d'autres renseignements à propos du Logiciel Telenav (collectivement, les « Avis »). Telenav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site

Web de Telenav ou en téléchargeant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement à recevoir les Avis électroniquement, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel Telenav.
8.4 L'échec de Telenav ou le vôtre d'exiger l'exécution d'une quelconque disposition ne compromettra pas le droit de cette partie d'exiger son exécution à tout moment par la suite, de même qu'aucune renonciation à une violation ou un défaut du présent Contrat ne sera considérée comme une renonciation à toute violation ou défaut subséquent ou une renonciation de la disposition elle-même.
8.5 Si une provision quelconque dans la présente est non exécutoire, alors une telle stipulation sera modifiée pour refléter l'intention des parties, et les stipulations restantes de ce Contrat resteront en vigueur et de plein effet.
8.6 Les titres de ce Contrat sont à titre de référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Au sens utilisé dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais seront considérés au contraire comme étant suivis par les mots « sans limitation ».

9. **Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs**
Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités additionnelles suivantes, qui sont applicables aux concédants de licence de fournisseur tiers de Telenav :

Contrat de licence d'utilisateur final pour distribution par HERE pour l'Amérique du Nord/APAC

MODALITÉS DE L'UTILISATEUR FINAL

Le contenu fourni (″Données″) n'est pas vendu mais concédé sous licence. Si vous ouvrez cet emballage, ou si vous installez, copiez, ou utilisez les données de quelque autre manière, vous acceptez d'être lié par les conditions de ce contrat. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, vous n'avez pas la permission d'installer, de copier, d'utiliser, de revendre ou de transférer les données. Si vous n'acceptez pas les conditions de ce contrat, et si vous n'avez pas installé, copié, ou utilisé les données, vous devez contacter votre détaillant ou HERE North

America, LLC (comme défini ci-dessous) dans les trente (30) jours suivant votre achat pour obtenir un remboursement de votre prix d'achat. Pour contacter HERE, veuillez vous rendre sur le site www.here.com.

Les données sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et ne peuvent être revendues. Elles sont protégées par les droits d'auteurs, et sont assujetties aux modalités suivantes (le présent « Contrat de licence d'utilisateur final »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et HERE et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part. Aux fins de ces conditions, « HERE » désignera (a) HERE North America, LLC en ce qui concerne les données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique et (b) HERE Europe B.V. en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient ou l'Afrique.

Les données comprennent certains renseignements et contenus connexes fournis sous licence à HERE par des tiers et sont sujettes aux conditions des fournisseurs applicables et aux avis de droits d'auteur figurant à l'adresse suivante : http://corporate.navteq.com/supplier_terms.html.

MODALITÉS ET CONDITIONS

Limitations de licence relatives à l'utilisation : Vous acceptez d'utiliser ces données à des fins personnelles seulement et non commerciales, pour lesquelles vous avez obtenu une licence, et non pour des fins de bureau de service, de partage de temps ou d'autres fins semblables. Sauf indication contraire dans le présent contrat, vous convenez de ne pas autrement copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

Limitations de licence relatives au transfert : Votre licence limitée ne permet pas le transfert ou la revente des Données, sauf à la condition que vous transfériez les Données et toute la documentation qui les accompagne de façon permanente si : (a) vous ne conservez aucune copie des données; (b) le destinataire accepte les conditions du présent contrat de licence d'utilisateur final; et (c) vous transférez les données exactement sous la même forme que vous les avez achetées en transférant physiquement le support d'origine (par ex. le CD-ROM ou DVD que vous avez acheté), tout l'emballage d'origine, tous les manuels et toute autre documentation. Les coffrets de plusieurs disques ne peuvent être transférés ou vendus que complets, tels que fournis, et non en disques séparés.

Limitations de licence supplémentaires : Sauf si vous vous êtes spécifiquement autorisé à le faire par HERE dans un contrat écrit séparé, et sans limiter le paragraphe précédent, votre licence est soumise aux conditions d'utilisation des données prescrites dans ce contrat, et vous ne pouvez pas (a) utiliser ces données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, qui peuvent chacun ou tous aboutir à des résultats incorrects.

Aucune garantie : Les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. HERE et ses concédants de licences (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, représentation ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : HERE ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Déni de responsabilité : HERE ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS CONCÉDANTS ET LEURS FOURNISSEURS) NE PEUVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUT DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, QUI POURRAIT RÉSULTER DE

L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI HERE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

Contrôle d'exportation : Vous consentez à ne pas exporter depuis un quelconque endroit quelque partie que ce soit des Données fournies ou tout produit direct provenant de celles-ci, sauf si cela est conforme à toutes les licences et approbations exigées d'après les lois, les règles et les règlements d'exportation applicables, y compris mais sans se limiter aux lois, règles et règlements applicables gérés par l'organisme chargé du contrôle des avoirs étrangers (Office of Foreign Assets Control) du département du commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce) et le bureau de l'industrie et de la sécurité (Bureau of Industry and Security) du département du commerce des États-Unis (U.S. Department of Commerce). Dans la mesure ou de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter une de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manque sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Entente complète : Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre HERE (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Divisibilité : Vous et HERE convenez que si une partie de ce contrat s'avère illégale ou non exécutoire, cette partie sera divisée et les stipulations restantes du contrat resteront en vigueur et de plein effet.

Loi applicable : Les conditions générales ci-dessus seront régies par les lois de l'État d'Illinois (en ce qui concerne les Données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique) ou des Pays-Bas (en ce qui concerne les Données pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique), sans donner effet à (i) ses dispositions relatives aux conflits de lois, ou (ii) la

Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est expressément exclue. Pour tout différend, réclamation et action lié à ou en rapport avec les données (« Réclamations »), vous convenez de vous soumettre à la juridiction personnelle de (a) l'État d'Illinois en ce qui concerne les réclamations relatives aux données pour les Amériques et/ou la région Asie-Pacifique qui vous sont fournies en vertu du présent contrat, et (b) des Pays-Bas en ce qui concerne les données pour l'Europe, le Moyen-Orient ou l'Afrique qui vous sont fournies en vertu du présent contrat.

Utilisateurs finaux gouvernementaux : Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données sont un « article commercial » au sens défini dans le règlement 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, sont cédées sous licence conformément au présent Contrat de licence d'utilisateur final, et chaque copie des Données fournie doit contenir l'« Avis d'utilisation » suivant, et traitées conformément à cet Avis :

AVIS D'UTILISATION

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

NOM :

HERE

CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données est un « article commercial » tel que ce terme est défini dans FAR 2.101

et sont soumises aux dispositions du Contrat de licence d'utilisateur final en vertu

duquel ces données ont été fournies.

© 1987-2013 HERE. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux Données.

Les données Wi-Fi de point d'accès sans fil sont fournies par JiWire ©2013 JiWire.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – Données connexes de Gracenote, Inc., copyright ©2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright © 2000-2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter une ou plusieurs des brevets américains suivants no 5 987 525; no 6 061 680; no 6 154 773, no 6 161 132, no 6 230 192, no 6 230 207, no 6 240 459, no 6 330 593, et d'autres brevets ont été émis ou sont en instance. Certains services sont fournis sous licences par Open Globe, Inc. pour les États-Unis : #6,304,523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisateur final de Gracenote®

Ce périphérique contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à ce périphérique d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de ce périphérique.

Ce périphérique peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES DANS LE PRÉSENT CONTRAT.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page de politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LES LOGICIELS GRACENOTE, CHAQUE COMPOSANT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE NE CONSENT AUCUNE REPRÉSENTATION NI GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE,

D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracenote 2007

Véhicules avec SYNC seulement
Identifiant du FCC : KMHSG1G1 IC : 1422A-SG1G1

Véhicules avec SYNC et MyFord Touch ou MyLincoln Touch
Identifiant du FCC : KMHSYNCG2 IC : 1422A-SYNCG2

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

AVERTISSEMENT : Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » : avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou de reprise. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il incombe au propriétaire de faire effectuer l'entretien périodique et de s'assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes stipulées dans le chapitre *Contenances et caractéristiques* de ce manuel du propriétaire.

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces posées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de ne pas respecter la réglementation en matière d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. ?Contactez votre concessionnaire pour plus de détails.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour maintenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est muni d'un indicateur de durée d'huile intelligent qui affiche un message sur l'écran d'information à chaque intervalle d'entretien de vidange d'huile; cet intervalle peut être d'un an ou 16 000 km (10 000 mi). Lorsque le message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE apparaît sur l'écran d'information, il est temps de changer l'huile. La vidange doit être faite dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) suivant l'apparition du message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE. L'indicateur Intelligent Oil Life Monitor doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile; consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Si votre écran d'information est remis à l'état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford préconise des périodicités d'entretien particulières pour les composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement de n'utiliser que des pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car ces pièces sont conçues pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Ford Motor Company recommande les produits chimiques et les additifs qui sont répertoriés dans le Manuel du propriétaire et dans le manuel de réparation Ford. Les produits chimiques et les additifs non approuvés par Ford ne sont pas recommandés pour l'entretien normal. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées mensuellement ou tous les six mois.

Contrôlez tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression correcte des pneus (y compris du pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.

Tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez au besoin des balais.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

Inspection multipoint	
Courroies d'entraînement des accessoires	Soufflets de demi-arbre (selon l'équipement)
Le rendement de la batterie	Le fonctionnement de l'avertisseur sonore
Fonctionnement de l'embrayage (selon l'équipement)	Radiateur, refroidisseur, flexibles des systèmes de chauffage et climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension pour les fuites ou les dommages
Échappement	Direction et timonerie
Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse	Usure et pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours)**
Niveaux de liquide*; remplissez au besoin	Pare-brise (fissures, gravillonnage ou piqûres)
Fuites d'huile et de liquide	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

**Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses manuelle ou automatique (avec une jauge sous le capot), direction assistée (selon l'équipement) et lave-glace.

**Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison, indiquée sur la cartouche. Remplacez au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est la façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. C'est votre liste de vérification qui vous donne la rétroaction immédiate sur la condition générale de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.

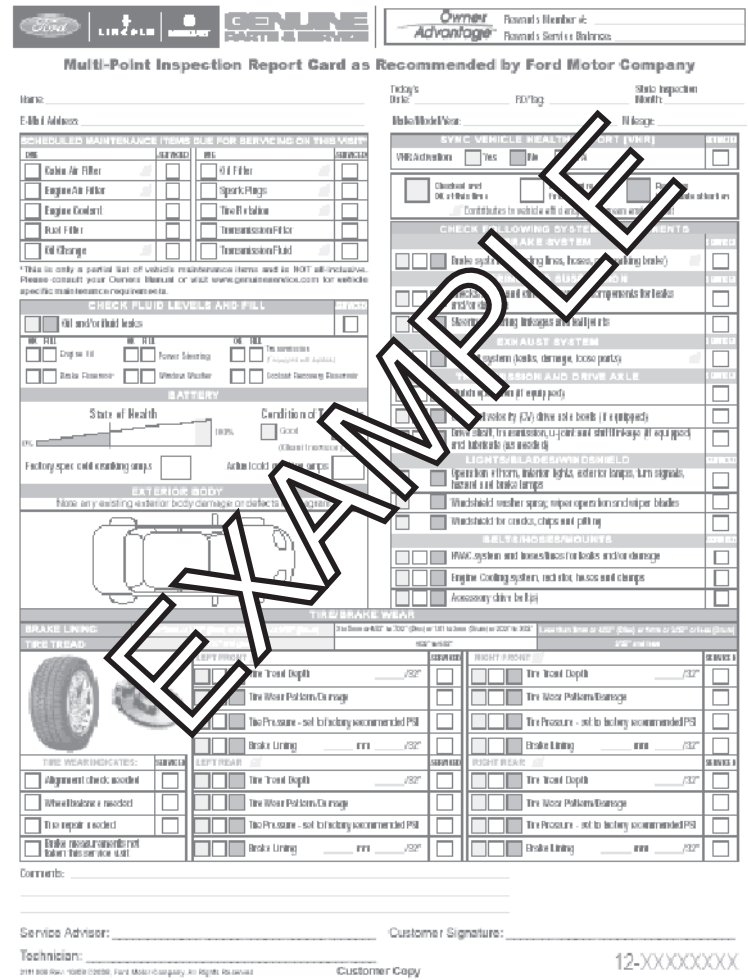
Owner Advantage
Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company
EXAMPLE
Customer Copy
12-XXXXXXXXX

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN

Système de surveillance intelligent de durée de l'huile (Intelligent Oil-Life Monitor®)

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance intelligent de durée de l'huile qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets écologiques en même temps. Ainsi, vous n'avez pas à vous rappeler de vidanger l'huile en fonction d'un programme d'entretien prescrit selon le kilométrage. Le système vous avisera lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant le message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE sur l'écran d'information. Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation de véhicule et de leur impact sur les intervalles de vidange d'huile moteur; il est fourni à titre de référence seulement. La fréquence des vidanges d'huile moteur dépend de plusieurs facteurs et augmente généralement avec la sévérité de l'usage.

Quand s'attendre au message VIDANGE D'HUILE REQUISE	
Intervalle	**Utilisation de véhicule et exemples**
12 000 à 16 000 km (7 500 à 10 000 mi)	**Normale** – Trajets quotidiens normaux avec conduite sur autoroute – Chargement ou remorquage nul ou modéré – Routes plates à moyennement accidentées – Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000 à 11 999 km (5 000 à 7 499 mi)	**Intense** – Chargement ou remorquage modéré à lourd – Routes de montagne ou conduite hors route – Fonctionnement prolongé au ralenti – Fonctionnement prolongé à haute température ou à froid
4 800-7 999 km (3 000-4 999 mi)	**Extrême** – Chargement ou remorquage maximum – Fonctionnement à températures extrêmes hautes ou basses

Entretien périodique normal*	
À chaque intervalle de vidange d'huile indiqué sur l'afficheur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.**
	Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape.
	Effectuez l'inspection multipoint (recommandée).
	Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique (à l'aide d'une jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les segments de frein, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.
	Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
	Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.
	Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs (véhicules à traction intégrale).
	Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.
	Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

* Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

** Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Autres interventions d'entretien[1]	
Tous les 32000 km (20000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle ou nettoyez le grillage.
	Inspectez les bougies.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 64000 km (40000 mi)	Remplacez les bougies.
Tous les 160000 km (100000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur. [2]
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires.[3]
Tous les 240000 km (150000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

[1]Ces tests d'entretien peuvent être exécutés dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

[2] Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

[3]Après l'inspection initiale, inspecter une fois toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

Journal du calendrier d'entretien

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :
Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :	Certification du concessionnaire : Code PA : Nº rép. : Heures : Date : Kilométrage :

CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message VIDANGE HUILE REQUISE à l'écran d'information.

Exemple 1 : Le message VIDANGE HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 kilomètres (28 751 milles); remplacez l'huile de la boîte de vitesses automatique à 48 000 kilomètres (30 000 milles).

Exemple 2 : Le message VIDANGE HUILE REQUISE n'est **pas** apparu, mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi) : Remplacez le filtre à air du moteur. (Par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi].)

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous *Exceptions*.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets (comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi) ou pour les véhicules de patrouille	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'afficheur, puis effectuez les opérations d'entretien indiquées dans le calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.
Tous les 96000 km (60000 mi)	Remplacez les bougies.

Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8000 km (5000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Chaque 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.*
	Effectuez l'inspection multipoint.
Tous les 48000 km (30000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses automatique.

* Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Journal des conditions spéciales d'utilisation

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

EXCEPTIONS

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions. La liste des exceptions figure ci-dessous.

Entretien normal des essieux du véhicule : Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange des ponts arrière n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que l'ensemble a été submergé dans l'eau. Pendant de longues périodes de traction de remorque lorsque la température est supérieure à 21 °C (70 °F) et en conduite à pleine puissance pendant de longues périodes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacées tous les 4 800 km (3000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la section *Caractéristiques techniques* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements).

Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/voiturier : vidangez l'huile pour pont arrière tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce FITZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange d'huile pour pont doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

Remplacement du filtre à carburant en Californie : Si le véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air CARB (California Air Resources Board) a spécifié que l'absence de remplacement du filtre à carburant à ce stade n'annule pas la garantie des dispositifs antipollution ni ne limite la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile du véhicule. Toutefois, Ford Motor Company encourage vivement les propriétaires à effectuer l'entretien recommandé aux intervalles précisés et à noter toutes les interventions dans le dossier d'entretien du véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds : Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de catégorie SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).
Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle : l'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les au besoin.

FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Première vidange	Six ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Chaque trois ans ou 80 000 km (50 000 mi)

Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE : CODE PA : Nº RÉP. : HEURES : DATE : KILOMÉTRAGE :

A

ABS (voir Freins) 199
Accès au port USB et utilisation 409
Accès à votre calendrier 434
Accoudoirs 155
Aération de l'habitacle 169
Affichage de la caméra de marche arrière 207, 443
Affichage de renseignements ...120
Afficheur multimessage 120
  messages d'avertissement 127
Aide 452
Aide au démarrage en côte 200
Ajout (jumelage) d'un téléphone 419
AM-FM 394
Ancrage de fixation 24
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 292
Antipatinage 202
Antivol, alarme 85, 87
  activation 85, 87
  désactivation d'une alarme déclenchée 87
Appuie-tête 146
Assistance 911 434
Assistance à la clientèle 260
  commande de documentation supplémentaire 275
  entretien et service après-vente 267
  programme de médiation et d'arbitrage 272
  programme d'entretien prolongé Ford 371
  service de dépannage 260
Association de votre téléphone 418
Association initiale de votre téléphone 418
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 113
Avis 434

B

Batterie 300
  de rechange, caractéristiques 365
  électrolyte, premiers soins 300
  entretien 300
  sans entretien 300
  survoltage 264
Boîte de vitesses
  automatique, vérification du niveau d'huile et appoint 298
Boîte de vitesses
  huiles, contenances 361
Boîte de vitesses
  interverrouillage du levier sélecteur 188
Boîte de vitesses
  lubrifiant prescrit 361
Boîte de vitesses automatique
  avec surmultipliée, conduite 184
  lubrifiant, appoint 298
  lubrifiant, contenances 361
  lubrifiant prescrit 361
  lubrifiant, vérification du niveau 298

Selectshift (boîte de vitesses automatique à double mode de sélection) 186
Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) 278
Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) 177
Bougies, caractéristiques 360, 365
Bouton-poussoir de démarrage 166

C

Calendrier d'entretien périodique
liste des tâches d'entretien périodique normal 498
Capot 289
Capteur de poids de l'occupant 49
Carburant
bouchon 177
choix du carburant approprié 174
contenance 361
filtre, caractéristiques 300
goulot de remplissage 175
indice d'octane 174, 360
interrupteur automatique de pompe d'alimentation 262
panne sèche 175
qualité 174
remplissage du réservoir 177
sécurité 172
Carte SD 378, 409, 457
Casier de rangement 235
Catégories de points d'intérêts (PI) 459
CD 377
Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) 36, 40
Chaîne audio
1 disque compact 377
Chaîne audio (voir Radio) 377
Chargement du véhicule 237
Chauffage 139
Chauffe-moteur 170
Clés 86
Clignotants 102
Commande de stabilité 204
Commandes vocales de la radio 400
Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS 404
Commandes vocales de navigation 468
Commandes vocales de SIRIUS Travel Link 432
Commandes vocales de téléphone 424
Commandes vocales du lecteur CD 409
Commandes vocales du système de chauffage-climatisation 455
Commutateur d'allumage 360
Composition et réception des appels 419
Conditions particulières de conduite 189, 192, 195

nappes d'eau profondes 194, 257
neige et verglas 196
sable 193
Conduite à travers des nappes d'eau 257
Conduite hors-route avec une transmission intégrale (AWD) 190
Configuration 439
Configuration de la montre 377, 440
Conseils de sécurité 383
Console 164
au pavillon 164
Contenance des réservoirs 361
Contenances 361
Contrôle dynamique de stabilité 204
Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 182
Cric 352
positionnement 352
rangement 352

D

Défauts compromettant la sécurité, déclaration 275–276
Définir une destination 457
Dégivreur 139
lunette arrière 142
Dégivreur de lunette arrière 139
Démarrage 167
Démarrage
survoltage 264
Démarrage du véhicule
bouton-poussoir de démarrage 166
Dépannage 260
panne sèche 175
survoltage 264
Direction assistée 233
liquide, caractéristiques 361
liquide, contenances 361
Direction assistée
liquide, vérification du niveau et appoint 299
Dispositif antilouvoiement de remorque 247
Dispositif d'alerte de circulation transversale 223
Dispositif de retenue supplémentaire
sac gonflable latéral 47, 54
Dispositif de rideaux gonflables latéraux 56
Dispositifs antipollution 180
Dispositifs de retenue - ancrage de fixation 24
Dispositifs de retenue supplémentaires (SRS) (voir Sacs gonflables) 47
DVD cartographique - Chargement et éjection 419

E

Éclairage d'ambiance 442
Écoute de musique 392
Écrous de roue 358
Enregistrement des données d'événement 12

Entrée AV 378, 414
Entrée sans clé
clavier 82
Entrée sans clé
programmation d'un code d'accès 82
Entrée sans clé
verrouillage automatique 76
Entrée sans clé
verrouillage et déverrouillage des portes 84
Entrée sans clé à télécommande
éclairage à l'entrée 77
ouverture du coffre 74
remplacement des piles 62
verrouillage et déverrouillage des portes 73–74
Entretien des ceintures de sécurité 43
Envoi de nouveaux messages texte 421
Essuie-glace et lave-glace 94
remplacement des balais d'essuie-glace 303–304
vérification du niveau et appoint 300
Étiquette d'homologation du véhicule 367

F

Feux
éclairage intérieur 103–104
feux de croisement 97
remplacement des ampoules 308
tableau de remplacement des ampoules 312
Feux de détresse 262
Filet d'arrimage 234
Filtre à air 304–305, 365
Filtre à air, habitacle 142
Fonctions d'aide à la navigation 457
Fonctions de l'écran tactile (chauffage-climatisation) 453
Freinage antiblocage (voir Freins) 199
Frein de stationnement 200
Frein d'urgence (voir Frein de stationnement) 200
Freins 198
antiblocage 199
de stationnement 200
interverrouillage du levier sélecteur 188
liquide, contenances 361
liquide prescrit 361
lubrifiant prescrit 361
remorque 250
témoin de frein 199
témoin du freinage antiblocage (ABS) 199
vérification du niveau et appoint du liquide de frein 299
Fusibles 277–278, 283

G

Galerie porte-bagages 236
Gaz d'échappement 169
Gonflage
des pneus 337

H

Hayon 74, 78, 237
Hayon à commande électrique 78
HD Radio™ 396
Huile moteur
caractéristiques 361
contenances 361
filtre, caractéristiques 365
jauge d'huile 291
vérification du niveau et appoint 291

I

Icônes cartographiques 466
Indicateurs 113
Indice d'octane 174
Information sur la prise en charge des lecteurs, formats de média et métadonnées 413

J

Jauge
huile moteur 291
lubrifiant de boîte de vitesses automatique 298
Jumelage de téléphones additionnels 419

L

Lecteur de disques compacts 375, 408
Lève-glaces
à commande électrique 105
Lève-glaces à commande électrique 105
Licence d'utilisation 471
Limite de charge 237
Liquide de refroidissement 292
caractéristiques 361
contenances 361
vérification du niveau et appoint 292
Liquide de refroidissement à protection totale 295
Liquide lave-glace 300
Lubrifiants prescrits 361
Lunette
arrière, essuie-glace et lave-glace 96

M

Messages textuels 421
Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil 110
Mises à jour des cartes 386, 468
Mode d'affichage de carte 464
Montre 377, 440
Moteur 360
circuit de refroidissement à protection totale 295
commande de ralenti 300
contenances 361
huiles moteur prescrites 361
liquide de refroidissement 292
nettoyage 317
points d'intervention 291
MyKey 67

N

Nettoyage de l'écran tactile 383

Nettoyage du véhicule 314
balais d'essuie-glace 318
compartiment moteur 317
intérieur 319
lavage 314
lustrage 316
pièces en plastique 316
planche de bord 321
roues 323
Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) 366

O

Ouvre-porte de garage 157

P

Paramétrage d'une destination par commande vocale 458
Paramètres d'affichage 440
Pare-soleil 110
Phares
alignement 306
ampoules, caractéristiques 312
feux de croisement 97
feux de route 97
remplacement des ampoules 308
Pièces Motorcraft® 314, 365
Pièces (voir Pièces Motorcraft®) 365
Planche de bord
nettoyage 321
tableau de bord 113
Pneus 329, 352
entretien 329
étiquettes 336
géométrie 344
hiver et chaînes 346
indices de qualité des pneus 330
mesures de sécurité 344
permutation 345
remplacement 342, 352, 355
renseignements présents sur les flancs 332
roue de secours 353
témoin d'usure 329, 340
terminologie 330
vérification de la pression 339
Point d'intérêt (PI) 459
Pont
lubrifiant prescrit 361
Port USB 378, 409
Préférences cartographiques ...462
Préférences des bulletins de circulation routière 462
Préférences d'itinéraire 462
Prise d'alimentation 163
Prise de courant auxiliaire 163
Prise d'entrée auxiliaire 405
Programmateur de vitesse de croisière 212
Programmation du contrôle parental MyKey 67
Programmation du véhicule de parc MyKey 67

R

Radio 377
1 disque compact 377
AM-FM 394
Radio par satellite SIRIUS® 401
Radio satellite 377, 401

Rapport sur l'état du véhicule 437
Réception d'un message texte 422
Réception radio 375
Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant 20
Reconnaissance vocale 388
Réglage de la température (voir Chauffage ou Climatisation) 139, 453
Réglages du système 444
Réglages du téléphone 423, 448
Régulateur de vitesse adaptatif 214
Rehausseurs 29
Relais 277–278
Remorquage 246, 253–254
  remorquage du véhicule 253
  traction d'une remorque 246
  véhicule de loisir 254
Remorquage par une dépanneuse 253
Remplacement d'un pneu 352
Renseignements sur la confidentialité 385
Rétroviseurs 107, 109
  à mémoire programmable 63
Rétroviseurs
  extérieurs à commande électrique 107
Rétroviseurs
  rabattables 107
Rétroviseurs à commande électrique 107
Régulation automatique de la température à deux zones 139
Rideau gonflable latéral 56

S

Sacs gonflables 47
  côté conducteur 47
  côté passager 47
  description 47
  mise au rebut 59
  sièges d'enfant 49
Sécurité enfants 33
Serrures
  portes 73
  verrouillage automatique 76
Serrures à commande électrique 73
Services d'entretien SYNC® 426
Sièges 154
  chauffants 155
  commande de la température 153
Sièges
  recul automatique 151
Sièges
  sièges à mémoire 63, 150
Sièges
  sièges avant 148, 152
  sièges d'enfant 20
  sièges du deuxième rang 154
Sièges arrière chauffants 155
Sièges d'enfant 20
  ancrage au moyen d'une sangle de retenue 26
  boucle de verrouillage 24
  mode de blocage automatique (enrouleur) 38

Sièges d'enfant - rehausseurs 29
Sièges rabattables à commande électrique de deuxième rangée 154
SIRIUS Travel Link 430
Sonar de recul 206
Soutien à la clientèle SYNC® ..383
Survoltage 264
Système d'entrée sans clé SecuriCode 82
Système antidémarrage Securilock 85
Système d'alerte après collision 47
Système d'avertissement de collision 229
Système de clé intelligente 61
Système de données du dispositif de surveillance des angles morts 223
Système MyFord Touch™ 379
Système MyLincoln Touch™ ...377
Systèmes de retenue 36–38, 40
  capteur de poids de l'occupant 49
  dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder™, désactivation/activation 42
  entretien des ceintures de sécurité 43
  pour adultes 36, 38
  pour enfants 20
  rallonge 39
  rappel de bouclage des ceintures de sécurité 40
  témoin et carillon 40
Systèmes de retenue pour enfant 24, 26

T

Tableau des lubrifiants prescrits 361
Tapis 258
Télécommande sans fil Homelink® 157
Témoins et indicateurs 113
Temporisation d'alimentation des accessoires 106
Toit ouvrant 110
Touches rapides 467
Types de fichiers multimédias compatibles 413

U

Utilisation des commandes vocales 389
Utilisation d'un téléphone cellulaire 16

V

Véhicules à quatre roues motrices
  conduite tout-terrain 191
Volant 89
  commandes 91
  inclinable 89–90
Volant chauffant 453
Volant inclinable 89–90